# HISTOIRE

ET

# PHILOSOPHIE DE L'ART.

## VI.

## MORALITÉ DE LA POÉSIE.

Entre les champions de l'art pur et les apôtres de la réforme sociale, il faut choisir et se décider. Mais il semble jusqu'ici que chacun des deux partis prenne plaisir à embrouiller la question. Les poètes crient à s'enrouer : La poésie est par elle-même une chose complète, indépendante, n'ayant d'autre mission que son caprice, d'autre loi que son bon plaisir ; son but unique et légitime est de réaliser sa fantaisie. Les moralistes répètent chaque jour : La fantaisie livrée à elle-même est inutile dans tous les cas, et souvent dangereuse. Créer pour créer, c'est un monstrueux égoïsme, un dérèglement coupable. L'imagination, libre de toute obligation morale, poursuivant sa rêverie, oubliant le bien comme étranger

à son domaine, est une maladie, et rien de plus. C'est une plaie de l'intelligence, mais non pas une gloire qu'il faille consacrer.

Lequel des deux a raison, du poète ou du moraliste? Comment déterminer les relations logiques de la poésie et de la morale? N'y a-t-il pas dans ce problème général deux problèmes secondaires, à savoir : quels sont les fondemens de la morale? quel est le but de la poésie? Après avoir nettement défini le caractère individuel de ces deux formes de la pensée, ne sera-t-il pas facile de sceller l'alliance qui doit les unir?

Car il implique assurément que la poésie et la morale soient réduites à une hostilité mutuelle.

Quels sont donc les fondemens de la morale? La morale repose sur la connaissance des facultés humaines. Sans cette connaissance préliminaire, il n'y a pas de morale possible. Il peut bien y avoir une série de pensées plus ou moins justes, plus ou moins applicables, mais jamais un ensemble systématique d'idées enchaînées l'une à l'autre, déduites l'une de l'autre, jamais de science, jamais de principes, jamais de philosophie.

Et quelles sont les facultés humaines? Ramenées à leur plus haute généralité, comment se classent-elles? Dans quel ordre s'accomplit le développement de ces facultés? Aimer, comprendre et vouloir, c'est là, si je ne m'abuse, la totalité des facultés humaines. Il n'y a pas une seule action de la vie, pas un rêve de la pensée, pas un crime ou une vertu qui ne relève des passions, de l'intelligence ou de la volonté. Étudier la loi individuelle de chacune de ces facultés, c'est l'œuvre de la psychologie. Régler le développement de ces mêmes facultés en vue du bien, c'est l'œuvre de la morale. Ou plutôt le bien lui-même n'est autre chose que le développement légitime, régulier, harmonieux, des passions, de l'intelligence et de la volonté.

Le bonheur dans le bien, mais non pas le bien comme moyen de bonheur, tel est le but de la morale. Or, pour toucher ce but, que faut-il faire? pour arriver au contentement par le devoir, quelle est la règle à suivre? Suffit-il de surveiller attentivement l'une des trois facultés humaines? Et, par exemple, qu'arriverait-il si un homme livrait sa vie à l'empire exclusif des passions? Supposez-le sincère, loyal, désintéressé, sublime, dévoué jusqu'au renonce-



ment. Mais supprimez par la pensée le contrôle de l'intelligence et de la volonté. Que la passion règne seule et souverainement. Que l'ame s'épanouisse et se livre. Mais que jamais n'intervienne la réflexion austère et grondeuse. Que jamais la volonté inflexible, la volonté d'airain, ne contrarie et ne ralentisse, pour l'accomplissement d'un dessein mûri dès long-temps, l'entraînement impétueux de la passion. Que l'homme, résolu à l'ignorance, refuse d'ouvrir les yeux sur le danger qui le menace, qu'il persévère dans l'aveuglement, qu'il s'obstine dans l'imprudence, qu'il mette sa gloire dans la témérité, qu'il méprise le feu enfoui sous la cendre, qu'il se brûle; est-ce là le bien, est-ce là le bonheur? Y a-t-il lieu à proclamer l'accomplissement de la loi morale? Si je ne me trompe, on n'a pas le droit de se décider pour l'affirmative.

Sans doute, la passion prise en soi est une chose belle et grande. L'exaltation et l'ivresse de l'amour sont un noble spectacle. Qui le nierait? Les douleurs puisées à cette source ont une majesté singulière. Les larmes répandues sur les affections évanouies excitent dans l'ame autre chose que la pitié; pour cet ordre de souffrances, notre sympathie ne va jamais sans admiration. Et puis, il faut bien l'avouer, il y a dans ces épreuves une vertu fécondante, une sève généreuse, une flamme divine, qui étincelle dans le regard éploré, qui resplendit au front, qui rayonne aux tempes dévastées. Comme Daniel dans la fosse aux lions, l'ame dans le sacrifice s'agrandit et s'élève. Vomi par la fournaise, le métal est plus pur et plus sonore. Le cuivre devient airain, le fer devient acier.

Ainsi font les passions. Elles trempent l'ame et la métamorphosent. Elles révèlent à l'homme des puissances inconnues. Avant d'aimer, il s'ignorait lui-même. Il ne comprenait qu'à demi le mystère de sa destinée. Il ne savait comment dépenser son énergie. Il rougissait en même temps de sa force inutile et de son isolement. Il avait des larmes sans regrets, un deuil sans funérailles. Il se décourageait sans avoir été vaincu. Il aime, et voilà que tout est changé. L'emploi de sa force est désormais assuré; il a quelqu'un à soutenir, à protéger. Ses larmes ne sont plus coupables d'égoïsme, et couleront sur un front pâli. C'est pourquoi l'amour n'est pas seulement une régénération, c'est un devoir impérieux, inéluctable. Aux hommes qui ne l'ont pas connu, il manque toujours

quelque chose. Ils ont beau faire, il y a dans leur regard une timidité honteuse; leur bouche lente et paresseuse a l'air d'ignorer certaines paroles. A la bonne heure! tout cela est vrai. Mais ce n'est pas une raison pour amnistier la passion et lui donner le gouvernement de la vie tout entière. La douleur est bonne à quelque chose. Il ne faut pas l'éviter. Il est sage de l'accepter, mais non pas d'aller au-devant d'elle. Le soldat sans blessure ne connaît pas la guerre. Mais se mutiler à plaisir, multiplier délibérément les cicatrices, ce n'est pas courage, c'est folie.

Aimer sans comprendre ni vouloir, ce n'est donc pas le bien.

Si l'homme, dédaignant la passion comme un puéril aveuglement, met toute sa joie dans la clairvoyance, s'il fait de la réflexion le bonheur et le devoir de toutes ses journées, sera-t-il dans le vrai, se conduira-t-il selon la loi morale? Quand il aura dit à tous ses désirs: Vous êtes vains, vous trompez ceux qui vous obéissent, vous égarez l'ame dans une voie dangereuse, je vous méprise et vous défie; faudra-t-il donner à cette fierté le nom de sagesse?

Vivre dans l'étude, poursuivre la vérité comme l'unique trésor digne de l'ambition humaine, aller sans cesse de l'histoire à la philosophie, de la philosophie à l'histoire, calculer l'âge du globe, surprendre le secret des planètes, remonter de la création au Créateur, ne voir dans le monde entier que l'épanouissement harmonieux de la volonté divine, assister à la ruine des empires sans colère et sans terreur, compter les nations qui s'en vont comme les cheveux qui tombent, suivre d'un œil tranquille et serein l'accomplissement des conseils providentiels, c'est pour l'intelligence un rôle glorieux, un rôle éclatant, un rôle digne d'envie; est-ce un rôle complet, un rôle moral, un rôle irréprochable?

Une fois arrivé aux cimes de la pensée, l'homme perd une à une toutes ses sympathies sociales. A mesure qu'il agrandit le champ de la vérité, il rétrécit le cercle de ses affections. Les liens de la famille et de l'état se relâchent de jour en jour. Il ne voit dans les intérêts domestiques et nationaux qu'une distraction désastreuse pour ses études. Savoir est tout pour lui. Aimer, c'est gaspiller de gaieté de cœur un temps précieux et irréparable. C'est ravir à la vérité des jours qui ne reviendront pas. Alors il se fait autour de l'ame un désert immense et désolé. Seul avec ses contemplations,



le savant n'entend plus le bruit de la foule qui bourdonne à ses pieds. A mesure qu'il s'éloigne de l'humanité, il espère monter jusqu'à Dieu. Il s'applaudit dans son orgueil solitaire. Il compte chacun de ses pas comme un degré de l'échelle lumineuse. D'heure en heure, il croit toucher aux portes du ciel; ou, s'il s'arrête pour jeter un regard en arrière, s'il sent fléchir son espérance, il se console dans l'impiété, il trouve la création mauvaise, il ne reconnaît plus de bornes à son pouvoir, il veut réformer ce qu'il a sous les yeux, il tente le destin de Prométhée.

Livrée à elle-même, abandonnée à son inspiration solitaire, libre des passions et de la volonté, affranchie du besoin d'aimer et du besoin d'agir, l'intelligence est une faculté stérile, un égoïsme dévorant, qui se dérobe au mépris des hommes sous le manteau de la science; mais à coup sûr c'est un rôle incomplet.

Oui, l'étude est un devoir. Mais ce n'est pas le seul que nous ayons à remplir. Comprendre le monde entier, entasser dans sa mémoire les siècles qui ne sont plus, prévoir à quelle heure une mer changera de lit pour maintenir l'équilibre du globe, est-ce là toute la vie? Après que l'homme a pensé, n'a-t-il plus rien à faire?

Avant de connaître la vérité, il n'avait qu'une existence étroite et mesquine. Tout entier dans le présent, ne pouvant rien comparer, parce qu'il n'avait pas de souvenir, ne pouvant rien prévoir, puisqu'il n'avait rien conclu, il manquait à sa vocation, il laissait sommeiller une faculté précieuse. Le jour où il connaît la vérité, il double son existence. Mais en s'abstenant d'aimer et d'agir, il encourt une pénalité terrible.

Car, obligé de refouler en lui-même la faculté d'aimer, il doit désespérer d'atteindre à la sérénité suprême de la pensée. Il sera troublé dans son égoïsme hautain. Dans ses aspirations les plus ardentes vers la vérité, il aura de soudaines défaillances et de mortels découragemens. Sur cette puissance si laborieusement acquise, il pourrait asseoir un autre bonheur que le sien, il se reposerait de l'étude dans l'amour. Réduit à la seule science, ses yeux, éblouis et fatigués, perdront un jour leur sagacité pénétrante.

Ce n'est pas tout. Il n'aura pas dédaigné impunément de limiter sa force par l'épreuve de la réalité. Il ne trouvera sa place nulle

part. La vie civile et la vie domestique ne lui épargneront ni les leçons ni les désappointemens. Étranger à l'action, il trouvera sur sa route des volontés envahissantes qu'il ne saura pas combattre. Inhabile à la résistance, il sera forcé de plier. L'inutile conscience de sa supériorité ne le soutiendra pas contre le choc de la société tout entière. Vainement se dira-t-il avec une fierté complaisante : Je vaux mieux que la foule ; la foule continuera de marcher, de cueillir les fruits suspendus aux branches fléchissantes, et ne lui laissera que les arbres dépouillés. Il saura le mécanisme des empires, et la vie politique se rira de ses ambitions. Il connaîtra les vents qui soufflent sur les côtes lointaines, et il n'aura pas dans sa patrie un abri sûr et commode. Il aura longuement réfléchi sur la production et la distribution des richesses, et il subira la pauvreté.

Force mutilée en présence de forces complètes, il sera traqué chaque jour entre les passions et les volontés qu'il a dédaignées. L'entraînement débordera sa prévoyance, l'action triomphera de son savoir. Il accusera l'injustice du ciel, quand il ne devrait maudire que lui-même. Il reprochera au Créateur de lui refuser l'accomplissement de ses rêves, et il ne s'apercevra pas que son intelligence a mesuré, dans ses oisives contemplations, la vie de plusieurs siècles.

Alors il tombera dans un désespoir inconsolable. Sa tristesse industrieuse inventera d'inépuisables tortures. Il sera puni cruellement de la solitude qu'il s'est faite. Il voudra ressaisir la crédulité qui excitait son mépris. Mais il sera vaincu par la défiance. Personne ne voudra croire à sa conversion, et l'on se gardera de son savoir comme d'une arme dangereuse. Il tentera la vie active comme un délassement. Mais les années impitoyables auront engourdi son énergie, et il ne pourra suivre la marche de l'armée.

Ainsi, comprendre sans aimer ni vouloir ne vaut pas mieux qu'aimer sans vouloir ni comprendre. Ni le bonheur ni le bien n'appartiennent à ce développement partiel des facultés humaines.

Reste la volonté, c'est-à-dire la plus éminente des facultés humaines, puisqu'elle sert de complément et d'organe aux deux autres. Or, il arrive souvent que la volonté se développe isolément, ou du

moins prend un tel accroissement, que la faculté d'aimer et de comprendre pâlit de jour en jour et semble presque s'éteindre.

Vouloir sans aimer ni comprendre, c'est la vie commune, la vie qui nous entoure, la vie que nous coudoyons à chaque pas. Les plus hautes fortunes, les gloires les plus éclatantes, les plus grands noms de l'histoire, s'expliquent à la réflexion par les volontés persévérantes. Il faut bien le confesser, mais sans haine et sans humiliation, le succès couronne rarement les nobles passions, les idées généreuses, les projets mûris dans le recueillement; les colosses de puissance, qui manient les nations et les pétrissent comme une pâte obéissante, interrogés sur le secret de leur génie, et résolus à la sincérité, n'auraient le plus souvent que trois mots à répondre : J'ai voulu.

Accepterons-nous cependant, comme un accomplissement de la loi morale, cette volonté monstrueuse et solitaire? Abaisserons-nous le regard en signe de respect devant ces obstinations impitoyables qui renversent les trônes et gagnent les batailles, mais qui ne savent pas la raison de leur conduite? Si les passions aveugles et l'intelligence égoïste n'obtiennent pas grace aux pieds de la Conscience, serons-nous plus indulgens pour l'action marchant tête baissée au but qu'elle s'est désigné, et foulant aux pieds, comme inutiles, les instincts du cœur et les conseils de la pensée?

L'homme qui s'en tient à vouloir, et qui veut avec suite, acquiert en peu de temps un pouvoir merveilleux; comme il n'a pas de halte à faire pour apaiser ses désirs, ou résoudre ses doutes, chacun de ses pas est un progrès; il ne fait que le chemin nécessaire, et c'est pour cela qu'il le fait vite; il triomphe sans efforts des volontés variables et mobiles qui suivent le destin des passions et des idées. Délivré des préférences imprudentes et des lentes délibérations, il va droit et librement, sans regret, sans hésitation; il veut, il réussit. A quel prix cette puissance est-elle conquise? A quelles conditions l'homme volontaire obtient-il la souveraineté? Élevée à ces gigantesques proportions, la volonté jalouse, inflexible, ne permet pas aux deux autres facultés de grandir sous son ombre; le cœur se rétrécit, et la pensée se tait.

Si parfois ces facultés enfouies tentent le réveil et la révolte, la volonté les réduit au silence et les musèle comme un animal dan-

gereux. Je n'aimerai pas, se dit l'ambitieux, je commanderai à mes affections de s'attiédir ; qui sait où elles pourraient me conduire et m'entraîner? Je laisse aux enfans et aux femmes ce frivole délassement, ce ridicule gaspillage de temps et de forces; qu'ils admirent, qu'ils se dévouent, qu'ils répandent leur sang pour l'accomplissement d'un désir effréné; qu'ils méconnaissent follement ce qui leur est bon; qu'ils perdent pied et se noient. Pour moi, je sonderai le gué avant de faire un pas; j'irai moins vite, mais plus sûrement. Qu'ils se glorifient dans leur douleur, qu'ils ouvrent leurs plaies avec une ostentation insolente; qu'ils étalent leurs blessures comme une pourpre impériale; je serai plus sage, et à moindres frais. Tous les dévouemens se résolvent dans l'abandon; l'exaltation est chose passagère; je prendrai les devans, et je ne me dévouerai pas. Je m'abstiendrai de l'espérance, car la terre est jonchée de désolations.

L'étude est un autre péril dont je saurai bien aussi me préserver. Je ne perdrai pas mon temps dans les contemplations stériles de la pensée. Je n'userai pas mes yeux sur les livres, car les livres ne donnent pas la puissance. Je laisse aux eunuques les savantes conjectures sur la température intérieure du globe, sur la destinée humaine. Que me font tous ces problèmes obscurs? Résolus par moi, rendraient-ils mon bras plus fort, ma voix plus haute, mon œil plus perçant? Le savoir n'est bon qu'à multiplier les inquiétudes, à perpétuer l'irrésolution. La moitié du courage appartient à l'ignorance. C'est une leçon impérieuse et qui me prescrit ma conduite future.

N'est-ce pas là le secret des volontés persévérantes et victorieuses? N'est-ce pas une perversité plus coupable encore que l'intelligence égoïste, ou la passion imprévoyante? Le monde s'agenouille devant la volonté, et sourit de pitié aux souffrances du cœur comme aux doutes de la pensée. Mais le moraliste n'a pas à régler son suffrage sur la clameur populaire. Il n'a rien à démêler avec le bourdonnement tumultueux qui s'appelle l'opinion. Avant de prononcer, il doit se consulter, et sa parole austère n'est que l'écho fidèle d'une voix intérieure, le reflet d'un invisible spectacle.

Or, assuré sans retour de la dépravation attachée inévitable-

ment au développement isolé de chacune des facultés humaines, frappé douloureusement de ces natures incomplètes et boiteuses, il est amené à conclure pour le développement harmonieux et simultané des affections, de l'intelligence et de la volonté.

Aimer, comprendre et vouloir, telle est la loi morale. Ordonner ses jours pour le dévouement, l'étude et l'action, tel est l'idéal de la vertu; porter inscrits au front l'amour, l'intelligence, et la volonté, c'est la sanctification, c'est le rôle providentiel et glorieux, c'est la prière vivante, et la seule qui monte aux oreilles de Dieu.

Voyons maintenant quel est le but de la poésie.

Que la poésie ou le développement de l'imagination, c'est-à-dire d'une forme particulière de l'intelligence, soit au nombre des devoirs humains, nous n'essaierons pas de le démontrer; cela est hors de doute, si la loi morale, telle que nous l'avons posée précédemment, est la seule vraie, la seule complète, la seule obligatoire. C'est de la poésie prise en elle-même que nous devons parler.

Or, quel est le but de la poésie? N'est-ce pas l'invention et l'expression de la beauté? Ramenés à leurs élémens les plus généraux, tous les poèmes écrits depuis Homère jusqu'à Byron nous offrent-ils autre chose que l'invention et l'expression de la beauté? Définie dans ces termes, la poésie comprend, je crois, tous les accidens de l'imagination.

Mais quels sont les élémens de la beauté elle-même? Si la connaissance des facultés humaines est nécessaire à l'institution de la morale, sans nul doute la connaissance de la beauté n'est pas moins utile à l'institution de la poésie. Ce qu'il y a d'imprévu, de fatal, d'irrésistible dans l'inspiration poétique, ne s'oppose aucunement à la discussion rigoureuse des élémens de la beauté.

Que si nous essayons de saisir le caractère commun à toutes les choses appelées belles d'une voix unanime, nous trouverons qu'une statue, un tableau, un palais, une symphonie ou un poème sont beaux toutes les fois qu'ils nous présentent réunis l'ordre et le mouvement. Dans les œuvres de la nature, la même condition, en se réalisant, excite en nous une admiration pareille. La beauté du Parthénon et la beauté du dahlia se composent des mêmes élémens. Mais, selon la prédominance alternée de l'ordre ou du mouvement,

les œuvres de la nature ou les œuvres humaines sont plus belles ou plus singulières. Si parfois la singularité est prise pour la grandeur, l'illusion ne dure pas long-temps, et l'admiration ne s'enchaîne irrévocablement qu'au règne de l'ordre sur le mouvement. C'est pourquoi, dans l'histoire de l'invention, Raphaël est au-dessus de Salvator.

Inventer, exprimer la beauté, c'est donc tout simplement trouver et montrer l'ordre dans le mouvement. S'il est vrai que la réalité est et doit être constamment le point de départ du statuaire, du peintre et du poète, car le musicien et l'architecte n'ont rien à imiter, il n'est pas vrai, comme on l'a souvent répété, que la réalité contienne la beauté tout entière; il n'est pas vrai qu'un nombre indéterminé de choses réelles, littéralement observées et reproduites, puisse, en s'additionnant, arriver à produire la beauté. Le réalisme, dans l'invention, mène droit à l'abolition du style. Envisagé comme une réaction accidentelle et passagère contre la dégénérescence des formes convenues, il peut avoir son utilité; mais ce n'est tout au plus qu'un moyen; et s'en tenir au réalisme, c'est méconnaître d'emblée le véritable but de l'invention.

Pour inventer dans le marbre, sur la toile, ou avec la parole, il faut une étude attentive de la réalité; mais cette étude, si complète qu'elle soit, prépare l'invention, et ne la rend pas nécessaire. L'action mystérieuse qui s'accomplit au sein de l'intelligence en présence du souvenir, et qu'on a nommée imagination, est soustraite en grande partie au pouvoir de la volonté. Imaginer, ce n'est précisément ni voir ni se rappeler, c'est quelque chose de tout cela, mais c'est plus que tout cela; c'est apercevoir ce qui n'est pas, ce qui n'a jamais été, ce qui pourrait être; c'est regarder face à face l'idée aperçue avec une foi vive; c'est croire pendant quelques instans à la céleste vision comme à la vue réelle du monde qui nous environne.

Au-delà de l'inspiration involontaire et divine, réservée par une bienheureuse préférence à quelques intelligences élues, la conception et l'exécution, lentes, successives, volontaires, complètent les trois momens de l'invention, c'est-à-dire la totalité de la poésie.

Concevoir après l'inspiration, c'est régulariser le mouvement désordonné de la première intuition, c'est tracer les grandes lignes

du paysage encore informe et confus, c'est débrouiller le chaos, c'est assigner aux colonnes du temple la place qu'elles auront sous le portique et dans le sanctuaire, c'est mettre à leur plan les figures de l'*école d'Athènes*. Cette seconde partie de l'invention est plus rarement réalisée que la première ou la troisième. Entre les poètes inspirés et les poètes éloquens, les poètes doués de conception sont en petit nombre : et la raison de cet accident n'est pas difficile à donner. Une sensibilité vive, une patience persévérante, suffisent à l'inspiration et à l'exécution; pour concevoir, pour ordonner, il faut une faculté plus haute, la prévoyance compréhensive, le regard capable d'embrasser plusieurs horizons, de franchir dans un instant les collines et les vallées qui se dérouleront au regard vulgaire dans une heure ou dans un jour. Cette prévoyance, qui manque si souvent au génie, suppose à coup sûr plus de force et d'ampleur dans l'ame qui la possède, que l'inspiration ou le style. Aussi, à mesure que l'élément architectonique de l'invention devient plus nécessaire dans la forme inventée, le nombre des artistes diminue. Voilà pourquoi l'ode est plus facile que le roman, et le roman plus facile que le drame. Une action réalisée sous nos yeux a besoin d'une logique plus sévère qu'une action racontée. De toutes les formes de la parole, celle qui se passe le mieux de l'élément architectonique, c'est la forme personnelle, ou la poésie lyrique.

L'exécution, ou le troisième moment de l'invention, appartient à la volonté, comme la conception. Il n'est donc pas vrai que le style, pour être beau, doive naître à la même heure que la pensée. Sur cette question les méprises sont nombreuses, mais s'expliquent d'elles-mêmes. Il arrive souvent que le poète appelle soudaine et improvisée l'expression qu'il a cherchée pendant long-temps. Il est possible en effet, avant de prendre la plume, d'arrêter par la réflexion non-seulement l'ordonnance des idées, mais bien aussi le genre, la proportion, l'antagonisme et le nombre des images, qui serviront de vêtement à ces idées. Alors, si l'invention déborde, ce n'est pas à l'heure de sa naissance; c'est que les flots amassés n'ont plus de lit assez large, et se font jour dans la plaine.

Mais la perception de la beauté complète se rencontre bien rarement. Le plus souvent, l'homme n'aperçoit de la beauté que la

partie extérieure et visible. C'est en effet celle qui s'adresse au plus grand nombre. Cette partie de la beauté, analysée sévèrement, se réduit au plaisir, à l'émotion, à l'étonnement. Tantôt c'est la richesse des couleurs qui éblouit les yeux et captive la curiosité, sans réussir pourtant à fixer l'attention. La vue se promène avec un empressement enfantin sur l'inépuisable variété du spectacle. Elle s'enivre follement de la lumière capricieuse qui se joue dans les plis de l'étoffe ou les ondulations du paysage. C'est une pompe sans cesse renouvelée, qui se métamorphose et se rajeunit d'heure en heure. A mesure que le soleil monte à l'horizon, la plaine s'élargit et se découvre; le flot des épis dorés resplendit avec plus de magnificence; la lisière du bois dessine sur le ciel une silhouette plus vive; les troupeaux semés dans la vallée se raniment à la chaleur du jour, et le berger s'endort dans une indolence bienheureuse. Le soir vient, et le tableau change encore. La forêt n'est plus qu'une masse noire, qui se découpe au-dessous des bandes pourprées de l'horizon. Avant que la lumière ne s'éteigne entièrement, mille nuances imprévues se détrônent et s'effacent. Que si, portant dans ce plaisir une fastueuse prodigalité, une richesse intelligente, l'homme se résout à visiter de lointains climats, il peut multiplier indéfiniment la diversité du spectacle. Depuis le beauté brumeuse de l'Ecosse jusqu'aux tons crus et tranchés de l'Italie, depuis l'élégance modeste et pudique du paysage français jusqu'aux savanes prodigieuses de l'Amérique méridionale, l'imagination vagabonde a de quoi exciter, de quoi nourrir ses fantaisies. De ce pittoresque pélerinage le voyageur rapportera bien des joies inconnues, et qui, au retour, nous seront vantées comme des merveilles. Sans sortir de la vérité, sans mentir effrontément, il pourra suspendre à sa bouche la foule attentive et serrée. En déroulant ses souvenirs, il nous mettra de moitié dans ses éblouissemens. Il brûlera nos paupières des rayons ardens sous lesquels il a passé, il nous rafraîchira de l'ombre où il a baigné ses yeux. Mais ce plaisir, si grand qu'il soit, n'est pas la beauté.

Parfois aussi, la beauté de la forme ne s'adresse qu'aux sens les plus grossiers. Ce n'est plus alors l'étendue ou la variété du spectacle qui nous séduit; c'est une émotion brutale et passagère, un entraînement organique et furieux, qui n'a rien à faire avec l'amour

ou l'intelligence, auquel nous cédons par faiblesse, par lâcheté, mais qui, loin d'éveiller l'admiration, la rend impossible. Car il est dans la nature de la beauté réduite à la forme extérieure d'engourdir les facultés éminentes en excitant le désir. Le désir envisagé en soi, par cela seul qu'il est le désir, exclut la beauté souveraine. En présence de la beauté vraiment admirable le désir se tait, et l'admiration parle seule. Que le plus grand nombre, dans tous les temps, se méprenne sur la valeur de l'émotion éprouvée, et donne à la gloutonnerie de ses appétits des appellations éclatantes et menteuses, cela, sans doute, n'a pas lieu de nous surprendre. Comme le développement de sentimens élevés a besoin d'une éducation délicate et patiente, et que cette éducation est refusée à la multitude, il est tout simple que les sens décident l'opinion générale. C'est le contraire qui serait absurde; car il implique assurément que les natures exquises et cultivées soient en majorité. Les mots n'auraient plus de signification, si la pureté du goût, la sagacité des jugemens, appartenaient à tout le monde.

Oui, la beauté sensuelle, la beauté qui réveille en sursaut les vieillards blasés, comme le poivre leurs estomacs paresseux, est une face de la réalité que l'invention ne doit pas négliger, mais une face mesquine et misérable.

Que si, en effet, on essaie d'estimer par ses conséquences cette manifestation partielle de la beauté, on trouve devant soi un libertinage impérieux, effronté, qui s'exalte dans l'assouvissement, qui éteint une à une toutes les passions généreuses, et qui bientôt réduit l'homme à la condition de la brute. Proclamer la beauté sensuelle comme la seule beauté positive, enfermer l'esthétique dans la physiologie, c'est, je le sais, un caprice assez commun chez les naturalistes : ce caprice n'a rien de préjudiciable aux intérêts de la science; s'il arrive à Linnée ou à Meckel d'excommunier dédaigneusement, comme vaines et chimériques, les admirations qui ne reposent pas sur une forme palpable, la critique ne doit pas se mettre en frais de colère; elle n'a qu'à renvoyer le naturaliste à ses études.

Enfin, la beauté extérieure ou objective réussit auprès de quelques-uns par la seule singularité. A mesure que la civilisation enlace dans son réseau des nations plus nombreuses, l'ennui grandit et

inflige à chaque journée une monotonie plus désolée. Tout est si bien réglé dans la vie moderne, le mécanisme des sociétés est ordonné d'après des lois si multipliées, tout est si bien prévu, que la perpétuelle succession des heures pareilles et condamnées à ne pas changer consterne les plus hardis courages, et surtout les oisivetés obstinées. Au milieu de ces loisirs sans fin, de ces sommeils sans fatigue de ces veilles sans action, que faire pour dompter l'ennui, pour dévorer le temps, pour renouveler et varier l'immuable identité de la vie?

A des ames ainsi façonnées, je devrais dire à ces facultés ainsi dépravées, la singularité offre un puissant allèchement; ce qui les étonne les charme; ce qui leur paraît nouveau leur paraît beau. Ce qu'ils veulent avant tout, ce n'est pas les douces et paisibles émotions de la rêverie, les austères enchantemens de la pensée; c'est une secousse violente, un soudain ébranlement, qui les enlève loin des spectacles accoutumés, qui les introduise dans un monde inattendu. L'ennui ne laisse debout dans l'ame qu'une curiosité maladive; et le seul remède apparent pour cette plaie incurable, c'est la singularité, c'est l'étonnement.

Quand je range la singularité parmi les élémens de la beauté objective, j'encours, et je ne l'ignore pas, le reproche d'une excessive indulgence. En négligeant cette remarque, je m'exposerais à une accusation non moins grave : je laisserais la discussion incomplète. Mais, en attribuant par hypothèse la singularité à la beauté objective, j'acquiers le droit d'apprécier l'étonnement. Or, je le demande, que signifie l'étonnement? N'est-ce pas un aveu implicite, mais irrécusable, que le spectacle offert à nos yeux sort de la loi commune? N'est-ce pas proclamer la violation des idées reçues, le renversement de l'ordre établi, l'offense directe à l'harmonie générale et constante, sans laquelle il n'y a pas de beauté?

Imaginations caduques et languissantes, étonnez-vous à votre aise, vantez d'une voix glapissante les singularités monstrueuses que vous appelez belles et qui défraient vos contemplations, chantez des hymnes glorieux à vos idoles bizarres; mais laissez-nous vous dire en face que vous ignorez la beauté.

Il est une autre beauté, dont le type complet ne se rencontre jamais dans la nature réelle, une beauté choisie dans les modèles

excellens et rares que l'étude fournit, composée d'après ces modèles, trouvée par Phidias, par Jean Goujon, et que l'admiration ne doit jamais déserter.

Grandeur dans la simplicité, chasteté dans la grace, idéalité dans l'harmonie, tels sont les élémens inévitables et constans de la beauté vraie. Qu'il n'y ait pas de grandeur possible sans simplicité, c'est, je crois, ce qui est hors de doute. Les fragmens qui nous restent de l'Ilyssus et du Thésée, et dont les marbres originaux sont à Londres, sont de force à convaincre les plus incrédules. L'artiste grec, entouré chaque jour de formes exquises, s'est résolu à la simplification des plans musculaires comme à la méthode la plus sûre pour atteindre la divinité. Une pratique laborieuse l'avait initié à toutes les ressources de la statuaire. Il savait ciseler avec la même souplesse et la même précision le paros, l'ébène, l'ivoire et l'or. Il aurait donc pu, s'il l'eût voulu, descendre jusqu'aux détails de la vie extérieure, et multiplier à profusion les plis de la peau, la saillie des veines, accuser toutes les contractions données par l'attitude choisie; s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il avait en lui-même une conviction arrêtée dès long-temps; c'est qu'il plaçait dans la simplicité le secret de la vraie grandeur. L'unanime suffrage de la postérité s'est rangé à son avis. Les progrès postérieurs de l'art européen ont bien pu faciliter l'enseignement de la statuaire et les moyens d'exécution, mais n'ont jamais dépassé la grandeur de Phidias. Les perfectionnemens apportés à cette partie de l'invention ont mis au service de l'intelligence des procédés mécaniques d'une sûreté incontestable, imprévus au temps de Périclès; personne encore ne s'est élevé au-dessus de ces ouvrages immortels.

Il n'est pas donné à l'homme de se figurer la divinité autrement que par la perfection des formes humaines. Mais, pour arriver à cette perfection, il ne suffit pas d'exagérer. On peut centupler inutilement les proportions de la réalité sans approcher de la vraie grandeur. Les dieux placés sur le fronton du temple grec sont d'une taille presque ordinaire. S'ils se levaient, s'ils marchaient parmi nous, c'est à peine s'ils nous domineraient de la tête; et pourtant ils ont la grandeur divine. Pourquoi? C'est qu'ils sont admirablement simples.

Pour la grace dans la chasteté, je ne sais pas de type plus heureux que la Vénus de Milo. Que ce fragment inestimable ait appartenu à un groupe aujourd'hui mutilé, ou que l'attitude réalisée par l'artiste soit un caprice de sa pensée, peu importe assurément; mais ce qui frappe surtout dans ce morceau, c'est l'inviolable pudeur qui anime et règle tous les mouvemens de la figure. Jamais beauté plus achevée ne s'offrit à l'œil humain; les épaules et le cou ne laissent rien à souhaiter au regard le plus sévère; elle est demi-nue, sa gorge est découverte, et pourtant pas un désir ne s'éveille en sa présence; sa taille fléchit voluptueusement, et la draperie, loin de nous cacher un seul de ses charmes, les multiplie en les dissimulant. Partout la beauté rayonne, mais partout aussi la divinité; la tête, irrégulière à dessein, mais irrégulière seulement pour l'œil qui ne se tient pas à distance, avec ses joues inégales, couronne merveilleusement cette statue si gracieuse et si pudique. A voir comme s'ordonnent les lignes et les plans de ce beau corps, qui oserait dire que l'artiste s'en est tenu à la chasteté dans l'impuissance d'exprimer le plaisir? Celui qui a su trouver dans le marbre cette chair vivante, qui a mis le sourire sur les lèvres, et le regard dans les yeux, mais aussi le bonheur dans le sourire, et la sécurité dans le regard, aurait pu, n'en doutez pas, ciseler à la même heure la courtisanne amoureuse. Il aurait pu ouvrir la bouche de la déesse, comme pour un baiser lascif; il aurait pu replier la paupière sous l'orbite et animer le regard de tous les feux du désir. Le cou, si mollement incliné sur l'épaule, se serait pamé sous les caresses; mais l'artiste ne l'a pas voulu, et il a bien fait : il avait à créer la déesse de la beauté, il ne s'est pas trompé sur la tâche qu'il avait choisie; avec moins de sagacité, il nous eût donné la déesse du plaisir.

Ici la chasteté joue le même rôle que la simplicité dans l'œuvre de Phidias; des deux parts, si l'on y prend garde, c'est le même procédé d'invention; la beauté chaste et la grandeur simple produisent en nous une impression pareille; les formes simples attestent la vraie force, comme la chasteté atteste la beauté vraie. Thésée est calme dans sa grandeur; il n'a qu'à se lever pour frapper un coup terrible. La Vénus de Milo n'a pas le sourire invitant et hardi; elle n'a qu'à se montrer, elle est sûre de plaire.

Si j'emprunte à la statuaire les modèles de la beauté vraie, c'est que la forme sans la couleur est l'expression la plus parfaite de la beauté; la musique elle-même, dans ses inspirations les plus pures, a quelque chose de sensuel. Mais comme symbole de l'idéalité dans l'harmonie, comme la plus complète manifestation de l'ordre dans le mouvement, il est permis d'accepter les compositions épiques de Claude Gelée. Nulle part en effet la disposition savante des parties, la merveilleuse combinaison des détails, ne réussit à produire un sentiment plus calme et plus heureux. La vie est présente, mais une vie sans trouble et sans agitation. Sur le premier plan, les ruines d'un temple abandonné depuis long-temps; la mousse grandit sur les marches du portique, le fronton lui-même est couronné d'un bandeau de verdure; au-delà quelques arbres centenaires, dont les branches éclaircies laissent apercevoir les derniers rayons du soleil; dans le fond, une troupe de laboureurs qui reviennent en paix après le travail de la journée. Les hommes, les arbres et le temple sont faits l'un pour l'autre; l'absence d'une branche, ou d'un fût de colonne, laisserait dans ce beau poème une lacune coupable. Chaque chose est nécessaire à sa place, et c'est pour cela précisément que les admirables épopées du Lorrain atteignent presque toujours à la beauté idéale. Il n'a pour lui ni la nouveauté des sites, ni l'éclat de la couleur, ni la réalité patiente des détails; il se propose avant tout l'harmonie. Il sait se garder de la froideur et de l'immobilité; il établit entre tous les épisodes de l'invention un enchaînement rigoureux et facile à saisir; il adoucit les ondulations du terrain; il éteint les couleurs trop vives, et par une série de transitions invisibles, il fait de toute une campagne l'expression obéissante d'une seule pensée; il élève l'harmonie jusqu'au panthéisme.

Maintenant, après avoir défini le bien et le beau, nous pouvons nous demander quelles sont les relations de la loi morale et de la loi poétique.

Aux divisions de la beauté que je viens d'indiquer, se rattachent des divisions pareilles dans l'invention. Ainsi de nos jours nous voyons en présence deux poésies profondément diverses, l'une qui s'adresse aux yeux, l'autre à l'ame. Or, déterminer la moralité de l'invention, c'est tout simplement apercevoir et démontrer laquelle

de ces deux poésies viole ou respecte la loi morale. Non pas que j'attache à cette violation une valeur exagérée; je ne crois pas à la mission dogmatique de la fantaisie. Là où commence l'enseignement, l'imagination n'a rien à faire, et réciproquement. Un poème conforme à tous les préceptes d'Épictète peut être d'ailleurs très pitoyable, et il peut arriver au génie le plus riche et le plus heureux d'insulter effrontément les plus saintes vertus.

Si je poursuis attentivement la comparaison de la morale et de la poésie, ce n'est pas dans l'espérance d'arriver à des conclusions absolues, ni surtout à des principes exclusifs. C'est la vérité que je cherche, mais la vérité, quelle qu'elle soit.

Quelle est donc la valeur de l'invention fondée sur la beauté objective?

Dans la poésie lyrique, on sait vulgairement les résultats de cette méthode. Des talens du premier ordre ont pris soin de résoudre la question et d'épuiser l'évidence. Décrire depuis la première jusqu'à la dernière strophe; après le paysage, le costume; après le costume, le signalement de la figure, le procès-verbal complet du personnage qui parle ou qui écoute; c'est un procédé populaire aujourd'hui jusqu'à la trivialité. Choisir dans les âges de la langue l'époque la plus féconde en images, négliger la syntaxe pour tisser plus librement la trame de ses métaphores, honnir la précision austère du XVII^e^ siècle, la clarté lumineuse du siècle suivant, remonter par un caprice bien explicable aux ambages indéfinis, à la phrase flottante du XVI^e^, et, comme complément de cette résolution, mutiler à l'occasion la pensée la plus utile pour satisfaire aux exigences du rhythme et de la rime, c'est là ce qui s'appelle maintenant assouplir l'idiome lyrique, retremper l'arme émoussée du poète, planter l'ode sur le sol prosaïque de notre civilisation, la souder à nos mœurs par des racines profondes.

Dans le roman, la beauté objective n'a pas en apparence un rôle si éclatant. La prédilection la plus décidée pour le monde extérieur ne suffit pas à défrayer un récit; il faut des acteurs et une fable. Or, les acteurs et la fable ne se passent pas volontiers de l'analyse des sentimens, c'est-à-dire de la partie la plus haute de la beauté. Pourtant, ce prodige, qui semblait impossible, il y a quelques années, s'est réalisé sous nos yeux. Nous avons eu un récit

tout entier avec des acteurs nombreux, des incidens multipliés, où l'analyse humaine est toujours ou presque toujours absente. Sous l'étreinte d'une volonté toute puissante, la langue a laissé jaillir de son sein des accens qu'on ne lui connaissait pas. Un temple sans dieu, des prêtres sans foi, des armures sans guerriers, qui nous eût dit que tout cela nourrirait la curiosité pendant deux jours? qui nous eût dit que toutes ces créations sans ame parodieraient devant nous la vie qui leur était refusée; qu'elles engageraient ensemble un simulacre d'action, et que nos yeux éblouis imposeraient silence à notre pensée; que nous prendions plaisir au spectacle comme des enfans à la lecture des contes de fées; et qu'après une semaine d'étonnement, le plus grand nombre ne se plaindrait pas de la déception, et croirait naïvement à *l'humanité* de cette pourpre sans cœur?

Eh bien! ce qui semblait impossible a été et continue d'être. Ce réalisme épique compte déjà une multitude de disciples empressés. Il ne s'agit plus, pour cette école obéissante, de connaître la politique des rois, les passions qui les entraînaient aux périlleuses aventures; il faut savoir, avant tout, quel écusson était placé à la porte du château, quelle devise inscrite sur l'étendard, quelles couleurs portées par l'amoureux baron. C'est là tout ce que le roman demande à l'histoire; quant à l'enchaînement des épisodes, c'est chose futile et hors de propos. La succession singulière, inattendue, de scènes indépendantes, va beaucoup mieux à l'ostentation puérile de cette fastueuse épopée. L'intérêt, l'intérêt soutenu est chose trop difficile; l'amusement, à la bonne heure! et la foule accepte sans murmure un récit de mille pages, splendide comme une fête, mais comme elle aussi sans lendemain et sans souvenir.

Au théâtre, on le comprend sans peine, la beauté objective a presque la partie gagnée d'avance; le machiniste et le costumier font la moitié des frais. Face à face avec un auditoire dont il connaît les instincts, le poète résolu à la poésie pittoresque ne perd pas son temps à poser les caractères, à nouer savamment les fils de l'action. Non; il procède par une voie plus facile. Il prend dans le passé le premier nom venu. Il ne délibère pas long-temps avant de se décider, car il n'attache pas aux évènemens mémorables d'un

siècle une valeur obstinée. Il prêtera, s'il le faut, l'effronterie du libertinage à une femme jusque-là renommée par la ferveur maladive et cruelle de sa dévotion. D'un politique rusé, trafiquant du mensonge, et jouant les trônes de l'Europe avec une impassible habileté, il fera volontiers un coureur d'aventures, un débaucheur de filles. D'une courtisane souillée des plus hideuses caresses, prostituée à tous les carrefours, il voudra tirer une virginité renaissante, une pudeur énergique et sublime. Avec un valet de cour, condamné au rire et aux grelots, blasé sur la honte, usé sous le mépris, il essaiera de ressusciter la paternité vengeresse de Virginius. Rien ne lui coûtera pour accomplir son caprice. Il prendra Messaline pour amener sur sa bouche la plus divine et la plus pure des passions, la passion maternelle. Ces noms, qui pour lui n'ont aucun sens, lui serviront seulement à dater le costume de ses acteurs, et les pierres ou les boiseries de ses décorations.

Ainsi approvisionnée de visières et de cottes de mailles, de perles et de velours, d'ogives et de pleins-cintres, il est bien avant dans sa besogne. Comme il se propose le spectacle, et non pas la pensée, il serait bien fou, vraiment, de s'épuiser en méditations pour atteindre le naturel dans le dialogue, et la vraisemblance dans la mise en scène. Quand un acteur le gêne, il lui ordonne de sortir, sans expliquer où il l'envoie. Sur un signe de sa main, quand il a besoin d'un morceau d'ensemble, la coulisse vomit une meute de courtisans dorés ou de conspirateurs furieux. Ne l'interrogez pas sur les desseins de ses personnages, sur les ressorts qui les agitent ou les illusions qui les conduisent. Il ne s'inquiète guère de ces puérilités. Pourvu qu'il ait à sa disposition une reine, un ruffian et un bourreau, il fait passer un drame sur ces trois têtes, comme un géomètre un cercle par trois points. — Il n'y a dans ce drame ni rire, ni larmes, ni émotion, ni attendrissement; c'est un spectacle pour la multitude, et la multitude applaudit.

Heureusement la beauté idéale est aussi représentée parmi nous par des artistes glorieux. Nous avons d'admirables élégies, qui n'empruntent pas au monde extérieur une étincelle de leur éclat. Candide, majestueuse et chaste, l'ame qui rayonne et resplendit dans ces poétiques invocations, ne doit qu'à l'étude savante de la conscience les magnifiques trésors de sa pensée. Lorsqu'elle parle,

c'est toujours pour nous révéler une douleur ignorée qui s'apaise en se confessant, une espérance ébranlée qui se raffermit dans son aveu, ou parfois un doute impie qui débute par le blasphème, et retourne à Dieu par le repentir. On s'est demandé sérieusement si l'élégie ainsi comprise n'est pas aujourd'hui la seule poésie possible; sans nul doute, c'est la seule qui sympathise directement avec nos ennuis désenchantés, la seule qui se passe d'artifice, et qui défie hardiment la raillerie sceptique et dédaigneuse; mais le trône de l'imagination ne lui appartient pas tout entier. Qu'elle soit pour les cœurs souffrans une consolation fidèle, qu'elle accueille avec une hospitalité constante les passions égarées, qu'elle étanche avec une discrétion divine les plaies élargies par l'abandon, tout cela est vrai, mais ce n'est pas la douleur qui donne les couronnes.

Le roman consacré à l'analyse des passions humaines touche aujourd'hui les cimes les plus hautes de la philosophie et de la poésie. Il a mis dans cette étude patiente tant de finesse et d'impartialité, il a dévoilé avec tant de courage les maladies qui nous dévorent comme le renard dévorait le Spartiate, et que chacun de nous met sa gloire à cacher; il a démasqué tant d'égoïsmes hautains et d'impuissances blasphématrices, que personne, à coup sûr, ne peut contester sa pénétration et sa clairvoyance. Obligé de suivre à la trace les sentimens les plus fugitifs et les plus délicats, il a dû recourir à toutes les ressources de la langue. Il aborde naturellement, comme siennes, les questions les plus difficiles. Il embrasse d'un même regard les révoltes de la famille et les ambitions hypocrites. Il participe à la fois des conversations du Portique et des enseignemens de la chaire chrétienne. Il se plie à tous les tons, sans contrainte et sans gaucherie. Depuis les familiarités du style épistolaire jusqu'à la grandeur solennelle de l'épopée, depuis les mystiques épanchemens qui se glorifient dans la franchise jusqu'à la sévérité didactique de la prédication, il ne s'interdit aucune des formes de la pensée. C'est un retour naturel vers la toute-science des philosophes antiques. Le roman, dans ses métamorphoses multipliées, trouve moyen d'être tour à tour lyrique, élégiaque, dramatique, descriptif, et de fondre dans une harmonieuse unité toutes ces nuances si diverses. Il ne lui est pas permis, comme au roman pittoresque, de méconnaître l'enchaînement et la génération des actions humaines. Sur le terrain où il s'est placé, toutes

les fautes sont comptées; tout se prend au sérieux, et les enfantillages ne se pardonnent pas. C'est une lutte haletante avec la vérité; aussi rien de fortuit ni de capricieux dans l'entrelacement des épisodes. Une logique sévère préside aux mouvemens de tous les personnages. La passion qui les entraîne n'est jamais obscure, l'espérance qui les anime jamais douteuse. Nous savons ce qu'ils veulent et ce qu'ils tentent.

Populaire sans trivialité, le roman idéal, humain, analytique, pourra douer de vie et ciseler en poèmes les plus hautes questions de la réforme sociale. Sans se faire dogmatique, sans échanger l'invention contre l'enseignement, il pourra jeter le trouble dans les consciences coupables, et relever le courage fléchissant des ames humiliées.

Le théâtre seul est aujourd'hui déshérité de la beauté idéale. Depuis les grands noms du XVII[e] siècle, si étrangement méconnus de nos jours, la scène a répudié, comme fastidieuse et monotone, la peinture des passions humaines; elle redoute le spiritualisme comme les moissonneurs la sécheresse, et pourtant c'est au spiritualisme qu'il appartient de régénérer la scène.

Le jour où la beauté idéale remontera sur le théâtre, bien des gloires aujourd'hui splendides seront ternies sans retour : poètes et acteurs auront à faire un nouvel apprentissage. La composition des caractères ne se bornera plus à quelques mots vrais, à quelques mouvemens de pantomime; il faudra, dans le langage et dans la représentation, une continuité vigilante, qui ne se démente pas un seul instant. Non pas que je prêche la rénovation de la tragédie antique où se plaisait la cour de Versailles; ces tentatives érudites viennent rarement à bonne fin. L'archaïsme est un délassement académique, et rien de plus. Je ne conseille donc à personne de remettre en scène les malheurs d'Agamemnon. S'il y a dans les traditions grecques quelques filons encore vierges de poésie dramatique, il faudra couler ce métal précieux dans un moule nouveau; mais, quelle que soit l'époque de l'histoire humaine choisie par le dramatiste, il n'atteindra désormais une renommée durable qu'à la condition de mettre la pensée au-dessus du spectacle, de frapper l'ame avant les yeux.

Sans la beauté idéale la réforme dramatique sera toujours provisoire; les noms salués par les applaudissemens de la multitude

s'oublieront aussi vite que le dessin d'un ruban ou la coupe d'une robe. Aucune gerbe ne mûrira sur le sol de la popularité; le vent dispersera la semence à peine épanouie; le sillon infidèle ne tiendra aucune de ses promesses; ni soleil ni rosée ne viendront en aide à cette stérilité obstinée. La charrue sera brisée avant que le laboureur aperçoive la moisson.

Or, après cette minutieuse comparaison de la loi morale et de la loi poétique dans leurs développemens respectifs, voici les conclusions auxquelles nous arrivons naturellement. Ces conclusions sont de telle nature, qu'elles résument, sans les transformer, les pensées émises dans le cours de la discussion. Si nous avons réussi à entourer chacune de nos propositions d'une lumineuse évidence, si la clarté de nos paroles n'a jamais été au-dessous de nos convictions, on a dû prévoir dès long-temps de quel côté pencherait la balance.

1° Puisque la loi morale prescrit le développement simultané des affections, de l'intelligence et de la volonté, il implique d'estimer conforme à cette loi l'invention qui circonscrit le rôle de la fantaisie dans le domaine du monde extérieur. Car les facultés humaines régies par la loi morale n'ont rien ou presque rien à faire dans ce domaine; ou, si elles s'y déploient, ce n'est le plus souvent que pour s'énerver et se flétrir.

2° L'imagination, lorsqu'elle se propose la peinture des sentimens humains dans ce qu'ils ont de plus intime et de plus mystérieux, cotoie fatalement toutes les facultés régies par la loi morale, et tous les devoirs attachés à ces facultés.

3° Plus les applications de la loi poétique sont élevées, plus elles se rapprochent de la loi morale; mais cette contiguité du bien et du beau n'exclut en aucune façon la mutuelle indépendance de la morale et de la poésie.

C'est pourquoi, dans l'ordre de beauté, je place les *Méditations* et les *Harmonies* avant les *Orientales* et les *Feuilles d'automne*; *René*, *Werther*, *Lara*, *Lélia* et *Jacques* avant *Notre-Dame de Paris*; et enfin *Phèdre* et les *Femmes savantes* avant les plus sérieux et les moins *splendides* des drames de M. Hugo: *Hernani* et *Marion Delorme*.

GUSTAVE PLANCHE.

# MÉLANGES

# D'HISTOIRE NATURELLE.

## OISEAUX PARASITES.

### Le Coucou d'Europe et la Passerine des États-Unis.

Les mœurs singulières du coucou ont, depuis un temps immémorial, attiré l'attention des savans comme celle du vulgaire; elles ont été dans les temps modernes l'objet d'observations nombreuses, faites par des hommes doués d'une très grande sagacité et d'une persévérance à toute épreuve. On pouvait croire que l'histoire de l'oiseau était complètement tracée, lorsqu'une lettre adressée à l'Académie des sciences, par M. Prévost, chef des travaux de zoologie au Muséum d'histoire naturelle, est venue prouver que la matière n'était rien moins qu'épuisée.

Avant de parler des nouvelles observations de M. Prévost, je crois devoir rappeler les recherches de quelques-uns de ses prédécesseurs, et même les notions qu'on trouve à ce sujet dans les na-

turalistes anciens. On verra que plusieurs des contes qui avaient cours au temps d'Aristote, se sont perpétués jusqu'au nôtre. Une histoire, au bout de vingt jours, est quelquefois devenue complètement méconnaissable; un conte, un souvenir traverse sans altération un espace de vingt siècles.

Au temps d'Aristote, le peuple croyait, comme il le croit encore aujourd'hui dans quelques parties de l'Europe, que le coucou, chaque année, se métamorphose en une espèce d'épervier; cette opinion bizarre se fondait sur une ressemblance de port et de plumage entre les deux oiseaux, et sur ce que l'un d'eux disparaissait à l'époque où l'autre commençait à se faire voir. Ces raisons ne semblaient rien moins que concluantes au grand naturaliste. Le port du coucou, disait-il, diffère beaucoup de celui de l'épervier et serait plutôt comparable à celui de la tourterelle. Il y a bien quelque ressemblance dans la couleur du plumage; mais la disposition des taches est différente; d'ailleurs le coucou n'a ni la tête, ni le bec, ni les ongles de l'oiseau de proie. S'ils paraissent se remplacer mutuellement, c'est que tous les deux sont des oiseaux de passage, qui choisissent une époque différente pour visiter notre pays; d'ailleurs ils s'y rencontrent quelquefois en même temps, et, dans ce cas, on a vu des coucous dévorés par les éperviers. Quand il n'y aurait pas d'autres raisons, celle-là seule suffirait pour montrer qu'il n'existe entre eux aucune parenté, puisqu'aucun oiseau ne fait sa proie d'un autre oiseau de la même espèce.

Personne, poursuit Aristote, n'a vu de nichée de coucou, car cet oiseau ne prépare point de berceau pour sa progéniture, mais il va chercher le nid de quelque oiseau plus petit, mange une partie des œufs qui s'y trouvent et dépose le sien en place; quelquefois, mais très rarement, il en met deux. Cependant les propriétaires du nid couvent l'œuf substitué, et quand le jeune coucou est éclos, ils prennent soin de le nourrir; on dit même qu'à mesure que cet étranger grandit, ils rejettent, pour lui faire place, leurs propres petits qui périssent ainsi misérablement. Certaines gens vont plus loin, et assurent que la mère devient si fière de ce gros nourrisson, qu'elle prend de l'aversion pour tous les autres, et les tue pour lui en faire un repas. D'autres soutiennent que c'est

la femelle du coucou qui vient faire elle-même cette exécution, et qui dévore les jeunes oiseaux. Au reste, il y a des versions très différentes sur ce sujet, car l'on prétend aussi que le jeune coucou est lui-même le meurtrier de ses frères adoptifs, soit qu'il les étrangle quand il est assez fort, ce qui est l'opinion de plusieurs personnes, soit qu'il les fasse seulement mourir de faim, en accaparant toute la nourriture qui arrive au nid. Quoi qu'il en soit, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans le coucou beaucoup de prévoyance, puisque, se sentant incapable de protéger convenablement ses petits, il trouve moyen de les faire garder à d'autres. Il n'a pas en effet assez de courage pour les défendre lui-même, et il fuit devant des oiseaux d'une taille bien inférieure à la sienne.

Ce n'est pas à une seule espèce d'oiseaux que le coucou confie le soin de sa progéniture; on le voit choisir tantôt le verdier, qui fait son nid sur les plus grands arbres, et tantôt l'alouette, qui le construit à terre; quelquefois c'est à la fauvette qu'il s'adresse, mais le nid du ramier est celui qu'il paraît préférer pour y déposer son œuf.

Quand approche l'époque où le coucou disparaît, c'est-à-dire vers le lever de la canicule, il change de couleur et fait entendre plus rarement sa voix.

Voilà en somme ce que dit Aristote des habitudes du coucou, et ce que Pline a copié à sa manière, c'est-à-dire en répétant à peu près les mêmes phrases, et les ajustant de manière à ce qu'elles fassent un sens tout différent; établissant par exemple, dès le début, que le coucou est un épervier métamorphosé, puis reproduisant sur-le-champ les faits qui ont servi au naturaliste grec à prouver que ce sont deux oiseaux différens. Afin qu'on voie jusqu'à quel point l'écrivain romain sait défigurer un texte, je donnerai ici le passage principal dans lequel il parle du coucou; mais je ferai remarquer auparavant qu'il n'a pas su de quel oiseau Aristote a voulu parler; il s'est contenté d'écrire en lettres latines le nom grec κοκκυξ, et sans se douter qu'il y eût rien de commun entre le *cuculus* d'Italie et le *coccyx* de Grèce.

« Le *coccyx*, dit-il, paraît n'être autre chose qu'un épervier qui a changé de figure; en effet, quand on a vu les premiers, les autres disparaissent au bout de peu de jours. Le coccyx lui-même

ne se montre que pendant une petite partie de l'été, après quoi on ne le voit plus. Il est le seul des éperviers qui n'ait pas les ongles crochus et qui n'ait pas la forme de la tête propre à cette famille; il n'en a guère que la couleur, et pour le reste, il est plutôt comparable à la colombe. Il devient aussi quelquefois la proie de l'épervier, quand il leur arrive de se recontrer, et c'est de tous les oiseaux le seul qui serve de pâture à sa propre espèce. Le coccyx se montre au printemps et disparaît au lever de la canicule. Il pond toujours dans un nid étranger, principalement dans le nid des ramiers. Il n'a le plus souvent qu'un œuf, rarement deux, et c'est encore une particularité qui le distingue entre tous. Le motif qu'il a pour placer ainsi ses petits en maison étrangère, c'est qu'il connaît la haine que lui portent tous les autres oiseaux, qui tous et jusqu'aux plus petits lui font la guerre. Voyant donc que sa race courrait grand risque de s'éteindre, s'il n'avait recours à la ruse, à défaut du courage dont il est dépourvu, il ne construit point de nid. La femelle, dans le nid de laquelle il va déposer son œuf, nourrit le petit lorsqu'il est éclos. Ce petit, naturellement avide, enlève la nourriture à ses compagnons; il engraisse et charme ainsi les yeux de sa nourrice. Celle-ci se complaît et s'admire dans son ouvrage; ses enfans bientôt ne lui paraissent que de chétifs avortons; elle les méconnaît et les laisse égorger par l'étranger, qui finit par la tuer elle-même quand il se sent en état de voler. A cette époque, il a la chair plus délicate qu'aucun autre oiseau. »

On ne trouve dans Pline aucun autre passage relatif au *coccyx*; quant au *cuculus*, il en est question dans plusieurs endroits: d'abord à l'occasion de la vendange, et parce qu'en ces temps-là les vignerons poursuivaient du triste chant de cet oiseau ceux qui tardaient trop à tailler leur vigne, comme pour leur prédire que le printemps qui est l'époque de l'apparition du coucou les surprendrait encore la serpe à la main. La seconde fois, c'est à propos de remèdes. Un coucou enveloppé dans une peau de lièvre et attaché sur le front, est, suivant notre auteur, un moyen merveilleux pour provoquer le sommeil.

J'allais oublier un troisième passage qui vaut cependant bien la peine d'être cité. « Lorsqu'un homme, dit Pline, entend pour la première fois le chant du coucou, s'il marque sur le sol, au moyen

d'une raie, l'espace recouvert par son pied droit, la terre prise dans l'intérieur de ce contour aura la vertu singulière d'écarter les puces de tous les lieux où on la parsemera. »

Il est juste cependant de faire remarquer que Pline, tout ami qu'il est du merveilleux, ne semble pas croire à l'efficacité de ces deux moyens, et qu'il ne les rapporte qu'à l'occasion des pratiques superstitieuses répandues de son temps parmi les personnes adonnées à l'étude des sciences occultes. Au reste, même en écartant ces deux passages, il reste encore bien assez de fables dans son histoire du coucou. On ne trouve au contraire presque rien qui ne soit vrai dans celle que nous a laissée Elien, et il faut croire que cette fois l'auteur a été bien servi par le hasard, car d'ordinaire ce n'est pas par l'esprit de critique qu'il se distingue.

Elien est certainement de tous les naturalistes anciens, celui qui a le mieux parlé des mœurs du coucou. Ainsi Aristote s'était trompé en disant que la femelle cherche de préférence le nid des ramiers pour y déposer son œuf, car la nourriture qui convient aux pigeonnaux ne convient nullement au jeune coucou. Elien, au contraire, en désignant les oiseaux dont le nid reçoit l'œuf étranger, ne cite que des espèces qui, du moins dans le premier âge, ont un régime insectivore. Il remarque aussi, et très justement, que ce n'est point aux nids vides que le coucou s'adresse, mais à ceux qui ont déjà plusieurs œufs; seulement, ajoute notre auteur, s'il en trouve un trop grand nombre il en emporte un ou deux à la place de celui qu'il laisse, et pour faire cette substitution il guette le moment où les maîtres du logis sont absens l'un et l'autre.

« Le jeune coucou, poursuit Elien, sentant bien qu'il n'est qu'un intrus, s'empresse d'aller rejoindre ses vrais parens dès l'instant qu'il peut se confier à ses ailes; d'ailleurs, ajoute-t-il, à cette époque son plumage le faisant reconnaître pour étranger dans la maison, il y est battu de tous, et n'a rien de mieux à faire que d'en déloger au plus vite. » Ceci n'est pas exact; le jeune coucou continue d'être soigné par sa mère adoptive long-temps après qu'il est en état de voler, et le premier usage qu'il fait de ses ailes est pour aller à sa rencontre lorsqu'elle lui apporte la becquée.

Sur ce point, au reste, l'opinion d'Elien se rapproche de celle qu'on trouve exprimée dans le premier livre des Ixeutiques. « Le

coucou, dit Oppien, est le premier oiseau qui nous annonce le printemps. Il ne construit point lui-même son nid, mais il va chercher celui de quelque autre oiseau, et après avoir dévoré les œufs qui s'y trouvaient, il laisse les siens à leur place. Les œufs substitués sont couvés par l'étrangère qui ne reconnaît son erreur qu'après que les petits sont éclos. Indignée de la fraude, elle abandonne son nid et va en construire un autre. La vraie mère alors revient et pourvoit aux besoins de sa jeune famille. »

Oppien ne dit point quels motifs portent la femelle du coucou à confier à une autre mère le soin de couver ses œufs; Elien pense que c'est parce qu'étant d'un tempérament très froid, elle sent qu'elle ne pourrait leur communiquer la chaleur dont ils ont besoin pour éclore. De notre temps, on a émis une opinion diamétralement opposée, et qui pour cela n'en est pas plus juste. Les coucous, à en croire Levaillant, sont des oiseaux très ardens en amour, et qui pendant toute la saison de la ponte, sont dans une sorte de fièvre continuelle. S'ils voulaient couver eux-mêmes leurs œufs, ils les cuiraient, pour ainsi dire, et c'est pour parer à ce danger que la nature leur a donné l'instinct d'aller pondre dans un nid étranger.

Toutes les fois qu'un animal présente, soit dans ses mœurs, soit dans ses formes, quelque chose d'un peu étrange, il devient bientôt l'objet d'une foule de fables ridicules. Le coucou nous en offre un exemple, puisque son histoire s'est successivement enrichie de plusieurs circonstances merveilleuses, dont quelques-unes même n'ont aucun rapport avec celle qui avait d'abord appelé l'attention.

On avait remarqué, par exemple, que cet oiseau, dont le vol est ordinairement très élevé, et qui ne se perche guère que sur les plus grands arbres, a de tout autres allures pendant les premiers jours qui suivent son apparition. Alors, en effet, il se tient dans les broussailles, où on le voit sautillant de branche en branche, et quelquefois même descendant jusqu'à terre. On supposa assez naturellement qu'il se ressentait encore des fatigues du voyage; aujourd'hui on croit que s'il se tient ainsi près du sol, c'est qu'à cette époque de l'année il ne pourrait trouver ailleurs les insectes dont il se nourrit. La première explication, au reste, si elle n'était pas vraie, était du moins très plausible. On admit assez volontiers

que ce qui empêchait l'oiseau de s'élever, c'était le manque de forces; mais quelques personnes soupçonnèrent que cet épuisement était le résultat d'une mue qu'il avait subie avant de partir pour nos climats. Cette hypothèse, cependant, offrait une grande difficulté, car l'on ne concevait pas comment un oiseau déjà épuisé pouvait entreprendre un long voyage. Quelqu'un la résolut d'une manière tout-à-fait inattendue, en disant que le coucou faisait le trajet sur les épaules du milan, qui avait la complaisance de lui servir de monture. Je ne sais qui a imaginé le premier ce beau conte, mais le plus ancien auteur qui en parle est Isidore de Séville. C'est aussi à ce bon évêque que nous devons l'histoire des cigales qui naissent des crachats du coucou.

C'est une chose assez rare que de voir cracher un oiseau, et plus rare encore de voir naître des insectes de sa salive; mais cela arrive par une permission toute spéciale de la Providence qui veut que l'ingratitude du coucou ne reste pas impunie. Il a étranglé sa mère nourricière, il sera poignardé à son tour par les êtres qui lui doivent l'existence : *a filiis expecta ea quæ patri feceris*. En effet, les cigales dont nous venons de parler ne sont pas plus tôt en état de se mouvoir, qu'elles s'attachent sous l'aile de l'oiseau, le percent de leur aiguillon, et le font mourir par leurs piqûres répétées.

Quelque ridicules que paraissent ces contes, il ne faut pas croire qu'on les ait inventés à plaisir; chacun d'eux, au contraire, repose probablement sur quelque fait mal observé. Ainsi le coucou ressemble à l'épervier par le vol, par la longue queue, par la couleur générale du plumage, par celle des yeux et des pieds, par l'espèce de manchette qui retombe de la jambe sur le tarse. On aura vu un épervier accroché sur le dos d'un milan, animal qui, comme on le sait, est fort lâche et se laisse battre par des oiseaux d'une taille bien inférieure à la sienne, on aura cru que c'était un coucou qui courait la poste.

Quant au conte des cigales, il paraît reposer sur une double erreur.

On aura pu voir quelquefois, sur des buissons autour desquels le coucou avait voltigé, une substance blanche mousseuse qu'on connaît sous les noms de *crachat de grenouille*, *écume printanière*, etc. On aura cru que c'était l'oiseau qui l'avait laissée. Au centre de cette

écume, si on l'examine de près, on trouve une larve d'abord très petite, mais qui, grossissant peu à peu, se transforme en un insecte de la famille des cigales, la *cercopte écumeuse*. Voilà donc les cigales engendrées de la salive de l'oiseau; maintenant il n'y a nulle difficulté à comprendre comment on aura pris pour des cigales certains insectes ailés, autrefois connus sous le nom de mouches-araignées, insectes qui s'attachent en effet à l'aisselle des oiseaux, et les piquent cruellement.

Isidore de Séville admet, comme on l'a vu, que le coucou émigre chaque année à l'approche de l'automne, et revient au printemps dans nos pays porté sur le dos du milan; un autre auteur dont on ne connaît ni le nom, ni l'époque précise, explique différemment la disparition de l'oiseau pendant l'hiver, et suppose qu'il se cache dans des trous creusés en terre ou dans l'intérieur des vieux troncs d'arbres. « On l'y trouve quelquefois, dit-il, tout souffreteux, dépouillé de ses plumes et ressemblant plus alors à un crapaud qu'à un oiseau. » Cette opinion se fondait encore sur des observations vraies; seulement on avait généralisé mal à propos un fait purement exceptionnel.

En admettant l'hibernation du coucou, il fallait supposer, ou bien que l'oiseau passait l'hiver engourdi dans sa retraite, comme les marmottes et les loirs, ou qu'il y vivait, comme les castors, des provisions amassées durant l'été. L'auteur du livre *de la Nature des choses* se décida pour la dernière opinion. Albert-le-Grand, au contraire, se fondant sur le témoignage de plusieurs personnes qui avaient déterré de ces coucous sans plumes, et n'avaient rencontré dans leur gîte nulle apparence de provision, s'inclina plutôt pour la première. Albert, dans un chapitre très curieux où il traite en général des soins que prennent les oiseaux de leur progéniture, suppose que la femelle du coucou conserve pour son petit, même pendant qu'il est sous la tutelle étrangère, une active sollicitude; suivant lui, elle visite souvent le nid, voit si la nourriture qu'on lui apporte est suffisante, et à mesure qu'il a besoin d'une plus grande quantité d'alimens, elle trouve moyen de les lui assurer en faisant disparaître successivement les compagnons qui partageaient avec lui la pitance. Nifo, médecin italien qui écrivait vers la fin du XV^e^ et au commencement du XVI^e^ siècle, croit

que c'est le jeune coucou qui fait périr ses compagnons, non par malice et en les étranglant, comme l'avaient dit les anciens, mais en les étouffant de son poids, ou en les faisant tomber du nid dont il occupe bientôt à lui seul toute la capacité.

Albert savait bien que le jeune coucou a besoin, pour sa nourriture, de vermisseaux et non de graines, et par conséquent qu'il serait très mal hébergé dans le nid des ramiers. Il n'ose cependant dire que Pline et Aristote se sont trompés, et il aime mieux supposer qu'il existe une autre espèce de coucou, plus grande que l'espèce commune, et dont le genre de vie se rapproche davantage de celui des pigeons.

Plusieurs des écrivains encyclopédistes qui appartiennent à cette époque remarquable, Granvill, Arnauld de Villeneuve et autres, parlèrent aussi du coucou, car dans leurs livres rien ne devait être omis; mais, sur ce sujet comme sur presque tout ce qui concerne l'histoire naturelle, ils ne donnèrent que le résultat de leurs lectures, et, j'ai eu beau chercher, je n'ai pas trouvé, dans tout ce qu'ils disent de l'oiseau, un seul fait, un seul conte même, qui ne fût déjà consigné ailleurs.

Dans tous les ouvrages des naturalistes anciens, et dans ceux de leurs premiers imitateurs, on ne trouve, à proprement parler, aucune description; aussi est-on quelquefois fort embarrassé pour savoir à quelle espèce doivent s'appliquer les renseignemens qu'ils nous ont laissés. Aristote avait désigné le coucou d'une manière assez reconnaissable, mais cependant il avait négligé d'indiquer une particularité de structure qui distingue cet oiseau de la plupart de ceux avec lesquels on pourrait le confondre, je veux parler de la disposition des doigts dont deux seulement sont dirigés en avant, et les deux autres en arrière. Il faut croire qu'il ignorait le fait, puisque d'une part lorsqu'il énumère les oiseaux chez lesquels s'observe cette conformation, il ne nomme point le coucou, et que de l'autre, il compare ses pieds à ceux de la colombe. Belon, au contraire, quoique séparant dans son livre le coucou des grimpeurs, a eu soin de faire remarquer la direction des doigts qui se trouve aussi convenablement exprimée dans sa figure. « Le coqu, dit-il, a les jambes pattues, c'est à savoir qu'il y a des plumes attachées par le dehors, qui lui couvrent les jambes jusque dessus les pieds

qui sont de telle nature qu'il a deux doigts derrière et deux devant et desquels ceux de la partie du dehors sont les plus grands, comme ès pics-verds. » Belon parle des mœurs de l'oiseau d'une manière assez incomplète sans doute, mais telle cependant que si les observations postérieures permettent d'ajouter beaucoup à ce qu'il a écrit, elles n'obligent pas à en retrancher une seule ligne. « Nature, dit-il, a montré à l'endroit de cet oyseau qu'elle est soigneuse de son ouvrage : car comme le coqu ne pond qu'un œuf, et lequel il pouvait bien mettre au nid d'un serin, tarin, pinson, ou autre animal qui abesche ses petits de grain, toutefois elle a voulu luy chercher le nid d'un oyseau décent à sa nourriture, luy enseignant qu'il faylloit qu'il le mist en celui d'un oyseau qui nourrist ses petits de verms, et principalement d'une fauvette, qui était anciennement nommée *curruca.* Il a esté aussi veu pondre au nid d'une alouëtte contre terre, et au nid d'un coulomb ramier, et au nid d'un verdier. Si nature eust permis que le coqu eust mis son œuf dedens le nid d'un plus petit oyseau que lui, elle eust esté injuste si elle eust fait qu'il eust pondu plusieurs œufs : car luy qui est de grosse corpulence estant repu par un si petit oyseau comme est la fauvette, fust mort de faim si le père et la mère n'eussent fourni à la mangeaille ; mais comme le père et la mère pouvoient bien fournir à une quantité de petits, ainsi pourront-ils bien satisfaire à la nourriture d'un seul ou deux coqus, encore qu'ils mangent par jour autant de viande qu'eussent peu faire leurs six petits oysillons. »

Belon parle de la transformation de l'épervier en coucou, fable déjà réfutée du temps d'Aristote, et à laquelle il était lui-même bien loin d'ajouter foi ; il ne la rappelle probablement que pour avoir l'occasion de citer un vieux dicton à double entente qu'on me permettra de ne pas reproduire ici. Aldrovande n'a pas aperçu l'équivoque, et, s'en tenant au sens le plus décent, il a été conduit à supposer qu'en France on croyait généralement à la métamorphose du coucou.

Aldrovande et Gesner ont parlé beaucoup plus longuement que Belon des habitudes du coucou, et ont entassé à ce sujet une foule de citations qui n'apprennent rien autre chose, si ce n'est que cet

oiseau était quelquefois confondu avec l'engoulevent; nous verrons que la même erreur a été commise plus d'une fois et jusque dans ce siècle.

Aristote et Elien, ainsi que je l'ai dit, expliquaient différemment l'habitude qu'a la femelle du coucou d'aller pondre dans un nid étranger, supposant, l'un, qu'elle ne se sentait pas le courage nécessaire pour défendre sa famille, l'autre, qu'elle savait son tempérament trop froid pour couver et faire éclore un œuf. Ces deux opinions partagèrent les naturalistes jusque dans le XVIII[e] siècle; Hérissant alors en proposa une troisième qui était fondée sur l'organisation de l'animal. Cet anatomiste remarqua que chez le coucou l'estomac est placé autrement que chez la plupart des autres oiseaux, et qu'au lieu d'être protégé par le sternum, il est recouvert seulement par les muscles du bas-ventre. Suivant lui, une pareille disposition ne permettait pas à la femelle de couver, puisque dans cet acte l'estomac eût été comprimé de manière à troubler la digestion. On pouvait objecter à cela que le jeune coucou, tant qu'il reste dans le nid, a l'estomac comprimé justement de la même manière que l'aurait sa mère dans l'incubation, et que cela ne paraît diminuer en rien son appétit, qui est au contraire des plus voraces. On pouvait enfin faire remarquer que la même disposition organique se retrouve chez certains oiseaux, qui cependant couvent leurs œufs et élèvent leurs petits.

Au reste, quelle que fût l'opinion qu'on adoptât relativement aux causes qui portent la femelle du coucou à aller pondre dans un nid étranger; qu'on regardât cette anomalie comme dépendante de l'organisation du tempérament, ou du caractère, une même question se présentait toujours à résoudre : la mère, après avoir placé sa progéniture sous une tutelle étrangère, continue-t-elle à y prendre intérêt? Ce fut pour résoudre cette question que Lothinger fit des observations et des expériences nombreuses, mais dont le résultat ne semble pas bien concluant. Lothinger crut aussi remarquer que les oiseaux qui ne font nulle difficulté d'adopter l'œuf du coucou, quoiqu'il soit souvent très différent des leurs, abandonnent au contraire leur nid lorsqu'on y dépose des œufs provenant de toute autre espèce. Il paraît que les expériences qui l'avaient conduit à cette conclusion n'étaient pas faites avec les



précautions convenables, puisque celles que rapporte Montbeillard donnent un résultat.

Lothinger soutenait encore que le coucou femelle enlève les œufs qui se trouvent dans le nid où elle dépose le sien. D'autres observations, faites en Angleterre par le célèbre Jenner, semblèrent prouver que c'était le jeune coucou lui-même qui se chargeait du soin de vider le nid. Il reconnut cependant que, dans certains cas, c'est la couveuse qui, lorsque son nid est trop plein, fait tomber quelques-uns des œufs en cherchant à les arranger; l'accident porte presque toujours sur les siens, mais cela tient seulement à ce que l'œuf étranger, étant le plus gros et le plus lourd, occupe naturellement le fond, et se trouve ainsi moins exposé à tomber.

Jenner a décrit, avec beaucoup de soin et de précision, les manœuvres qu'emploie le jeune coucou pour rester seul en possession du nid. « Peu d'heures après sa naissance, on le voit, dit l'observateur, s'agiter et chercher à se glisser sous le petit oiseau dont il partage le berceau. Il parvient enfin à le placer sur son dos où il le retient en élevant ses ailes; alors, se traînant à reculons jusqu'au bord du nid, il se repose un instant, puis, faisant un effort, il jette sa charge dehors; il reste, après cette opération, fort peu de temps sans tâter avec l'extrémité de ses ailes, comme s'il voulait se convaincre du succès de son entreprise.

« En grimpant sur les bords élevés du nid, le coucou laisse quelquefois tomber sa charge, mais il recommence bientôt son travail, et ne le discontinue que lorsqu'il est venu à bout de son entreprise. On est surpris de voir les efforts réitérés d'un coucou de deux ou trois jours, lorsqu'on voit à côté de lui un petit oiseau déjà trop lourd pour qu'il puisse le soulever; il est alors dans une agitation continuelle et ne cesse de travailler. Mais, quand il est âgé de douze jours environ, il perd le désir de jeter dehors ses compagnons, et s'il lui en reste, il ne les inquiète plus; il paraît bien moins gêné de la présence des œufs que de celle des petits, et on a vu souvent un coucou de neuf à dix jours ne pas toucher à un œuf qu'on plaçait près de lui, et chasser un petit oiseau qu'on y mettait en même temps.

« La configuration particulière du jeune coucou, différente de

celle des autres oiseaux, est très propre à lui faire exécuter cette opération. La partie supérieure de son corps, depuis la nuque jusqu'au croupion, est très large, et on aperçoit dans son milieu une dépression considérable qui semble faite pour recevoir les œufs ou les petits oiseaux que le coucou veut rejeter; vers le douzième jour, la cavité s'efface, et l'animal perd en même temps le désir de jeter les objets dont il est entouré. »

Ce que dit Jenner de la conformation particulière que présente le coucou dans les jours qui suivent sa naissance, n'offre rien de plus extraordinaire qu'une foule de dispositions qu'on observe chez d'autres animaux à une époque déterminée de leur développement, et qui disparaissent quand les besoins auxquels elles sont destinées à satisfaire, viennent à cesser; toutefois de pareils faits ne peuvent être admis qu'après une vérification qui doit être plus scrupuleuse à mesure qu'ils s'écartent plus du cas général, et celui-là demanderait peut-être un nouvel examen.

Une fois, Jenner trouva dans un même nid deux coucous et une fauvette qui étaient éclos dans la matinée; en quelques heures, les deux coucous commencèrent à se disputer la possession du nid, et leur dispute dura jusqu'au lendemain après midi. Ce fut alors seulement que le plus gros parvint à jeter l'autre hors du nid, ainsi que la fauvette et un œuf qui n'était point éclos. Jusque-là les combattans semblaient avoir alternativement l'avantage, et chacun portait successivement son antagoniste jusqu'au bord du nid, d'où il retombait au fond, accablé sous le poids de sa charge. Enfin, après beaucoup d'efforts, le plus robuste l'emporta, et il fut le seul qui fut nourri par les fauvettes.

Le colonel Montagu rapporte, dans l'introduction du Dictionnaire ornithologique, des faits dont il a été témoin, et qui confirment pour tous les points essentiels ce qu'avait avancé Jenner. « Un paysan, dit-il, me fit voir dans son jardin un nid de friquets qui contenait un jeune coucou, et m'apprit qu'il s'y trouvait déjà quatre œufs quand l'étrangère y vint mettre le sien. Un matin, en allant à sa journée, il vit que le petit coucou et deux de ces friquets étaient éclos pendant la nuit; le soir, quand il revint, il n'y avait plus dans le nid que le petit coucou, tout le reste avait disparu. Désirant depuis long-temps observer les manœuvres qu'em-

ploie le jeune oiseau pour se débarrasser de ses compagnons, j'emportai celui-là chez moi, et je mis près de lui une jeune hirondelle; il ne tarda pas à la faire déloger. Je la replaçai à ses côtés, il la fit sauter de nouveau, et je lui fis recommencer ce manége autant de fois que je le voulus. Il avait, lorsque je l'emportai, cinq à six jours au plus, et pendant cinq jours encore il continua à manifester cette disposition insociable. Pour arriver à son but, il se remuait, se retournait, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à se glisser sous l'hirondelle; alors, par un mouvement brusque du croupion, une espèce de ruade, il la faisait sauter du haut en bas; quelquefois il ne réussissait pas du premier coup, car l'hirondelle était plus âgée que lui et déjà assez active, mais il ne se rebutait pas pour un premier échec, et après s'être reposé quelque temps comme pour reprendre des forces, il renouvelait ses tentatives, et n'avait pas de repos qu'il n'en fût venu à ses fins. Au bout de cinq jours, ainsi que je l'ai déjà dit, cette disposition cessa, et il permit à la jeune hirondelle de rester près de lui dans le nid. »

M. Blackwall a fait sur le même sujet des observations qu'on peut lire dans les Mémoires de la Société des sciences de Manchester; comme elles ne diffèrent en rien d'important des précédentes, nous pouvons nous dispenser de les reproduire ici.

Jenner, Montagu, Blackwall, tout en constatant les dispositions insociables du jeune coucou, n'ont rien vu qui indiquât en lui ce naturel sanguinaire que lui prêtaient les anciens naturalistes. Montbeillard, au reste, avait déjà fait à ce sujet une épreuve assez concluante.

A *priori* il lui semblait très invraisemblable qu'un oiseau qui, à l'état adulte, se nourrit d'insectes, montrât, dans le jeune âge, des habitudes carnassières; cependant, comme on bâtit peu solidement lorsqu'on fonde seulement sur des probabilités, il voulut constater le fait par la voie de l'expérience.

« Le 27 juin, dit-il, je mis un jeune coucou de l'année, qui avait déjà neuf pouces de longueur totale, dans une cage ouverte, avec trois jeunes fauvettes qui n'avaient pas le quart de leurs plumes et ne mangeaient pas encore seules; le coucou, loin de les dévorer ou de les menacer, semblait vouloir reconnaître les obligations qu'il avait à l'espèce; il souffrait avec complaisance que ces

petits oiseaux, qui ne paraissaient point du tout avoir peur de lui, cherchassent un asile sous ses ailes, et s'y réchauffassent comme ils eussent fait sous les ailes de leur mère : tandis que dans le même temps une jeune chouette de l'année qui n'avait encore vécu que de la béquée qu'on lui donnait, apprit à manger seule en dévorant toute vivante une quatrième fauvette qui avait été attachée auprès d'elle. »

Ce qu'on peut conclure de tout ceci, c'est que le jeune coucou, comme beaucoup d'autres êtres à deux pieds et sans plumes, est d'un naturel assez doux tant qu'on ne le gêne point, mais veut avoir ses aises à tout prix. Qu'il n'y ait point de nid à occuper, et les jeunes fauvettes pourront rester près de lui sans être inquiétées; qu'il y ait une place à prendre, au contraire, et il ne se donnera point de repos qu'il n'ait écarté tous ceux qui y auraient des droits. Du reste, point de cris, point d'emportemens, point de sang répandu; un coup d'épaule donné à propos, et tout est fini. On ne peut reprocher au coucou d'avoir tué ses compagnons, il n'a pas donné un coup de bec; à la vérité ils sont morts, ils sont morts de faim et de froid; mais encore une fois ce n'est pas lui qui les a tués : c'est un personnage irréprochable.

Le coucou ne dévore pas ses petits compagnons, quoiqu'il ne les aime guère, à plus forte raison ne tuera-t-il pas la nourrice qui lui prodigue ses soins presque jusqu'au moment où il quitte notre pays. Cependant Linnée et plusieurs autres naturalistes ont cru à cette fable, qui avait déjà fourni à Melanchton le texte d'un très beau discours sur l'ingratitude. Ils se fondent peut-être sur quelques observations analogues à celle qu'a faite Klein, qui cependant n'en tire pas les mêmes conclusions. Klein, étant encore fort jeune, découvrit, dans le jardin de son père, un coucou élevé par deux fauvettes. Lorsque le jeune oiseau fut à demi emplumé, il l'enferma dans une cage qu'il laissa dans un lieu voisin du nid. Quelques jours après, il trouva la mère fauvette prise entre les bâtons de la cage, ayant la tête engagée dans le gosier du coucou, qui l'avait probablement avalée par mégarde, croyant avaler seulement la chenille qu'elle lui présentait de trop près. Il avait, au reste, porté la peine de sa maladresse, et en étouffant sa nourrice, il s'était lui-même étouffé.

Si les expériences que nous avons rapportées prouvent que le jeune coucou travaille presque dès l'instant de sa naissance à jeter hors du nid tout ce qui s'y trouve; il ne s'ensuit pas nécessairement que ce soin repose uniquement sur lui, et il se pourrait que sa mère vînt l'aider quand il a affaire à trop forte partie. On pensera peut-être qu'une femelle qui ne couve pas son œuf ne peut s'intéresser au petit une fois qu'il est éclos; cette conclusion serait un peu hasardée; dans les parties tropicales de l'Afrique, l'autruche ne couve point ses œufs, et ce n'en est pas moins, *quoiqu'on die*, une mère tendre et dévouée. Il n'y aurait pas non plus d'invraisemblance à supposer que la fauvette, se sentant, au bout de quelques jours, incapable de fournir à tous ses nourrissons une quantité suffisante d'alimens, rejette les plus faibles dans l'espoir de sauver le reste de la couvée. Pour savoir à quoi s'en tenir sur ce sujet, Jenner fit l'expérience suivante. Ayant découvert un nid de friquets où se trouvait un œuf de coucou, il épia le moment où le jeune oiseau sortit de sa coquille, et quatre heures après il le fixa au fond du nid par des liens qui le serraient de manière à ce qu'il ne pût se soulever. Cela ne parut nuire en rien au développement de l'oiseau, mais cela fut très favorable à celui des petits friquets, qui ne furent point jetés hors du nid. Pendant cinq jours, ils partagèrent avec l'étranger les soins de leurs parens, qui ne semblaient faire aucune différence entre eux et lui. Aucun coucou, pendant ce temps, ne s'approcha du jeune captif. On ne put continuer jusqu'au bout l'observation, la couvée ayant été dénichée par quelque enfant.

Tout incomplète qu'est cette observation, elle confirme ce qu'on ne faisait jusque-là que soupçonner, à savoir qu'une fois que la femelle a pourvu à la conservation de sa progéniture en la plaçant sous une tutelle convenable, elle ne s'en occupe plus. Lothinger, à la vérité, croyait avoir dans un cas remarqué le contraire. Ayant enlevé du nid un de ces oiseaux, il le plaça à terre à quelque distance du lieu où il l'avait trouvé, et bientôt il entendit un coucou adulte qui semblait répondre par son chant aux cris de détresse du petit. Je n'élève aucun doute sur l'exactitude du fait en lui-même, mais il ne m'est pas prouvé même que les deux oiseaux se répondissent l'un à l'autre. Je ferai remarquer que, puisque

l'adulte chantait, ce ne pouvait être qu'un mâle, car le cri de la femelle n'est qu'une sorte de gloussement et non un chant; or, on sait que parmi les oiseaux les seules espèces où le mâle s'occupe des petits, sont celles qui vivent par paires dans la saison des amours : et l'espèce du coucou n'est pas de ce nombre.

« Il est fort douteux, dit Montbeillard, que ces oiseaux s'apparient; ils éprouvent les besoins physiques, mais rien qui ressemble à l'attachement ou au sentiment. Les mâles sont beaucoup plus nombreux que les femelles, et se battent pour elles assez souvent; mais c'est pour une femelle en général, sans aucun choix, sans nulle prédilection, et lorsqu'ils sont satisfaits, ils s'éloignent et cherchent de nouveaux objets, qu'ils quitteront de même sans les regretter, sans prévoir le produit de toutes ces unions furtives, sans rien faire pour les petits qui en doivent naître; ils ne s'en occupent pas même après qu'ils sont nés : tant il est vrai que la tendresse mutuelle des père et mère est le fondement de leur affection commune pour leur progéniture. »

Si, comme le dit Montbeillard, qui est en ce point d'accord avec les meilleurs observateurs, il y a beaucoup plus de mâles que de femelles, chacune de celles-ci doit avoir successivement beaucoup d'adorateurs; dès lors il devient difficile qu'elle s'occupe des soins du ménage, qu'elle ait un attachement bien vif pour le fruit d'une union qui est déjà oubliée; l'espèce périrait donc si l'inconstante femelle ne trouvait dans le nid des fauvettes une sorte d'*hospice des enfans trouvés.*

Quelle que soit, au reste, la cause qui détermine la femelle à aller déposer son œuf dans un nid étranger, il reste à savoir comment elle s'y prend pour l'y introduire; beaucoup de ces nids sont tellement exigus, qu'on ne voit pas comment elle pourrait s'y placer pour pondre; d'autres, tels que ceux du rouge-gorge ou du pouillot, ont une entrée fort étroite, et par laquelle évidemment elle ne saurait passer. C'est une difficulté à laquelle on ne paraît avoir songé qu'au moment où on en a trouvé la solution.

C'est à Levaillant que sont dues les observations relatives à ce sujet, et elles ont été faites sur une espèce africaine (le coucou doré ou didric), dont le voyageur a étudié avec très grand soin les habitudes.

« J'avais, dit-il, cherché pendant bien long-temps à surprendre l'oiseau dans le moment même où il dépose son œuf, mais je commençais à perdre l'espoir d'y réussir, lorsqu'un jour ayant tué une femelle de cette espèce, et voulant, suivant mon usage, lui introduire dans le gosier un tampon de filasse, afin d'empêcher le sang de couler sur les plumes, je fus très surpris, lorsque je lui ouvris le bec, de trouver dans sa gorge un œuf bien entier, et que je reconnus aisément pour un œuf de didric. J'appelai aussitôt mon fidèle Klaas pour lui montrer ce que je venais de trouver. Le bon Hotentot n'en fut pas moins surpris que moi, mais il se rappela alors que dans plusieurs circonstances, ayant tué des didrics femelles, il avait trouvé près d'elles, à terre, au moment où il allait les relever, un œuf récemment brisé. Je me souviens, en effet, qu'il m'avait dit plusieurs fois, en m'apportant des femelles de cette espèce, Celle-ci pondait au moment où je l'ai abattue. Comme j'avais un grand désir de confirmer cette première observation par d'autres semblables, je ne négligeai aucune occasion de tuer des femelles de didric, et cela explique le grand nombre que j'en ai rapportées en Europe; cependant je n'ai eu depuis qu'une seule fois l'occasion de voir une femelle avec son œuf dans le gosier. »

Les observations de Levaillant servent à faire comprendre un fait rapporté long-temps auparavant dans un ouvrage sur l'instinct des animaux, et qui n'avait pas d'abord été bien compris; c'est l'histoire d'un coucou que deux rouges-gorges mâle et femelle cherchaient à éloigner de leur nid. « Tandis que l'un des rouges-gorges donnait au coucou des coups de bec dans le bas-ventre, celui-ci avait dans les ailes un trémoussement presque insensible, ouvrait le bec fort large, et si large, que l'autre rouge-gorge qui l'attaquait en front s'y jeta plusieurs fois, et y cacha sa tête tout entière, mais toujours impunément, car le coucou n'éprouvait aucun mouvement de colère. Bientôt cependant il chancela, perdit l'équilibre, et tourna sur sa branche, à laquelle il demeura suspendu les pieds en haut, les yeux à demi fermés, le bec ouvert et les ailes étendues. Étant resté environ deux minutes dans cette attitude, et toujours pressé par les deux rouges-gorges, il quitta sa branche, alla se percher plus loin et ne reparut plus. »

L'auteur pense que ce coucou était une femelle pressée par le besoin de pondre; mais il est bien plus probable que c'est une femelle qui avait pondu, et qui, venant apporter son œuf dans le nid des rouges-gorges, en fut empêchée par le retour imprévu de ces oiseaux. Elle avait son œuf dans la gorge, et voilà pourquoi elle restait constamment le bec ouvert. Dans un des mouvemens qu'elle faisait pour éviter les coups, l'œuf se sera engagé trop avant et aura bouché l'entrée du canal aérien; de là suffocation, jusqu'à ce qu'un mouvement convulsif de la gorge, indépendant de la volonté de l'oiseau, aura fait avaler l'œuf et permis à la respiration de recommencer. L'œuf avalé, le coucou n'avait plus rien à faire avec le nid des rouges-gorges, et il était naturel qu'il s'éloignât.

Nous arrivons enfin aux faits observés par M. Prévost, qui a eu la bonne fortune de voir ce qu'avait cherché vainement Levaillant, la femelle déposant son œuf dans le nid où il doit être couvé.

« On sait, dit ce naturaliste, que les coucous qui arrivent dans notre climat dans le premier mois du printemps successivement et d'une manière isolée, continuent à vivre solitaires, occupant chacun une sorte de canton, un espace assez circonscrit dans lequel ils restent tout l'été. Cependant j'ai reconnu que cette sorte de cantonnement n'a lieu que pour les mâles, et que la femelle, au contraire, parcourt un espace beaucoup plus considérable, comprenant plusieurs de ces cantons; que cette femelle fait choix d'un mâle, avec lequel elle s'accouple, et qu'aussitôt qu'elle a pondu le produit de cet accouplement, et s'est assurée que les oiseaux dans le nid desquels elle l'a déposé en prennent soin, elle va chercher un nouveau mâle qu'elle abandonne ensuite, comme elle avait abandonné le premier. »

M. Prévost rapporte en détail une des observations qui l'ont conduit à ces conclusions, et nous la reproduirons ici dans ses propres termes.

« Après bien des tentatives inutiles, je réussis, dit-il, il y a quelques années, à prendre au filet, vers la fin du mois d'avril, un coucou femelle que je venais de voir retirer d'un nid, et déposer sur l'herbe un œuf de bergeronette. Pour la rendre reconnaissable,

je lui colorai les ailes avec de la teinture écarlate, je fixai sur sa tête un morceau de drap rouge, et je la remis aussitôt en liberté.

« Placé le lendemain de manière à pouvoir l'observer, je la vis, au point du jour, s'abattre auprès du même nid de bergeronette, et y enfoncer la tête. Dès qu'elle en fut éloignée, je m'approchai du nid, et je vis qu'elle venait de déposer son œuf. Dans l'espace de quatre heures environ, elle revint plus de cinquante fois dans le même bois, tantôt s'y arrêtant, tantôt passant avec rapidité. Trois jours après, je la vis dans un autre canton du même lieu, et pendant plus de six semaines, je la retrouvai successivement dans les cantons de six ou sept mâles, qu'il m'était presque toujours possible de distinguer par leur chant qui varie suivant l'âge, et je la vis s'accoupler successivement avec deux. Plusieurs œufs, provenant certainement de cette femelle, furent trouvés en différens endroits du bois par les gardes qui m'aidèrent dans cette recherche.

« Les coucous, comme cela a été observé par plusieurs auteurs, sont très ardens en amour. C'est dans l'attente de la femelle que le coucou mâle s'agite et change à chaque instant de place pendant la saison des amours; c'est pour l'appeler et l'inviter à le choisir qu'il répète incessamment son cri; et lorsqu'à son tour elle fait entendre le gloussement qui est son cri d'appel, il se précipite vers elle et la poursuit avec rapidité. On voit souvent une femelle entraîner ainsi à sa poursuite plusieurs mâles à la fois qui s'en disputent la possession par de violens combats.

« J'ai ouvert plusieurs femelles de coucous à l'époque des amours, et je ne leur ai jamais trouvé que deux œufs : l'un dans l'oviducte et prêt à sortir, l'autre encore attaché à l'ovaire ou un seul œuf à l'entrée de l'oviducte, et à l'ovaire, l'enveloppe déchirée d'un œuf récemment sorti. Dans l'un et l'autre cas, les ovules étaient toujours à peu près égaux en grosseur. »

Ces observations, et plusieurs autres que nous ne rapporterons pas, ont conduit M. Prévost aux conclusions suivantes :

1° La femelle de coucou est essentiellement polygame;

2° L'action du mâle ne féconde qu'un ou deux ovules seulement;

3° Chaque accouplement est suivi d'une ponte;

4° Le nombre de ces accouplemens successifs ne permet pas à la femelle de couver les œufs et de soigner ses petits, et c'est pour qu'elle puisse satisfaire à cet instinct de changement qu'elle a reçu un autre instinct par lequel elle confie à des soins étrangers sa progéniture.

Nous avons dit que plusieurs naturalistes anciens et modernes supposaient que le coucou ne quitte point notre pays, mais qu'à l'approche de la mauvaise saison, il s'enfonce dans des trous où il reste jusqu'au printemps; les migrations de ces oiseaux avaient dû en effet être moins remarquées que celles de la plupart des espèces voyageuses, car, ainsi que le fait observer M. Prévost, les coucous partent et arrivent isolément, tandis que les autres oiseaux de passage, plusieurs jours même avant de se mettre en route, se réunissent en bandes nombreuses; c'est ce que chacun, par exemple, a pu observer pour les hirondelles. Quoiqu'on ait rarement occasion d'observer le départ des coucous, on sait, à n'en pouvoir douter, qu'au commencement de l'automne, ils se rendent en Afrique; à Malte, on les voit passer deux fois l'an en même temps que les cailles, et que certaines espèces de passereaux.

Il arrive souvent qu'à l'époque du départ, les derniers éclos n'ont pas encore la force nécessaire pour suivre leurs compagnons; ne pouvant supporter le froid, ils vont chercher refuge dans des trous où ils vivent misérablement, mangeant des araignées ou des larves qu'ils trouvent dans le bois pourri. Avant que cette ressource leur ait manqué, et elle cesse nécessairement vers le mois d'octobre, ils perdent leurs plumes, se recouvrent d'une espèce de gale, et deviennent si laids, que quand on les a trouvés à cette époque, leur peau rugueuse, leurs gros yeux et leur large bec qui s'ouvre pour demander la pâture, les ont fait généralement comparer à des crapauds. Montbeillard, qui refuse, on ne sait pourquoi, de croire à ce fait, qu'attestent des témoins nombreux et irréprochables, suppose que ce sont de vrais crapauds qu'on a pris pour des coucous; une pareille assertion n'a pas besoin d'être réfutée; elle est d'autant plus étrange de la part de cet écrivain, qu'il savait que les jeunes coucous conservés en cage perdent leurs plumes et

deviennent galeux tout comme ceux qui restent abandonnés à leurs propres ressources.

S'il n'est pas permis de croire qu'on ait pris des crapauds pour des coucous, il n'y a pas la même difficulté à supposer qu'on ait confondu ces derniers avec d'autres oiseaux qui ont la même taille et à peu près le même port, avec les engoulevens. Ainsi un poète italien du xv^e siècle, Tite Vespasien Strozzi, a évidemment fait cette confusion dans les deux vers suivans, que je ne cite peut-être pas exactement, parce que je n'ai pu recourir à l'original :

*Accipitrem cautâ cuccus sic decipit astu,*
*Dum vagus incertas itque reditque vias.*

Ces deux vers peignent très bien le vol irrégulier et capricieux de l'engoulevent, et ne peuvent convenir, au contraire, en aucune façon à celui du coucou.

Par suite de la même confusion, plusieurs observateurs ont été induits à croire que le coucou, au moins dans certaines circonstances, couve ses œufs et élève ses petits. En lisant les différens passages qui ont été cités à l'appui de cette opinion, on voit que le prétendu nid de coucou est toujours à terre; le plus souvent même il n'y a point de nid, et l'œuf ou le petit repose sur la terre nue ou au milieu d'un tas de feuilles sèches. Or, on sait que l'engoulevent ne fait pas d'autres frais pour loger sa jeune famille; cette négligence apparente se remarque non-seulement dans l'espèce commune, mais encore dans toutes les espèces étrangères dont on a jusqu'à présent observé les habitudes.

La méprise s'est faite aussi quelquefois en sens inverse, et le pauvre engoulevent, qui était déjà bien assez calomnié, a été accusé encore de ne montrer que de l'indifférence pour sa progéniture. Cette dernière accusation est moins ridicule, mais elle n'est pas moins fausse que celle qui lui a valu le nom de *Tette-chèvre*, sous lequel il est connu en certaines provinces de France.

On ne connaît, dans l'ancien monde, aucun oiseau dont les mœurs ressemblent à celles du coucou, mais il en existe un dans le nouveau continent.

Cet oiseau, qui habite toute l'année les États-Unis, est nommé communément *cow-bird* (oiseau aux vaches), parce que souvent on le voit dans les champs occupé à chercher sa nourriture sur les pas du bétail; Viellot le désigne sous le nom de *passerine des prés*; M. Cuvier le range parmi les moineaux. Wilson est le premier naturaliste qui ait décrit les mœurs de cet oiseau, et pour les faire connaître nous emprunterons ses propres expressions.

« J'avais, dit-il, maintes fois, trouvé, dans les nids de trois ou quatre espèces de petits oiseaux, un œuf qui différait par la taille et la couleur de ceux auprès desquels il était placé. J'avais remarqué qu'en quelque nid que cet œuf se rencontrât, c'était toujours même grosseur, même disposition de taches; je me rappelais bien avoir entendu dire autrefois que la passerine des prés pond dans un nid étranger, mais on n'en parlait que d'une manière très vague; enfin un beau jour j'aperçus une femelle de cette espèce dans le nid d'un gobe-mouche aux yeux rouges, nid qui est très petit, et construit si singulièrement, qu'on ne peut le confondre avec aucun autre. Soupçonnant alors son dessein, je me retirai doucement, de peur de l'effaroucher, et revenant peu de temps après, je trouvai l'œuf qu'elle venait d'y déposer, et qui ressemblait de tout point à ceux que j'avais déjà remarqués dans d'autres nids. Depuis ce temps, j'ai plus d'une fois trouvé le petit de la passerine dans les nids de différens oiseaux. Je l'ai vu, lorsqu'il était plus âgé, suivre ses pères adoptifs en voletant de branche en branche, et criant pour la becquée. Au moment où j'écris, j'ai sous les yeux une passerine qui a été nourrie par des fauvettes à jaune-gorge, dans le nid desquelles je l'ai prise il y a six mois. »

Habituellement la passerine des prés fréquente les pâturages et les lieux découverts, mais pendant la saison des amours on la trouve souvent dans des lieux écartés, rôdant autour des buissons et cherchant évidemment les nourrices auxquelles elle doit confier le soin de couver ses œufs et d'élever ses petits. Les nids dans lesquels Wilson a trouvé des œufs de passerine, diffèrent beaucoup les uns des autres, tant pour la construction que pour l'emplacement; ainsi le *cordon bleu* niche dans le creux des arbres, et le *moineau babillard* dans les buissons de cèdre; la *fauvette à calotte dorée* place sur la terre son nid en forme de four, la *fauvette à jaune-*

*gorge* cache le sien sous des touffes de bruyère. La *fauvette olivâtre*, le *gobe-mouche aux yeux blancs* et le *gobe-mouche chanteur* suspendent leur nid, le premier entre deux petites branches, le second à quelque liane, et le troisième enfin tout à l'extrémité d'un rameau flexible, quelquefois à plus de soixante pieds au-dessus du sol.

« Tous ceux qui se sont occupés des mœurs des oiseaux, poursuit Wilson, ont pu remarquer qu'après que le nid est terminé, il se passe communément un jour ou deux avant que la femelle commence à pondre. Il paraît que ce temps est nécessaire pour que la maison soit bien sèche, et suffisamment solide; pendant cet intervalle, il arrive quelquefois que la passerine, trop pressée, vient déposer un œuf dans le nid, mais c'est pour elle peine perdue, car les propriétaires l'abandonnent constamment. Quand au contraire ils ont déjà des œufs, ils ne les quittent pas, quoiqu'ils en trouvent un nouveau; quand le petit de la passerine éclot, ils en prennent le plus grand soin et le nourrissent jusqu'au moment où il est en état de pourvoir lui-même à ses besoins. Au mois de juillet dernier, continue l'observateur, je trouvai le nid d'une fauvette à jaune-gorge qui était construit au milieu de feuilles sèches sous une touffe de bruyère, et j'y vis un jeune mâle de passerine qui le remplissait entièrement; je me tins plusieurs heures aux aguets, observant les allures des deux fauvettes, afin de voir si elles n'avaient pas aux environs quelques-uns de leurs petits déjà capables de voltiger, et dont elles continuaient à prendre soin; je n'en vis point, et je suis persuadé que tout le reste de la nichée avait péri de la même manière que périssent les commensaux du coucou.

« J'emportai le jeune oiseau et je le plaçai dans une cage où se trouvait déjà un cardinal. Pendant plusieurs minutes, le cardinal observa d'un œil défiant le nouveau venu, ne sachant trop encore s'il lui ferait bon ou mauvais accueil; mais son indécision cessa dès l'instant où celui-ci commença à crier pour avoir la becquée: il l'adopta sur-le-champ et se mit en devoir de satisfaire à ses besoins. Depuis lors il n'a cessé d'avoir pour l'orphelin les soins les plus assidus et les plus recherchés; s'il trouvait, par exemple, que la sauterelle qu'il avait apportée à son nourrisson était trop grosse

pour que celui-ci pût l'avaler entière, il la reprenait et la divisait en morceaux, qu'il présentait successivement après les avoir à demi brisés dans son bec. Quelquefois il le considérait de tous les côtés pour voir si rien ne manquait à sa toilette, et quand il découvrait sur les plumes la moindre saleté, il l'enlevait avec un soin et une délicatesse remarquable. »

Viellot semble douter de l'exactitude des faits rapportés par Wilson, mais on ne voit pas sur quoi ce doute repose. Si le naturaliste français n'a pas observé lui-même les habitudes de la passerine, beaucoup d'autres personnes ont eu occasion de le faire, et leur témoignage a confirmé pleinement ce qui avait été d'abord annoncé. Au nombre de ces observateurs je citerai le docteur Potter, dont le récit fournit quelques renseignemens qu'on ne trouve pas dans celui de Wilson.

Potter a reconnu que les passerines ne s'apparient point. Dans le temps de la ponte, on les voit par troupes de quatre, cinq et même jusqu'à dix-neuf et vingt individus; de temps en temps une femelle se détache de la bande, mais les autres ne semblent pas prendre garde à son départ, et aucun galant ne la suit.

« La femelle qui s'est séparée des autres, va communément se percher sur quelque lieu élevé, d'où elle peut suivre de l'œil les allures des oiseaux du voisinage, et voir ceux qui s'occupent de leur nid. Si le canton ne lui offre pas un observatoire commode, au lieu de rester ainsi en place, elle vole perpétuellement jusqu'à ce qu'elle ait trouvé ce qu'elle cherche. Voyant un jour une femelle fureter dans des taillis, je résolus de ne pas la quitter qu'elle n'eût fini sa besogne; mais sachant qu'elle pouvait me mener loin, je montai à cheval, et je me tins prêt à la suivre. Elle se dirigea le long d'un ruisseau, entrant dans tous les buissons où les petits oiseaux ont coutume de construire leurs nids. J'avais déjà fait à sa suite plus de deux milles, sans la perdre de vue, si ce n'est dans les momens où elle fouillait l'intérieur d'un buisson, lorsque je la vis s'élancer dans une touffe très épaisse d'aulnes, d'où elle ressortit au bout de cinq à six minutes; s'élevant alors en l'air, elle retourna triomphante vers ses compagnons qu'elle avait laissés dans une pâture. En pénétrant dans le fourré, je trouvai un nid

de fauvette à jaune-gorge, contenant un œuf de la fauvette et un autre que l'étrangère venait très certainement d'y déposer. »

« J'oubliais de dire qu'un quart d'heure auparavant elle était entrée dans un buisson de cèdres, et y était revenue à plusieurs reprises, paraissant ne quitter ce lieu qu'à regret. C'est qu'il s'y trouvait, comme je m'en assurai un instant après, un nid de moineaux; mais le propriétaire était sur sa porte, de sorte qu'il n'y avait pas eu moyen d'entrer. »

Il paraîtrait, d'après ce que disent Potter et Wilson, que la passerine ne porte pas son œuf dans le nid étranger, comme fait la femelle du coucou, mais qu'elle l'y pond directement; au reste, il serait bien possible que, chez une espèce comme chez l'autre, les deux moyens fussent également pratiqués, mais dans des circonstances différentes, et suivant que la construction du nid permet à l'étrangère d'y pénétrer, ou lui en interdit l'entrée.

Tous les observateurs s'accordent à dire que la jeune passerine finit, comme le jeune coucou, par occuper seule le nid qui l'a reçue; mais le dernier, comme nous l'avons dit, se débarrasse, par ses propres efforts, des œufs et des petits qui se trouvaient dans son berceau; on ne sait pas encore s'il en est de même de la passerine, et il paraît au contraire que, dans certains cas, si ce n'est dans tous, une des deux mères doit prendre ce soin. Ainsi Potter a vu un œuf de passerine déposé, avec cinq œufs de cordon-bleu, dans un trou d'arbre, profond de plus d'un pied, et tout-à-fait vertical. Cinq jours après, le petit de la passerine était éclos, et il ne restait plus dans le nid que trois autres œufs. Un quatrième fut trouvé au pied de l'arbre. Certainement ce n'était pas le jeune oiseau qui l'avait jeté, et si c'était la femelle du cordon-bleu, on ne peut pas supposer qu'elle l'eût fait par maladresse.

J'aurais dû, lorsque j'ai parlé des observations de Blackwall sur les mœurs du jeune coucou, dire quelque chose des calculs qu'il a faits pour connaître le nombre des oiseaux qui sont détruits chaque année dans le nid: je vais réparer cette omission.

Blackwall croit pouvoir établir, d'après diverses observations, qu'il se trouve, terme moyen, une femelle de coucou pour un espace de terrain de 1,100,605 yards carrés. L'Angleterre ayant de

superficie 153,176,320,000 yards carrés, on trouve que le nombre total des coucous femelles qui y arrivent chaque printemps est de 139,173 : or, chaque femelle pond dans cinq nids au moins, ce qui fait 695,865 œufs ; mais, comme chacun des oiseaux dans le nid desquels la femelle du coucou va déposer un seul œuf, élèverait, terme moyen, cinq petits ; il en résulte que le nombre des oisillons dont les coucous causent chaque année la mort en Angleterre (l'Écosse non comprise), est tout au moins de 3,479,325.

ROULIN.

# POÈTES

## ET ROMANCIERS

# DE LA GRANDE-BRETAGNE.

## IV.

## WILLIAM COWPER.

Les véritables réformateurs n'ont pas la prévision de leur œuvre; Luther, en soulevant la question des indulgences, ne savait point que le lévier de son argument théologique remuait le trône papal, l'Europe, les monarchies, et le monde. Bayle, qui précédait Voltaire, ne soupçonnait pas que les deux puissances contemporaines, le protestantisme et le catholicisme céderaient à l'action dissolvante de son Doute, appliqué aux faits. Voltaire lui-même, le metteur en œuvre des objections de trois siècles, devinait-il la destruction qu'il opérait? L'auteur du *Mondain* savait-il d'avance la révolution française? Non : s'il l'avait prévue, il n'aurait pas écrit.

Les réformes apparentes, celle que Ronsard, par exemple, a voulu introduire dans la poésie, sont conduites avec un grand fracas. Vous diriez alors une conspiration plutôt qu'une réforme; une lutte matérielle, non un travail de pensée; il y a, dans ces prises d'armes littéraires, un certain mouvement qui séduit, une régularité qui impose. Le chef marche en tête; il a son cheval de bataille, son panache orgueilleux, son costume pittoresque et son allure martiale; il nomme ses adjudans qui lui servent d'escorte; les trompettes sonnent la gloire du conquérant : interrompre ces éclatans concerts, c'est mériter la mort; les bourreaux ne sont pas loin. Le gros de l'armée suit et chante d'une voix les mêmes louanges : un seul drapeau flotte au-dessus de toutes les têtes; les goujats même réclament une part de la gloire. Tout cela est très beau.

Mais cette apparente pompe cache un vide fatal; il n'est jamais permis à l'intelligence de parodier la force physique. L'intelligence ne marche point à la conquête par bataillons envahisseurs. Elle s'isole; elle ne relève que de Dieu. Elle est puissante surtout dans la solitude; elle tire sa force d'elle-même; elle ne s'organise pas administrativement et militairement. Ce qui l'occupe, c'est elle-même, c'est la vérité, c'est l'amour, c'est Dieu. Plus son extase est profonde, moins elle songe à cette matérielle et active distribution des intérêts et des rôles, qui fait toute la vie d'un Bonaparte ou d'un Cromwell. A chacun sa part. A l'homme d'action, le trouble, la couronne, le glaive, le triomphe, la violence, l'ambition, le malheur glorieux; à lui l'Égypte, les Tuileries, l'île d'Elbe et Sainte-Hélène. A l'homme de pensée, le repos et l'obscurité extérieure; à lui ces ténèbres qui avivent la grande flamme intérieure dont il est animé; à lui le courage contre la misère, l'envie, l'indifférence, la conspiration du silence, du dédain et de la sottise. C'est folie de vouloir violenter la pensée; folie de confondre les deux rôles du conquérant armé et du réformateur intellectuel; folie de croire que le monde de la pensée se gouvernera comme le monde des faits; folie d'imaginer que le joug passera sur les idées, comme il passe sur les peuples. En Espagne et en Italie, plusieurs efforts de ce genre ont été successivement tentés. On s'est avisé de greffer de vive force le classicisme français sur la souche

castillane; on a prétendu soumettre le génie teutonique à la marche régulière du génie romain : aucun de ces essais n'a pu vivre. Laissez le progrès se faire, laissez l'intelligence se développer; laissez agir les influences qui dorment au sein des masses. Ronsard nous aurait peut-être épargné plus d'un défaut littéraire; peut-être une sève plus nationale aurait circulé dans tous les chefs-d'œuvre de la France, s'il n'avait pas joué au roi, s'il ne s'était donné pour l'Alexandre de la poésie, et s'il n'eût voulu, de gré ou de force, nous incorporer aux Romains. Mêlée à un esprit de collége très étroit, cette influence nous a singulièrement entravés; il n'a fallu rien moins que le génie d'un Pascal, d'un Molière, d'un Bossuet, pour briser ce cercle de fer. En effet, un mouvement pareil à celui que Ronsard commanda laisse toujours après lui quelques vestiges, alors même que son ridicule se découvre et qu'il tombe dans le discrédit. Et si ce mouvement a été mal dirigé, s'il y a eu exagération, affectation, violence, si quelque chose de faux et de dangereux s'y est mêlé, l'avenir est sinistre.

Comptez les mauvaises influences qui ont circulé dans la littérature française. Que voudriez-vous en retrancher? Au milieu des preuves de puissance, de fertilité, de facilité, que l'intelligence de notre pays a semées avec une si heureuse abondance, quelle tache originelle se fait sentir? N'est-ce pas l'esprit d'imitation, la servilité de la copie, l'adhérence aveugle, non au génie, mais aux formes de l'antiquité; l'idolâtrie superstitieuse de quelques règles surannées, la plupart du temps mal comprises? Tous ces défauts sont chez Ronsard, tous ces malheurs datent de lui; c'est de sa réforme gauchement tentée et poussée avec une exagération folle, que découlent nos erreurs et nos vices, et les calques maladroits de Pindare et d'Euripide, et les plates imitations de l'Italie. La tragédie pâle et décolorée de Lagrange-Chancel, est-ce autre chose que la tragédie de Jodelle, calquée sur le grec, remise en français moderne, et épurée par l'exemple de notre admirable Racine? Froideur, faiblesse, arrangement symétrique, tout cela ne se retrouve-t-il pas chez Jodelle comme chez Lagrange; et si Molière, Pascal, Bossuet, ont échappé à ces dangers, ne faut-il pas attribuer leur marche indépendante à l'énergie de leur intelligence, plutôt qu'à l'éducation primitive de leur

pensée? Ne disons donc pas qu'il faille se montrer indifférent à toutes les réformes; elles ont des suites et des influences incalculables, selon qu'elles sont bien ou mal dirigées.

William Cowper, poète peu connu en France, écrivain dont la sève et le génie sont tout britanniques, a été le réformateur involontaire et bienfaisant de la littérature nationale. Pauvre solitaire ignoré, né vers le milieu du XVIII$^e$ siècle, il a donné l'impulsion à tout le mouvement intellectuel auquel ont pris part les Walter Scott et les Byron. La première étincelle de ce magnifique incendie a jailli des pages de Cowper; il a transformé la sphère intellectuelle de sa patrie; et il l'a fait sans orgueil, sans fracas, sans outrecuidance, sans même se douter de son pouvoir. Son talent, fort isolé, fort original, et très réel, ne s'élevait pas à la plus grande hauteur; mais il était profondément naturel; il était parfaitement vrai. De son temps, la poésie artificielle était parvenue à dominer toute l'Angleterre; j'entends par poésie artificielle, celle qui se fait avec des mots et peu d'idées, avec un agencement plus ou moins heureux de syllabes, avec une cadence toujours la même, avec des images usées que l'on cherche à rajeunir, avec des saillies mesquines et des descriptions de boudoir. La grande poésie de Shakspeare et de Milton était tombée à ce point d'avilissement et de débilité prétentieuse, lorsque le misantrope Cowper s'avisa d'écrire; autour de lui régnaient de petits grands hommes, lilliputiens de la gloire: un nommé Merry, qui s'intitulait le *Cruscantiste*, et faisait des sonnets; un *Darwin*, qui chantait les amours des plantes, son microscope à la main; une miss *Seward*, qui rédigeait très agréablement des élégies à la lune: pleïade aux rayons glacés, qui s'éloignait étrangement du vieux génie national, du génie qui avait inspiré les vrais poètes.

Chez tous les peuples règnent tour à tour des phases différentes de poésie: elles suivent tantôt avec exactitude et de près, tantôt de loin et avec bizarrerie, les phases sociales. L'époque saxonne et monacale se confond avec les antiquités du moyen-âge, et nous ne la citons que pour mémoire; l'époque normande a produit Chaucer, dont la gaieté railleuse et l'observation caractérisée rappellent les vieux fabliaux français; le XVI$^e$ siècle, avec son Shakspeare pour

magnifique couronnement, et Spenser pour ornement plein de grâce, appartient à l'influence italienne. Dans Shakspeare, le génie du Nord domine sans doute ; génie impartial, observateur, appréciateur, génie qui juge et qui compare ; cependant, à la lecture de *Lucrèce*, de *Vénus et Adonis*, du *Marchand de Venise*, d'*Othello*, des *Gentilshommes de Vérone*, surtout de *Roméo* et *Juliette*, et des sonnets de ce grand homme, on voit combien le génie italien avait pénétré intimement dans la civilisation nouvelle de l'Angleterre. *Spenser*, tout italien par la forme, emprunte à l'allégorie symbolique du moyen-âge la fiction de ses récits. Quant aux poètes du second ordre, ils ne font, au XVI[e] siècle, qu'imiter Pétrarque et son école. Ce mode italien se perpétue jusqu'au règne des poètes métaphysiques. Ils sont à l'Angleterre ce que les *Gongoristes* sont à l'Espagne, les élèves de Benserade et de Dorat à la France, et les sectateurs de *Marini* à l'Italie; gens qui abusent d'un penchant national et le poussent au ridicule, à travers tous les raffinemens du style. La prédominance des casuistes, le règne des arguties, l'éternelle escrime des controverses avaient accoutumé les esprits à toutes les subtilités d'une dialectique épineuse : il fut étrange de voir ces subtilités devenir poésie, ces épines se changer en fleurs, et la théologie des écoles remplacer la muse nationale. Telle fut l'inspiration de Cowley, homme d'un esprit infini, et que de son temps on préférait à Milton. Cowley n'est qu'un casuiste en vers.

Lisez le *Paradis perdu*; vous verrez si les conversations de l'Ange avec Adam ne portent pas la même empreinte; mais le grand homme allait puiser à une autre source bien plus profonde : la foi religieuse l'animait. Quant à la forme, il l'empruntait aux anciens, modifiés par l'Italie ; et c'est le caractère particulier de son talent, d'être calviniste et mélancolique par la pensée, riant, lumineux et fécond par la diction et le style. Il faut le rattacher au groupe de Spenser et de Shakspeare; ce sont ses frères et ses rivaux. Il produisit peu d'impression sur son siècle; la métaphysique glaciale de Cowley avait conquis tous les suffrages. Des arguties pindariques ! des syllogismes en épodes ! des enthymèmes en dithyrambes ! Il n'y a pas de folie que l'esprit humain ne soit capable d'adorer.

Mais voici Charles II. Il revient avec sa troupe licencieuse ; *the jovial king*, le roi de bonne humeur, traîne après lui une cour toute

francisée. L'Angleterre parodie la France : les inspirations de Rochester et des beaux-esprits contemporains leur viennent, non pas de Racine ou de Corneille, mais de d'Assoucy et de Benserade. Plaisante caricature de notre élégance et de notre goût classiques! Par un malheur inséparable de l'imitation, les Anglais copient nos défauts, et Dryden jette sur la scène, en leur prêtant des tirades ronflantes, des argumentations pathétiques et des générosités surhumaines, les Clélie, les Cyrus, les Artamène de mademoiselle de Scudéry. Dryden, admirable versificateur, doué d'une pensée mâle, active, pénétrante; incapable de créer un drame, c'est-à-dire de faire vivre sur la scène des hommes avec leurs passions et leurs caractères; homme né pour la satire, l'épopée et la discussion; fit obstinément et fièrement six volumes de mauvaises tragédies et de comédies plus mauvaises encore. Talent perdu, qu'il faut aller déterrer aujourd'hui dans les cryptes littéraires, et dont le détestable emploi nous a privés de quelques œuvres puissantes. La vigueur de versification déployée par Dryden servait les progrès matériels de l'art. Pope se lança dans la même route, avec plus d'habileté, de souplesse et d'esprit. Ce fut Pope qui fit régner avec éclat dans son pays l'influence française.

L'époque de l'influence française sur la littérature de nos voisins, embrasse l'espace occupé par les règnes de Guillaume et Marie, de la reine Anne, et de George II. Elle est riche surtout en prosateurs élégans, en publicistes et en philosophes; les noms poétiques de cette époque ne se signalent par aucune forte originalité. Si l'ironie et le doctorat pouvaient servir de muses, on accepterait comme poètes Swift et le docteur Johnson; des étincelles de sensibilité vive et de mélancolie douce brillent chez Gray, Shenstone et Collins; mais leur verve est peu abondante : ils ont l'air de craindre leur propre génie, de le comprimer et de lui imposer silence.

Ainsi s'étaient affaiblies et affaissées progressivement et l'inspiration poétique anglaise, et la foi calviniste, et même l'ancien génie de la langue. Des hommes remarquables avaient paru : Johnson n'est pas digne de mépris; Pope est un admirable poète de salon; Addison, un observateur plein de sagacité et un prosateur plein d'élégance. Mais sans un renouvellement de sève, sans une réparation de forces, la poésie courait risque de s'éteindre; et rien ne le

prouve mieux que la faiblesse extrême, la nullité presque rachitique et l'insignifiance étiolée des écrivains qui restèrent fidèles à l'école de Pope. Hayley et Darwin comptent parmi ces poètes, qu'il faut placer dans les limbes du Dante, parce qu'ils ont vécu sans vivre;

Che mai non fur vivi.

L'Angleterre s'était long-temps reposée. N'ayant plus que des luttes partielles à soutenir, elle cherchait à se modeler sur la sociabilité du continent; les bûchers théologiques avaient cessé de dévorer leurs victimes; le pilori ne se chargeait plus d'oreilles sanglantes; la tolérance, annoncée par Locke, s'établissait par degrés; tout s'affaiblissait en s'amollissant; les haines s'éteignaient; le jacobitisme se confondait peu à peu avec le pouvoir, et le whiggisme se rapprochait de la philosophie. Pendant cette ère de repos, il y avait eu perfectionnement et progrès; la vie sociale avait gagné, les idées s'étaient élargies, les habitudes améliorées; les partis politiques avaient perdu, non leur aigreur et leur mauvaise foi, mais leur soif de sang; ils avaient renoncé à leur vieille affiliation avec les bourreaux. Toutes ces causes, jointes à l'admiration mêlée de crainte que la monarchie de Louis XIV avait inspirée, expliquent le développement de la poésie de Pope, et la dictature pédantesque, exercée par Samuel Johnson. L'espèce de perfection atteinte par ces deux écrivains, dans la prose et dans la poésie, n'était point conforme au génie originel et teutonique de la langue. La phraséologie était devenue latine, les idées roulaient dans un lit creusé par l'étude des anciens; l'inversion saxonne et la liberté vigoureuse, dont Shakspeare et Milton lui-même avaient fait un si bel usage, se trouvaient restreintes. Pour moi, je ne me sens le courage de détruire et d'émonder aucune des branches, aucun des rameaux de la civilisation intellectuelle. J'aime mieux, en les acceptant tous, en les estimant à leur valeur, apprécier comme nécessaires les changemens de ton et de couleur, les révulsions inévitables, les métamorphoses fécondes qui continuent le mouvement des littératures. Je ne connais de condamnable que le faux, le nul, le vague, le pédantisme, l'affectation; le madrigal de Benserade, imité des Italiens; le faux mysticisme emprunté aux Allemands; le faux enthousiasme de

Cowley, tout imprégné des arguties de l'école ; le faux classique importé chez les Espagnols. La sphère des arts est vaste comme la nature, et *il y a place pour tous dans la maison de mon père.*

Ainsi l'on peut citer, même dans cette époque de langueur poétique, plusieurs noms qu'il faut placer hors de ligne, bien que leur époque les entrave et les gêne singulièrement. Goldsmith, qui eût écrit d'admirables poèmes dans une société autrement disposée, se contente de deux ou trois esquisses, pleines d'ame, il est vrai. Thompson, dont toute la vie se consacre à l'étude et à la reproduction des scènes naturelles, prend un langage emphatique, se sert de couleurs outrées, prodigue le verbiage et les mots sonores, et crée un poème, célèbre dans son pays, beaucoup trop vanté en France, poème solennel et guindé, souvent éloquent, mais monochrone, et qui n'est pas animé de ce sincère et naïf amour de la nature, sans lequel il est impossible de la chanter. Thompson ignore que, pour la copier avec bonheur, il faut que l'image, après avoir frappé l'œil du poète, soit descendue au fond de son cœur et s'y soit gravée. Quelque chose de frivole et de superficiel, d'orné et de faux, de prétentieux et d'élégant, s'était glissé dans la poésie anglaise. Il s'agissait de retrouver l'inspiration intérieure, le secret de l'émotion et de la sympathie. Cette rénovation était réservée à un solitaire, à un malade : il se nommait Cowper.

Son père, l'un des chapelains de Georges III, était recteur d'un petit village du comté d'Hertford, nommé Berkhampstead, lorsque William, son sixième fils, vint au monde. C'était un enfant d'une constitution très débile et très frêle[1], que l'on ne conserva que par miracle, et qui, après avoir reçu à l'école du village les premiers élémens du latin et du grec, fut jeté tout à coup dans une école publique. Il était aussi timide que faible ; ses camarades exercèrent sur lui cette tyrannie du collége qui va jusqu'à la barbarie. Le pauvre enfant fut le jouet de sa classe, le souffre-douleurs de l'école. Toute son énergie, il la consacrait à se résigner, sans jamais imposer silence aux outrages par la vengeance, le ressentiment ou la fermeté. Il faut bien le dire, l'éducation publique, quels que soient ses avantages, développe les penchans hostiles et féroces de l'humanité. Ces murs de prison,

ces longues heures de travail, ce joug de plomb qui pèse sur la jeunesse, cette discipline militaire et monacale qui comprime son élan, cette jalousie excitée par les concours, ce mélange de toutes les nuances de caractères, timides ou hardis, impérieux ou souples; la terreur universelle inspirée par le despotisme nécessaire pour gouverner cette masse turbulente: voilà bien des causes pour donner à ces jeunes âmes je ne sais quelle férocité prématurée. Un esclave est volontiers tyran. On serait étonné des exemples de cruauté, des actes d'oppression sans remords qui ont lieu dans ces geôles de la jeunesse souffrante, comme Michel Montaigne a raison de les nommer. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Locke ont fait sentir l'extrême danger de l'éducation publique, ainsi dirigée par une discipline de soldat et des souvenirs de couvent; ils ont montré les forts écrasant les faibles, les grands tyrannisant les petits, et sous la prétendue égalité du collége, les iniquités d'une société mal organisée s'établissant au milieu des fleurs de la rhétorique et de l'étude de Cicéron. Cowper conserva toute sa vie l'empreinte de ses souffrances de collége; son caractère naturellement ombrageux devint si misérablement timide, que la présence des hommes fut pour lui un supplice. Il étudia ensuite la jurisprudence, ou plutôt il fit semblant de l'étudier. Ses véritables occupations, ses occupations sérieuses se réduisaient à quelques niaiseries enfantines; il dessinait le paysage, jouait de la flûte, élevait des oiseaux; et quand on vint troubler sa délicieuse paresse en lui demandant compte de ses études, il se trouva fort malheureux. Non seulement il ne savait rien; mais, au lieu d'avoir acquis la confiance, l'aplomb, ou, si l'on veut, l'arrogance nécessaire à quiconque se présente en public, sa timidité n'avait fait que s'accroître; on reconnut qu'il ne serait jamais reçu avocat; et sa famille, qui avait du crédit, obtint pour lui la charge lucrative de commis des comités secrets de la chambre des pairs. Il fallait se montrer à des hommes assemblés. Il eut peur, et donna sa démission avant d'avoir occupé la place. On espéra qu'en le nommant ensuite commis des journaux de la chambre basse, on vaincrait la difficulté offerte par son caractère. Il s'agissait d'occuper un cabinet isolé et de tenir en ordre les journaux du parlement. Malheureusement une discussion vint à s'élever à propos

d'un antécédent ; le commis reçut l'ordre de se présenter et d'apporter les preuves. Le jour était fixé. Cowper, qui avait étudié avec attention les journaux parlementaires, et qui était maître de son sujet, tomba dans une anxiété mortelle qui se termina par une maladie. « Les personnes, dit-il, qui sont organisées comme moi, et sur lesquelles les regards du public agissent comme un poison violent, pourront seules apprécier l'horreur de ma situation ; quant aux autres, elles ne me comprendront pas. Ma raison en fut bouleversée et ma santé détruite ; quand vint le jour de la fatale épreuve, j'étais au lit avec le délire, et tous mes amis convinrent qu'il fallait renoncer définitivement à toute espèce d'emplois publics. »

Cette intelligence malade, ces nerfs ébranlés, cette folie de terreur et de tristesse, conduisirent Cowper à la pensée du suicide. La faiblesse qu'il venait de montrer lui semblait une honte que devait effacer une mort volontaire. On parvint à le sauver plusieurs fois. Après ces tentatives désespérées, sa piété devint sombre, et la superstition joignit sa terreur à celle que les hommes lui inspiraient. Livré à une aberration mentale qui semblait incurable, il alla se réfugier à Huntingdon, dans le comté de Cambridge. M. Unwin, un des amis de sa famille, l'accueillit avec bonté. Sa vie fut plus douce, plus régulière, plus paisible, plus cachée ; il put goûter quelques-uns des plaisirs de la famille, sans en avoir les peines, les amertumes, les inquiétudes et les regrets : il se vit protégé par un rempart d'amitié et de solitude contre ce monde qu'il redoutait. Au lieu des brillans avocats du Temple qui s'étaient moqués de sa douceur et de sa tristesse, il ne vit autour de lui que de bonnes gens sans prétention et sans humeur, des personnes simples et non rustiques qui parvinrent à le réconcilier peu à peu, sinon avec l'humanité, du moins avec la vie. « Quand cette bonne madame Unwin, dit-il dans une de ses lettres, joue de la harpe auprès de moi, je sens mon ame se détendre, mon irritation se calmer, mes chagrins s'amortir, ma vie se renouveler ; ensuite nous nous promenons dans la forêt voisine : souvent il nous arrive de faire ensemble de véritables voyages, et les cloches du soir sonnent quand nous rentrons.—Alors je me sens très bien.— »

Après quelques années passées dans cette solitude, mistriss Unwin, qui, avec ce tact particulier aux femmes, avait compris

cet homme rare, lui conseilla de donner la forme poétique à ses méditations. Il hésita long-temps, et finit par obéir à celle qui avait été sa garde - malade et sa bienfaitrice. Une autre dame du voisinage, lady Hesketh, venait l'encourager dans son travail. Ainsi ce personnage peu agréable fut consolé, soutenu, protégé, ranimé par deux femmes. Son calvinisme outré ne les effraya pas. Elles devinèrent son talent, et soulevèrent délicatement cette écorce de timidité, de défiance et de marasme qui le couvrait. Pauvre hypocondriaque! Il se rassura peu à peu, comme ces animaux timides qui craignent la clarté du soleil, fuient la présence des étrangers, se soustraient aux caresses bruyantes, et que l'on n'apprivoise qu'à force de soins. La moitié de sa vie était absorbée par un délire triste, par une superstition incurable. Il se voyait damné; la vengeance de Dieu le menaçait; la miséricorde de Dieu ne le rassurait pas; pour lui, comme pour le grand Pascal, l'enfer était béant et inexorable. Cette religion de douleur était le seul aliment de son ame. Les hommes lui semblaient autant d'ennemis; et s'il ne s'armait pas contre eux de la colère insultante de Jean-Jacques, il fuyait leur approche avec un frémissement plus craintif.

Ces sensations pénibles, il les a transformées en poésie. En les livrant au public, il tomba malade de nouveau. Bientôt parurent ses Essais religieux et moraux, son excellente traduction d'Homère, et son admirable poème descriptif intitulé *la Tâche* (*the Task*).

Jamais poème ne s'est rapproché plus étroitement des rêveries de Jean-Jacques et des méditations d'*Oberman*. Pour goûter Cowper, il faut quitter tout souvenir du génie plastique des Grecs; il est chrétien et septentrional. Cowper ne reproduit pas la nature pour elle - même; il exprime avant tout les sensations que la nature lui communique; il la voit à travers sa pensée. Poète descriptif, il échappe à ce défaut commun de la poésie descriptive, la minutie et le peu d'intérêt des détails. Un voile de religieuse mélancolie couvre son paysage et se trouve en parfait accord avec le ciel grisâtre, les collines veloutées, les forêts ombreuses et les chaumières ornées d'Angleterre. Tantôt vous croyez voir un petit cadre de Wouvermans, commenté par un poète-philosophe; tantôt une plaine de Ruysdaël, avec la pluie qui tombe, la nuée lourde

qui s'avance, les lignes fuyantes des horizons vaporeux, le fermier qui suit sa route en rabaissant son feutre gris sur son front, et la petite fumée qui s'échappe d'un toit solitaire. De tout cela, Cowper fait de la philosophie; chacun de ses pas à travers la campagne déserte éveille un monde de méditations : jamais objet extérieur ne le sollicite et ne l'inspire, à raison de sa beauté propre ou de sa grandeur pittoresque; mais l'ame du poète réagit sur le monde extérieur; et par sa puissance de sympathie, elle donne de la noblesse à ce qui est vulgaire, de l'originalité à ce qui est vieux ou commun. Vouloir frapper l'imagination du lecteur par une série de tableaux, parler à l'œil de son esprit, ne l'occuper que de formes variées, de couleurs diverses, c'est le propre des génies secondaires, doués de quelque facilité de style. Trop souvent, dans les périodes de langueur littéraire, cette manière a été admirée; les Italiens comptent une armée d'écrivains qui joignent, à leur talent descriptif une certaine clarté didactique; Delille, Saint-Lambert, Esmenard, en France, ont suivi la même route; Darwin, en Angleterre, a joui long-temps d'une renommée populaire et brillante. Ils donnaient à l'art une base étroite, et faisaient reposer leur pyramide sur la pointe. Croyez-vous que la Muse ait une tâche si commune à remplir? Elle! être l'esclave chargée de présenter le miroir à la nature extérieure, et de la refléter sans omettre aucun détail! Oh! non; son inspiration tombe de plus haut; elle ne transcrit pas, elle ne copie pas; elle explique, elle approfondit, elle rêve, elle exalte, elle prie, elle pleure, elle console, elle chante.

On s'est laissé tromper par l'exemple de Virgile, ou plutôt par la mauvaise interprétation de ses Bucoliques. L'esprit d'imitation a tout gâté en Europe; il a jeté de siècle en siècle des idées fausses sur l'antiquité; idées qui n'ont pas cessé de se répandre, de fructifier et de grandir. On les a retrouvées vivantes dans la révolution française. *Bucoliques* signifie le *livre champêtre*. La vie champêtre, c'était le fond de la vie romaine. Si la société féodale intéresse encore la France, qui cependant n'a fait que traverser la féodalité, de quel haut intérêt devait être pour les Romains cette existence agricole, sur laquelle ils avaient élevé l'édifice de leur gloire! Religion, art militaire, mœurs civiles, cérémonies publiques, noms propres des familles, souvenirs guerriers, premières

conquêtes, tout se rapportait au même centre; les Romains n'étaient que des cultivateurs armés; ils labouraient leurs champs, étendaient leurs limites, le glaive à la main; en portant la cuirasse, ils invoquaient Triptolème et la déesse des moissons. Entre Rome conquérante et Rome agricole, se trouvait donc un lien plus intime encore que celui qui subsiste, après six siècles, entre la France féodale et la France renouvelée. Un poète romain qui parlait des champs et du labourage était sûr d'émouvoir la sensibilité nationale. Son inspiration était pieuse et patriotique; il invoquait les vieilles divinités du pays; il descendait jusqu'au germe originel de l'institution romaine. La grande division de la société, chez les enfans de Romulus, n'était-ce pas, d'une part, la propriété territoriale de l'agriculteur, et, d'une autre, la non-propriété du journalier? Les cérémonies n'étaient-elles pas toutes agricoles? Et les poulets sacrés, et les Lupercales, et toutes les fêtes romaines ne rappelaient-elles pas vivement ces habitudes primitives? Les héros du vieux monde romain n'étaient-ils pas des héros rustiques? Avec quel sérieux, avec quelle conviction de la sainteté du devoir qu'il remplit, Virgile dit les travaux des champs et explique *quid faciat lœtas segetes!* Ce n'est pas un homme de cabinet qui choisit une amplification de rhétorique, et qui compte sur l'éclat varié des couleurs et sur la rapide succession des tableaux; c'est un prêtre de Rome antique; *Romulus* et la *Mère Vesta*,

Romule Vestaque mater,

sont toujours devant ses yeux; il se place sous la protection immédiate des dieux de la patrie, des dieux du sol; il repète et redouble l'expression qui les indique :

Dii patrii, indigetes!

L'inspiration de Cowper est aussi profondément anglaise, que celle de Virgile est profondément romaine.

A peine cette voix mélancolique eut-elle jailli de la solitude, tous les ames sensibles à la poésie furent émues. Cowper reprochait à l'Angleterre son luxe, ses travers, ses querelles domesti-

ques, ses injustices, son ambition; le vieil accent du calvinisme retentissait pour la première fois depuis la mort de Milton. Tout le monde avait sacrifié la pensée à la forme, à l'exemple de Dryden; Cowper sacrifiait l'élégance de la forme à l'énergie et à l'élan de la pensée. Les poésies didactiques semblèrent pâles; les élégies et les odes de l'époque furent frappées de glace. L'allure libre, nonchalante, rêveuse, facile, enthousiaste, passionnée de ce misantrope qui n'écrivait pas pour écrire, qui n'avait ni système, ni prosélytes, ni panégyristes, ni journaux inféodés, ni prétention de souveraineté, ni intrigues actives, ni même un ardent besoin de gloire, fut une séduction irrésistible pour la génération nouvelle. Les hommes graves aimaient le sérieux de cette pensée toujours morale et chaste; les jeunes gens étaient ravis de cet abandon, de cette naïveté de jet, de cet entraînement, de cette sève naturelle. Le poète soulevait toutes les questions, remuait tous les sujets dont la masse publique était occupée; on voyait que, dans les méditations de sa solitude, les passions du monde extérieur étaient venu retentir. Tantôt il déplorait la concentration des familles dans quelques villes manufacturières, foyers d'industrie, mais aussi de vice et de malheur; tantôt il provoquait, dans des vers sublimes, l'abolition de la traite des noirs. Embrassant du fond de son asile champêtre l'horizon intellectuel de l'époque, il annonçait, en 1780, la chute inévitable de la Bastille et celle de la monarchie française; et cet homme, qui ne paraissait occupé que d'étudier le paysage assez uniforme du comté de Cambridge, jetait, à travers toutes ses rêveries naïves, mille lueurs prophétiques et profondes.

Comment donner l'idée d'un talent si complet dans son espèce, si étrange et si ingénu, qui semble marcher à l'aventure, et qui est guidé par une pensée ferme, inébranlable, dominante jusqu'à l'usurpation; d'un talent capricieux par la forme, familier dans le ton, misantropique par le sentiment, et dont l'inspiration secrète est tendre, attrayante, élevée, puissante même! *La Tâche* est un poème comme les *Essais* de Michel Montaigne sont un traité de philosophie. Aucun plan, aucune distribution des matières; nulle entrave, nulle règle; une causerie intéressante, une suite de méditations, de rêveries, d'élans lyriques, de souvenirs tendres,

de regrets déchirans, de critiques amères, de recommandations religieuses. Le rhythme marche comme la pensée, sans apprêt, sans brusquerie, sans saccade, sans recherche; avec une variété qui naît de la variété du sentiment. De tels écrivains défient la traduction. Essayez donc de traduire les vers suivans :

There in souls a sympathy with sounds
And as the mind is pitch'd, the ear is pleas'd
With melting airs or martial, brisk or grave.
Som chord in unison with what we hear
Is touch'd within us, and the heart replies.
How soft the music of those village bells
Falling at intervals upon the ear
In cadence sweet, now dying all away
Now pealing loud again, and louder still
Clear and sonorous, as the gale comes on!
With easy force it opens all the cells
Where mem'ry slept — Wherever I have heard
A kindred melody, the scene recurs
And, with it, all its pleasures and its pains.
Such comprehensive views the spirit takes
That in a few short moments I retrace
As in a map the voyage of his course
The windings of my way through mauy years.

Nulle prose ne rendra ce rhythme allié à la pensée et à l'image; ces vers, les seuls qui aient fait renaître la magie des sons; cette cadence molle, tour à tour retentissante et faible, qui exprime si bien les vibrations des cloches dans les champs! Une traduction littérale sera toujours une vraie profanation :

« Il y a dans les ames une sympathie avec les sons. Accens tendres ou guerriers, mélodies graves ou hardies plaisent à l'oreille, suivant la prédisposition de l'ame. Une corde vibre au-dedans de nous-mêmes, à l'unisson de la musique que nous entendons; et l'écho de notre ame y répond. Qu'elle me charme, cette harmonie des cloches du village, frappant l'oreille par intervalles, faible et douce d'abord, puis s'affaiblissant et mourant dans le vague de l'air, puis vibrant avec force, avec plus de force encore, et grondant comme le tonnerre, quand le vent l'emporte vers nous! La

musique, avec sa douce violence, ouvre tous les sanctuaires où la mémoire était endormie. A peine la mélodie que j'ai une fois entendue se fait entendre de nouveau, je revois les anciens lieux, je retrouve le passé avec ses plaisirs et ses douleurs. Mon ame se rejette en arrière; il ne lui faut qu'un moment pour parcourir, comme le voyageur sur une carte, tout l'espace de ses souffrances et de ses joies, tous les sentiers tortueux de la vie à travers de longues années. »

Ceux qui connaissent la profonde impuissance de la traduction ne chercheront dans les deux fragmens que je vais citer rien autre chose que le froid squelette de la poésie.

« Oh! un asile, un asile dans quelque vaste désert! quelque ombrage sans limites, quelque forêt sans terme! un lieu où ne vienne me trouver aucun bruit de tyrannie et de fraude, où jamais mon oreille ne les entende plus! Ces cris me font mal: mon ame souffre. Toujours des misères, toujours des supplices et des massacres. Il n'y a plus de sang humain dans le cœur de l'homme, plus de sympathie pour l'homme son semblable. Notre fraternité est rompue; rompue comme le lien de paille qui tombe et se détruit à l'approche du feu. Que lui a fait cet homme qu'il maltraite? de quoi est-il coupable? d'être noir tandis qu'il est blanc. Mais cet homme noir sera sa proie; il le chasse, il le traque, il le tue. La force brutale est dans la main du maître, et le maître en abuse. Un peu d'eau sépare ces deux pays, c'est une raison pour qu'ils s'abhorrent; sans cela vous les eussiez vus se confondre comme deux gouttes d'eau dans l'Océan. Triste chose! l'homme voue son frère au malheur, et devient son bourreau. Non, je ne voudrais pas avoir un esclave pour cultiver mon champ, pour me porter, pour rafraîchir mon sommeil pendant les nuits d'été; un esclave qui marcherait à mon signe et qui tremblerait à mon réveil; non, je ne voudrais pas un esclave quand on me donnerait toute l'opulence née de ses muscles achetés et vendus; non! Quoique la liberté me soit bien chère, et que ce soit, de tous les trésors de ce monde, celui que j'estime le plus, j'aimerais cent fois mieux être esclave moi-même et porter les chaînes dont il est chargé que de les attacher sur son corps. En Angleterre, nous n'avons pas d'esclave: en revanche, nous avons des esclaves au-delà des mers! Pourquoi ce contraste?



Dès que l'esclave a passé la mer, il devient libre; la servitude n'a pas en Angleterre d'atmosphère qui lui soit propre. Dès que la poitrine esclave aspire l'air britannique, dès que le pied esclave touche le sol, ce pied est libre, cette poitrine est libre! »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Bonheur domestique! de tous les biens que l'homme possédait avant sa chute, le seul qui ait survécu à son désastre, qu'il est rare de te goûter dans toute ta pureté ou de te conserver long-temps! Dans ta coupe de cristal, combien de gouttes amères la négligence, l'oubli et la faiblesse humaine laissent tomber! Les imprudens qui ne savent pas te conserver intact oublient que la famille est la nourrice de la vertu; c'est elle qui la soutient, jeune encore et chancelante, elle qui la console dans les jours de peine. Cette félicité est inconnue dans les lieux où la volupté a son trône et son temple, où cette déesse à la robe flottante, à l'œil enivré, s'appuie sur la mode capricieuse. Le bonheur domestique est pur, constant et doux; il déteste le changement; il lui faut des affections long-temps éprouvées, des joies calmes et profondes que ne valent pas les ardens transports du plaisir. »

« Pour moi, comme un daim blessé qui fuit la société de ses pareils, il y a long-temps que je me suis retiré, les flancs tout saignans encore des nombreuses flèches qui m'avaient frappé. Haletant, j'ai cherché au loin un lieu paisible, un ombrage protecteur pour y mourir sans être troublé. Là, je rencontrai un autre être que plusieurs blessures avaient frappé aussi. Son flanc saignait, son cœur était blessé; il comprit ma souffrance, et d'une main amie, il retira une à une la pointe acérée de ses dards: je fus guéri, je vécus. Depuis ce temps, j'habite avec un petit nombre d'amis des lieux écartés et solitaires, des bois reculés, bien loin des anciens compagnons de ma vie, loin du théâtre animé de ce monde que j'ai fui; mon cercle est borné, je ne désire rien de plus. C'est là que je médite; là, mes vues ont changé. Je n'aperçois plus le monde sous le même aspect qu'autrefois, et l'avenir m'apparaît sous d'autres couleurs. Je les vois ces hommes qui s'égarent dans un océan d'illusions; chacun d'eux poursuit sa chimère, et ce bonheur qui les séduit, ne cesse pas de leur échapper. Un rêve succède à un rêve; et chaque rêve nouveau leur laisse croire qu'ils

seront plus heureux qu'auparavant; fracas d'espérances déçues, qui forme cette grande clameur confuse qu'on appelle le bruit du monde. Prenez la moitié du genre humain, ajoutez-y les deux tiers de l'autre moitié, et demandez-leur si le total de leurs espérances et de leurs craintes n'est pas: — Rêves! — Rêves! — Rêves! La foule tourbillonne dans le rayon de soleil, gaie, insouciante, imprévoyante, comme ces insectes qui voltigent un moment (c'est leur vie), et qui disparaissent à jamais. Les rêves de ceux-ci sont folâtres; il y a d'autres rêves graves et sérieux. L'un vous parle de ses découvertes importantes, et l'autre de son histoire en prose; celui-ci fait un roman et se plaît à créer un héros dont personne n'entendit jamais parler; il dit que ce sont des Annales. Tel homme va chercher dans les catacombes du passé un nom obscur qu'il déterre; il vous dit les mœurs secrètes du personnage, ses traits, son attitude, son costume. Vous diriez qu'il l'a connu long-temps avant sa naissance: tel autre s'amuse à dévider le vieil écheveau de la politique et de l'histoire. Il vous apprendra ce que tous les ministres d'autrefois ont voulu faire, leurs intentions secrètes, leurs secrets desseins. — Rêves! — Rêves! — Rêves! »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

J'ai fait tort à Cowper en le traduisant; l'émotion, le rhythme, la couleur, le sentiment, tout se flétrit et s'effeuille dans une prose étrangère. Quoi qu'il en soit, la révolution de la littérature anglaise date de lui. *Crabbe*, *Wordsworth*, *Coleridge*, se rapportent à son école; toute la poésie anglaise a changé de face depuis la publication de ses œuvres, et la sévérité superstitieuse de sa doctrine n'a pas affaibli la puissance de son talent.

Malgré cette sévérité, c'est un écrivain plein de charme; on le plaint de trembler si douloureusement sous l'idée de la vengeance divine; on s'associe à ses peines; on reçoit de lui de précieuses consolations. L'écrivain qui console est rare; à peine en citerez-vous cinq ou six dont la parole puisse soutenir l'homme aux jours de la douleur. Et remarquez que ces consolateurs furent pour la plupart des misanthropes et des hypocondriaques. Lorsque votre ciel est sombre et que les nuées s'abaissent; quand l'horizon se ferme et se rétrécit devant vous, autour de vous; que les voix amies se taisent, et que les voix ennemies deviennent menaçantes; ouvrez



alors les écrivains les plus renommés par leur verve ardente, ou ceux dont les pages scintillent de chapitre en chapitre, ou ceux dont l'invention turbulente se précipite sur un lit de rochers, ou ceux dont la tendresse efféminée creuse la plaie des passions au lieu de la guérir. Vous ne trouverez que sécheresse et aridité chez ces auteurs. Alors Voltaire afflige, Diderot fatigue, Tasse ennuie, Dante irrite. Alors on sent le prix et la valeur intime de ces solitaires, qui ont écouté leur ame et qui parlent à la vôtre; ils descendent doucement dans les profondeurs de votre souffrance; le baume qu'ils y répandent n'éveille aucune passion, ne fait vibrer aucune corde douloureuse. Les remèdes qu'ils indiquent sont presque toujours simples, faciles et d'un usage presque vulgaire. Lorsque je vivais dans une société étrangère, que mon pays n'existait plus pour moi; que ces mœurs nouvelles m'oppressaient en m'environnant, que je déplorais amèrement la bizarrerie de mon sort, et le néant obscur de mon avenir; dans ces jours de deuil que personne ne daigne comprendre, et qui nous pèseraient bien plus encore, si le monde en devinait le secret; combien de fois m'est-il arrivé d'emporter avec moi l'écrivain ami, le volume consolateur; le premier poète anglais auquel je me sois associé intimement, et qui m'ait révélé ce grand secret inconnu, la fraternité des pensées humaines, sous les mille variétés de la forme et du style: *William Cowper!* Qu'il soit béni, William Cowper! Les gens de Londres possédaient encore à cette époque (et je ne sais si leur réforme n'a pas détruit ce lieu charmant), ils possédaient encore, auprès de leur ville gigantesque, une forêt solitaire, peuplée de daims, qu'on laissait vivre et se multiplier en paix, avec un gazon bien haut et bien touffu, et de grands chênes semés sans ordre, d'un âge vénérable, de ces chênes anglais, dont la verdure est foncée et la végétation capricieuse. Entre la ville et ce lieu de retraite, se trouvait le vaste terrain du Hyde-Parck, si bien que l'on entendait au loin, comme le murmure sourd d'une forge éloignée, le retentissement de la Babel de l'industrie, l'écho affaibli de la vie prosaïque, le bruissement des intérêts et des passions en conflit éternel. C'était là qu'il fallait lire Cowper, ce poète simple; c'était là qu'il se faisait entendre au cœur. C'est là

que s'est établie entre lui et moi une de ces fraternités de pensée qui ne se brisent qu'avec la vie. Parmi les événemens de l'existence, il y en a un qui se répète deux ou trois fois, et que l'on oublie de noter, tout absorbé que l'on est par la brutale puissance des faits : je veux parler du bonheur imprévu causé par certains écrivains. Ils rajeunissent la pensée ; ils en renouvellent la source intérieure. Qui pourrait oublier cela ?

PHILARÈTE CHASLES.

# LETTRE POLITIQUE.

## II.

## RÉCLAMATIONS DES ÉTATS-UNIS.

Londres, 26 janvier 1835.

**J'assistais le 1er avril 1834 à une séance de votre chambre des députés, débats solennels dont j'ai gardé mémoire. M. de Broglie descendait de la tribune dans un état d'agitation qui se manifestait sur sa figure pâle et convulsive; M. Guizot lui pressa la main, et les deux ministres échangèrent un regard maladif. M. de Broglie, interpellé par M. Berryer sur l'existence d'un traité avec l'Espagne acquittant huit millions de la créance américaine, avait balbutié une réponse vague. Vainement M. Sébastiani parla de la probité ministérielle, de la triste accusation que ferait peser sur le cabinet le rejet du traité américain; la chambre paraissait inquiète, mal disposée, et quand le moment du scrutin arriva, M. Dupin, avec une malicieuse gravité, déclara que le projet de loi sur la créance des États-Unis était rejeté à la majorité de huit voix.**

**J'avoue qu'en sortant de cette séance, je crus à la retraite de tout le ministère; habitué aux formes constitutionnelles de l'Angleterre, je ne**

pouvais concevoir comment un cabinet tout entier ne se portait point solidaire d'un échec aussi sérieux. L'unité est la première condition d'un gouvernement : chez nous, cela se passe ainsi, et vous devez sentir quelle facilité il en résulte pour les transactions diplomatiques. Quand un cabinet succède à un autre, il n'est point tenu de remplir les engagemens contractés par la précédente administration ; il peut repousser avec fermeté les reproches qu'on lui adresse, reprendre les négociations sur de nouvelles bases, se préparer surtout une majorité pour le vote de subsides qui est la conséquence du traité. On ne fit, en France, qu'une affaire personnelle de cet échec parlementaire ; M. de Broglie et M. Sébastiani se retirèrent seuls. La difficulté à l'égard des États-Unis resta la même.

Voilà pourquoi en Angleterre la presse tout entière s'est elevée contre la situation respective de la chambre et du ministère en présence du traité américain ; on comprend difficilement que les mêmes ministres viennent encore s'exposer à une épreuve, alors que le premier résultat a été un échec. Quand notre gouvernement traite, et qu'il s'engage à des subsides, c'est qu'il est tellement assuré de la majorité du parlement, qu'il peut répondre d'avance de l'obtenir pour la convention qu'il signe. C'est là sa force vis-à-vis de l'étranger ; on ne voit pas alors le scandale d'une signature donnée en vain au bas d'un acte diplomatique ; la parole du cabinet est sacrée, et lorsque ce cabinet ne peut la tenir, il se retire et proteste ainsi de sa ferme conviction dans la justice et l'équité du traité dont il demande les moyens d'exécution.

Vous marchez bien légèrement en France ; un ministre contredit le lendemain ce qu'il a avancé la veille, appose sans réflexion sa signature au bas d'un acte, s'aventure dans des engagemens qu'il n'a pas le pouvoir de tenir. Interrogez-le sur sa majorité ; il ignore complètement s'il pourra l'avoir sur tel acte plutôt que sur tel autre ; et quand l'échec arrive, lorsque la majorité lui manque, alors il ne voit pas qu'il a compromis le pays, et il décline la responsabilité des résultats. Qu'est-ce qui a amené la situation délicate qui menace les relations politiques de la France avec les États-Unis ? N'est-ce pas l'étourderie des ministres signataires d'une convention qui ne peut être exécutée ? Et pourtant ce doit être quelque chose pour des hommes politiques qu'une parole donnée en face du monde.

Ce qui me frappa surtout, je dois le dire encore, dans les trois séances de la chambre où ces débats se prolongèrent, ce fut l'ignorance profonde des orateurs qui discutèrent à la tribune. Votre éducation parlementaire est étroite et mal faite ; vous voyez toutes les questions par le côté passionné ; jamais la pensée ne s'élève aux grands principes sociaux et aux graves questions gouvernementales. Les membres de notre parlement

suent long-temps à Oxford et à Cambridge dans l'étude du droit des gens et de la diplomatie européenne; aussi nos discussions sont-elles pleines d'idées positives et de principes rationnels. Si nous parlons d'un traité, nous en savons toutes les phases; si nous rappelons nos vieilles guerres, il n'est pas un enfant de nos universités qui ne les récite de mémoire. Dans votre chambre des députés, on fait beaucoup d'esprit; on attaque merveilleusement la personne d'un ministre, on taquine tel conseiller de la couronne sur son banc, on épelle une petite leçon d'éloquence à l'usage des tribunes et des journaux, on se crée une popularité de tavernes et de clubs; mais les principes généraux, les grandes idées nationales, les annales du pays, tout cela est négligé par les élus de vos colléges, et par les ministres un peu plus encore que par les députés.

Pourtant jamais question plus importante du droit des gens que celle qu'allait soulever le traité avec les États-Unis. Il fallait embrasser toute l'histoire des dernières années du grand empire, la lutte si vigoureusement engagée entre deux puissantes nations, puis, au milieu de cette lutte, les droits et les priviléges des neutres, leurs devoirs aussi, les hautes questions de blocus, les tristes nécessités de la guerre, qu'il fallait révéler en face des générations nouvelles. Je ne remarquai dans vos séances que deux discours développés, d'abord celui de M. Bignon, tout préoccupé de sa position sous l'empire, position secondaire, qui ne s'éleva jamais à la pensée de l'empereur. Ce discours était une apologie terre à terre du système de Napoléon à l'égard de l'Angleterre, chose dite, faite et refaite avec toutes les formes de l'exagération par MM. d'Hauterive et de Rayneval en 1812, thême d'un historien qui a assisté aux faits sans les voir et sans pénétrer leur esprit.

Le second discours écrit fut celui de M. de Broglie, orateur d'une école différente, d'une érudition immense, mais sans grande portée. Si M. Bignon appartenait au système impérial de corps et d'ame, M. de Broglie, fils de la coterie de M^me^ de Staël, de cette opposition sérieuse avec l'école génevoise, puis de tribuns de bonne compagnie avec Benjamin Constant, MM. de Montmorency et de Sabran; M. de Broglie devait voir la question des États-Unis trop exclusivement dans les intérêts de l'Amérique contre la France impériale. Aussi son discours fut-il une apologie, apologie des neutres en face des deux grands belligérans, Napoléon et l'Angleterre; on vit, défendant les droits de la paix, l'homme essentiellement pacifique, le descendant du maréchal de Broglie, à qui Napoléon ne pardonna jamais de solliciter une place d'auditeur au conseil d'état, lorsqu'il lui offrait une épée.

Me sera-t-il permis de m'élever un peu au-dessus de cet esprit étroit

qui préside à l'examen des plus graves questions dans votre chambre, et de remonter à l'ensemble des difficultés que soulève le traité avec les États-Unis? Il est tels principes qui tiennent au droit naturel des nations; Français ou étrangers, nous sommes tous aptes à les examiner dans leurs fondemens, à les saisir à leur origine, à les suivre dans leurs différentes phases; le code des nations est universel.

Deux principes différens ont toujours été soutenus par l'Angleterre et la France, à l'égard des neutres, quand, belligérantes, elles se trouvèrent en face l'une de l'autre. Le principe posé par la France est celui-ci: « Le pavillon couvre la marchandise, c'est-à-dire quand un neutre arbore son pavillon sur un navire, quelles que soient les marchandises à bord, il n'est permis à aucune des parties belligérantes de visiter les marchandises que recouvre ce pavillon; le navire neutre est ainsi un territoire protégé par sa propre souveraineté (1). »

Le principe soutenu par l'Angleterre est au contraire celui-ci : « La neutralité doit être respectée, mais il est permis aux belligérans de visiter les neutres pour connaître les marchandises que couvre le pavillon, et s'il n'y a pas objet de contrebande à bord (2). »

Il faut laisser aux faiseurs de pamphlets officiels le soin d'admirer la grandeur du principe posé par la France, et de déclamer contre l'égoïsme de l'Angleterre; j'abandonne à l'école impériale toutes les épithètes d'*infâme* et d'*atroce* appliquées à la Grande-Bretagne. La France et l'Angleterre posaient des maximes différentes sans doute; ce n'était pas grandeur d'ame chez l'une, ni infamie chez l'autre; elles avaient toutes deux au fond leur intérêt; ce n'était point un esprit de chevalerie qui armait la France pour soutenir le droit des neutres. Puissance essentiellement continentale, elle avait tout à gagner pour son commerce en main-

(1) Ce principe a été proclamé dans les traités suivans : traité du 21 juin 1783, entre la Russie et la Porte, art. 43; du 10 septembre 1785, entre la Prusse et les États-Unis; du 10 novembre 1785, entre la France et la Hollande; du 11 janvier 1787, entre la France et la Russie; l'art. 31 porte que « les bâtimens neutres escortés par des vaisseaux de guerre ne peuvent être soumis à la visite; que la déclaration du commandant de l'escorte doit suffire; » — du 17 janvier 1787, entre la Russie et Naples; du 20 décembre 1787, entre la Russie et le Portugal; du 17 mars 1789, entre la France et la ville de Hambourg; du 6 mai 1789, déclaration de la Russie concernant le commerce neutre dans la Baltique; du 30 juillet 1789, traité de commerce entre le Danemark et Gênes. (*Recueil des Traités*, par Martens, tom. II, III et V.)

(2) Manifeste de la cour de Londres, du 20 décembre 1780.

tenant les droits et la liberté du pavillon neutre; par ce principe, elle favorisait ses transactions commerciales; seulement un pavillon était substitué au sien; les négocians ne souffraient pas; les hostilités ne pouvaient les atteindre, car le droit de visite seul pouvait reconnaitre et constater l'identité et l'origine réelle des marchandises et empêcher le commerce de l'ennemi.

L'Angleterre, au contraire, puissance essentiellement maritime, trouvait son intérêt à ne point respecter le pavillon neutre; ses corsaires s'enrichissaient de mille prises : en déclarant la guerre à la France, elle faisait plus qu'un acte d'hostilité à son gouvernement; elle éteignait la source de sa prospérité commerciale; elle ébranlait son crédit; elle attaquait son trésor; enfin elle usait de l'un de ses plus grands moyens de guerre, et forçait à la paix une puissance supérieure en ressources. Ainsi, je le répète, ne faisons point de sentimentalité ni de déclamations à l'égard de la France et de la Grande-Bretagne; pendant la guerre impériale, leurs rôles différens étaient dans la nécessité de leur situation.

Tous les gouvernemens admettent le droit de blocus, c'est-à-dire la défense pour les neutres d'apporter certaines marchandises désignées par les publicistes sous le nom de *contrebande* dans les ports ou pays assiégés par l'un des belligérans. C'est ici que commencent les devoirs des neutres, car eux aussi ont leurs devoirs tracés également par le droit des nations. Ainsi, il n'est point permis aux neutres d'avoir des matelots à bord des flottes d'une des puissances belligérantes, de transporter leurs marchandises; ils ne peuvent braver le blocus, faire servir leur pavillon comme auxiliaire à l'une de ces puissances, et tout cela sous peine de confiscation. Si la mer leur est librement ouverte, ils ne peuvent seconder l'un des belligérans au détriment de l'autre; s'ils transgressent cette loi, ils se font ennemis, leur navire est de bonne prise. Enfin un dernier devoir leur est imposé par les grands publicistes, c'est qu'ils doivent faire des concessions égales aux deux belligérans, et que s'ils souffrent de l'un des avanies, s'ils adhèrent à des conditions humiliantes et à des obligations particulières, l'autre belligérant est autorisé à faire subir les mêmes avanies et les mêmes obligations. Il est important de ne point oublier ce principe du droit des gens dans la question de l'Amérique.

Dans les temps ordinaires, le droit de blocus a des limites bien déterminées : il ne peut y avoir blocus que lorsqu'il est réel, c'est-à-dire, lorsque les forces respectives de l'une des puissances belligérantes assiégent et pressent une ville ou un point de territoire; mais dans les désordres des grandes guerres, jamais ce principe n'a été régulièrement admis, et quand la révolution française éclata, il n'y eut plus de barrières ni de

limites posées à l'égard des neutres. Sous le vieux régime, la guerre avait quelque chose de compassé, elle était soumise à certaines formes, on pouvait, en quelque sorte, en prévoir la fin et le résultat; mais quand la révolution française eut jeté les peuples dans la balance des gouvernemens, lorsque les alliés voulurent faire subir le joug à la France révolutionnée, et que la France déborda sur l'Europe des rois, il y eut bouleversement des idées reçues, et impossibilité réelle d'établir une règle à l'égard des neutres.

Ainsi une loi du 18 janvier 1798 déclara de bonne prise tout bâtiment neutre chargé en tout ou en partie de marchandises anglaises. C'était là une première dérogation aux maximes proclamées par la France elle-même. En même temps le Directoire déclarait qu'il serait signifié à toutes les puissances neutres ou alliées, que le pavillon de la république française en userait envers les bâtimens neutres, soit par la visite, la confiscation ou appréhension, de la même manière qu'ils souffraient que les Anglais en usassent à leur égard.

Cette dérogation du gouvernement français au principe qu'il avait posé lui-même, avait été amenée par le fameux traité du 19 mai 1794, entre les États-Unis et l'Angleterre, traité qui reconnaissait le droit de visite, de presse, d'extension de blocus, réservé à la Grande-Bretagne. Dans ce traité, le principe que le pavillon couvre la cargaison, est totalement abandonné par les Américains; on allait même plus loin : la dénomination des objets de contrebande était laissée à la décision du gouvernement anglais; on y admettait enfin que tout sujet de l'Amérique trouvé sur un bâtiment ennemi pouvait être traité comme un pirate (1). C'était donc le gouvernement de l'Union même qui acceptait le droit de visite, qui renonçait aux priviléges des neutres, et cela au profit de l'Angleterre. La France dut à son tour prendre des mesures de rigueur, et un arrêté du Directoire déclara pirate, tout sujet de puissance neutre trouvé sur les vaisseaux de nations ennemies.

Cette situation exceptionnelle cessa avec le consulat. Bonaparte arrivait au pouvoir avec des idées de paix et d'ordre; jeune consul, il était salué par les acclamations du peuple qui appelait un gouvernement fort. Des ouvertures furent faites également aux états de l'Union et à l'Angleterre; on en revint avec les neutres aux principes établis, mais quand, à Amiens, Joseph Bonaparte et les plénipotentiaires anglais arrivèrent au grand point des priviléges de la neutralité, l'Angleterre maintint son droit, et la France le sien; il ne fut nullement question de con-

(1) Art. 17, 18, 21, recueil de Martens, tom. VI, p. 369 et suiv.

cilier deux principes opposés, et qui tenaient à la situation particulière, aux intérêts intimes des deux puissances qui les proclamaient.

La paix d'Amiens ne fut qu'une trêve; l'Angleterre et la France étaient engagées dans des voies trop diamétralement opposées; la puissance maritime de l'une, et la force continentale de l'autre, ne leur permettaient pas d'avoir long-temps l'arme au bras; il y eut des prétextes plutôt que des motifs de guerre, et l'on se précipita encore dans ce duel de sang qui devait se prolonger pendant douze années, immense lutte où il y eut de part et d'autre de si grands efforts, de si éclatans prodiges.

Dans ce conflit violent, les états de l'Union gardèrent la neutralité. C'était une position magnifique. La France et l'Angleterre avaient besoin mutuellement de leurs produits, et elles ne pouvaient les échanger, puisqu'elles couraient l'une sur l'autre, puisque sur l'espace de deux mille lieues leurs flottes se croisaient, leurs corsaires arboraient leur pavillon et désolaient le commerce des deux pays. Les Américains s'offraient comme des intermédiaires, comme des courtiers, pour me servir de l'expression du temps, entre les deux peuples ennemis. Quelle brillante fortune leur était réservée! Ils achetaient dans les colonies des marchandises à bas prix, et les apportaient en France pour en retirer d'énormes bénéfices; Anglais et Français se servaient de leur pavillon pour couvrir mille fraudes; leur fret était à un taux élevé; ils n'avaient à redouter de concurrence qu'avec les Suédois et les Danois, également neutres. Toutes les grandes fortunes de l'Amérique datent de cette époque; pendant trois ans, toute fraude fut tolérée: on fermait les yeux, parce que la guerre entre les belligérans n'était point parvenue encore à ce degré d'énergie où tous les moyens sont permis (1).

(1) Voici dans quelles limites l'Angleterre permettait aux Américains de faire le commerce avec la France, et l'on peut juger combien ces prescriptions favorisaient la contrebande des marchandises anglaises :

« Les navires américains ne peuvent, en aucun cas, faire voile directement des ports des États-Unis pour un port quelconque de l'ennemi en Europe. Les navires américains peuvent aller des ports des États-Unis aux ports des colonies appartenant à l'ennemi, et retourner directement de ces derniers ports à ceux des États-Unis. L'ordre du conseil ne leur ôte pas la faculté d'aller directement des ports de ce royaume aux îles des Indes occidentales possédées par l'ennemi; et l'on ne prétend pas les empêcher de se rendre de ce royaume dans les ports de l'ennemi avec des productions coloniales, quand le parlement aura fixé les droits qui devront être payés pour une semblable exportation. Les navires américains peuvent continuer de commercer de ce royaume aux ports de l'ennemi, des ports de l'ennemi à ceux de ce royaume, et des ports des alliés de S. M. aux ports de l'ennemi,

Cependant les belligérans se ravisèrent. En vertu du traité de 1794, l'Angleterre continua de visiter les Américains neutres; il y eut des saisies faites à bord, des presses de matelot jusque sur des vaisseaux de l'état appartenant à l'Union (1); enfin l'Angleterre, restreignant de plus en plus le droit des neutres, déclara le blocus depuis Brest jusqu'aux rives de l'Elbe, alors envahies par l'armée française. L'acte du conseil du 16 mai 1806 déclarait ce blocus aux neutres, et M. Fox fut chargé de l'annoncer à M. Monroe, ministre des États-Unis. M. Fox disait : « S. M. a cru convenable d'ordonner que des mesures nécessaires seraient prises pour le blocus des côtes, rivières et ports, depuis l'Elbe jusqu'au port de Brest inclusivement; lesdites côtes, rivières et ports sont et doivent être considérés comme bloqués; mais S. M. déclare que ce blocus n'empêchera pas les bâtimens neutres chargés de marchandises non appartenant aux ennemis de S. M., et qui ne sont pas de contrebande, d'approcher desdites côtes, d'entrer ou de faire voile desdits ports et rivières (excepté les côtes, rivières et ports, depuis Ostende jusqu'à la Seine, dès long-temps en état de blocus), pourvu que lesdits bâtimens qui approcheront, et qui entreront ainsi (excepté comme ci-dessus), n'aient pris leur cargaison dans un port appartenant aux ennemis de S. M. ou en leur possession, et que lesdits bâtimens qui feront voile desdites rivières et ports (excepté comme ci-dessus) ne soient destinés pour aucun port appartenant aux ennemis de S. M. ou en leur possession, et n'aient pas préalablement enfreint le droit de blocus (2). » Cet acte du conseil de S. M. Britannique était une extension outre mesure du droit de blocus, tel que le code des nations l'admet; il était impossible aux forces navales de l'Angleterre, quelque nombreuses, quelque actives qu'elles pussent être, d'enfermer par le blocus une telle étendue de territoire; mais dans les violences des deux parties belligérantes, on ne connaissait plus de bornes, on cherchait à se faire le plus de mal possible. C'était le but qu'on se proposait, l'Angleterre l'avait atteint.

Ce fut sur le champ de bataille, tout couronné des lauriers de la victoire, que l'empereur reçut la nouvelle de l'immense blocus déclaré par l'Angleterre. Ceux qui ont vécu dans l'intimité de Napoléon, doivent se

mais non des ports de l'ennemi à ceux des alliés de S. M. directement, ni des ports d'Amérique à ceux desdits alliés, avec des productions coloniales. » (Taverne de Londres, 21 novembre 1807. Communication faite par lord Bathurst au comité des négocians américains.)

(1) Les journaux américains des années 1803 et 1804 sont remplis de plaintes contre l'Angleterre.

(2) *Gazette de Londres*, 15 mai 1808.

faire une idée de l'irritation profonde qu'il en conçut. Il venait de fouler aux pieds ses ennemis; la Prusse était agenouillée, il datait ses décrets de Berlin, et dans cet affaissement de tous, une puissance levait la tête plus haut que lui-même, résistait quand tout implorait sa clémence ou sa générosité. Napoléon était alors entouré d'une cour flatteuse, de ces hommes qui l'enivraient d'encens et l'entraînaient dans d'inconcevables mesures. Le duc de Bassano doit se rappeler s'il s'opposa alors un seul moment au fameux décret de Berlin, décret violent et ridicule tout à la fois, mais que les belligérans pouvaient se permettre, parce que la guerre autorise tout ce qui peut avancer le triomphe d'une cause.

On aperçoit dans les considérans de ce décret tous les principes de l'école impériale; Napoléon le dicta avec cette promptitude d'expressions que M. Maret seul savait si bien saisir; quelques lignes furent même écrites de la main de l'empereur en ces caractères hiéroglyphiques, cette sténographie de la pensée qu'il fallait deviner et traduire. Les considérans sont de la fureur contre l'ennemi qu'on ne peut vaincre; les voici : « Napoléon, empereur, considérant que l'Angleterre n'admet point le droit des gens suivi universellement par tous les peuples policés; qu'elle déclare bloquées les places devant lesquelles elle n'a pas même un seul bâtiment de guerre; que cet abus monstrueux du droit de blocus n'a d'autre but que d'empêcher les communications entre les peuples; que cette conduite de l'Angleterre, digne en tout des premiers âges de la barbarie, a profité à cette puissance au détriment de toutes les autres; qu'il est de droit naturel de combattre l'ennemi de la même manière qu'il combat lorsqu'il méconnaît toutes les idées de justice et tous les sentimens libéraux, résultat de la civilisation parmi les hommes; nous avons décrété et décrétons ce qui suit : Les Iles britanniques sont déclarées en état de blocus. Tout commerce et toute correspondance avec les Iles britanniques sont interdits. Tout individu, sujet de l'Angleterre, de quelque état ou condition qu'il soit, qui sera trouvé dans les pays occupés par nos troupes ou par celles de nos alliés, sera fait prisonnier de guerre. Le commerce des marchandises anglaises est défendu, et toute marchandise appartenant à l'Angleterre, ou provenant de ses fabriques et de ses colonies, est déclarée de bonne prise. Tout bâtiment qui contreviendra à ces dispositions sera saisi, et le navire et la cargaison consignés comme s'ils étaient propriété anglaise. Communication du présent décret sera donnée à tous nos alliés, dont les sujets sont victimes, comme les nôtres, de l'injustice et de la barbarie de la législation maritime anglaise (1). »

(1) *Moniteur* du 4 décembre.

Si le blocus qu'avait déclaré l'Angleterre dépassait les limites habituelles d'une pareille mesure, le décret de Napoléon secouait tous les principes; il y avait tant soit peu de ridicule à déclarer en état de blocus la Grande-Bretagne, quand on avait à peine quelques vaisseaux en mer, quelques navires en campagne. On entrait dans une voie de violences qui ne permettait plus aux idées modérées de se faire entendre. L'Angleterre, un moment effrayée du décret de Berlin, suspendit toute mesure jusqu'au 14 novembre 1807, où le supplément de la *Gazette de Londres* inséra la proclamation suivante: « Au palais de la reine, le 11 novembre 1807. S. M., ayant pris l'avis de son conseil privé, ordonne, par ces présentes, que tous les ports et toutes les places de France et de ses alliés, ceux de tout autre pays en guerre avec S. M., ceux des pays d'Europe d'où le pavillon anglais est exclus, quoique ces pays ne soient pas en guerre avec S. M., qu'enfin, tous les ports et places des colonies appartenant aux ennemis de S. M. seront désormais soumis aux mêmes restrictions, relativement au commerce et à la navigation, que s'ils étaient actuellement bloqués de la manière la plus rigoureuse par les forces navales de S. M.; en conséquence, tout commerce dans les articles provenant du sol ou des manufactures des pays sus-mentionnés sera désormais regardé comme illégal, et tout navire quelconque, sortant de ces pays ou devant s'y rendre, sera capturé légitimement, et cette prise, ainsi que sa cargaison, adjugée au capteur. »

Indépendamment de cette mesure, qui répondait mot pour mot au décret de l'empereur, des ordres nouveaux du cabinet anglais déclaraient: 1° que tout navire qui aurait à bord des certificats d'origine imposés par le gouvernement français, serait confisqué comme de bonne prise; 2° qu'aucun produit des manufactures de France ne pourrait s'importer sur navire neutre; 3° qu'aucun transfert de navire ne pourrait être fait par l'ennemi à un neutre, et que l'existence de ce transfert autoriserait la capture. Enfin, l'Angleterre soumit les neutres non-seulement à la visite, mais encore à une licence délivrée par son gouvernement au prix de seize guinées. Le texte de ces licences était ainsi conçu: « George III, etc., à tous les commandans de nos vaisseaux de guerre et corsaires, et à tous autres que les présentes pourraient regarder, salut. Comme il nous a été représenté en faveur de ..... qu'ils désirent obtenir notre licence royale pour sauf-conduit du bâtiment américain ....., destiné pour un voyage de ..... aux États-Unis d'Amérique, avec une cargaison provenant de manufactures anglaises, ou de toutes marchandises dont l'exportation est permise; daignant prendre cette demande en considération, nous voulons bien accorder notre licence royale pour cet objet; et nous défendons aux com-

mandans de nos vaisseaux de guerre et corsaires de retarder ou entraver en rien le voyage que ledit navire compte faire, soit au sujet de la guerre présente, ou d'aucune autre hostilité qu'on puisse alléguer en ce moment. »

Les choses étaient ainsi engagées qu'il n'était plus possible de reculer, et qui aurait osé conseiller à l'empereur quelque modération à cette grande époque où, vainqueur de la coalition, il parcourait son royaume d'Italie, lorsque les plaintes du commerce neutre arrivaient de toutes parts? Dans les palais de marbre de Milan, entouré de ce cortége de rois qui accompagnaient ses pompes triomphales à Iéna et Friedland, tout puissant du traité de Tilsitt qui le rapprochait de la Russie, alors qu'il rêvait avec Alexandre le partage du monde, est-il bien étonnant que l'empereur ne gardât plus de mesures, et qu'il lançât son grand décret de Milan? Ce décret se composait de trois articles très significatifs : « 1° Tout bâtiment, de quelque nation qu'il soit, qui aura souffert la visite d'un vaisseau anglais, ou se sera soumis à un voyage en Angleterre, ou aura payé une imposition quelconque au gouvernement anglais, est, pour cela seul, déclaré dénationalisé, a perdu la garantie de son pavillon, et est devenu propriété anglaise; 2° soit que lesdits bâtimens, ainsi dénationalisés par les mesures arbitraires du gouvernement anglais, entrent dans nos ports ou dans ceux de nos alliés, soit qu'ils tombent au pouvoir de nos vaisseaux de guerre ou de nos corsaires, ils sont déclarés de bonne et valable prise; 3° les Iles Britanniques sont déclarées en état de blocus sur mer comme sur terre. Tout bâtiment, de quelque nation qu'il soit, quel que soit son chargement, expédié des ports de l'Angleterre, ou des colonies anglaises, ou de pays occupés par les troupes anglaises, ou allant dans lesdits pays et colonies, est de bonne prise, comme contrevenant au présent décret; il sera capturé par nos vaisseaux de guerre ou par nos corsaires, et adjugé au capteur (1). »

Je commence par déclarer ici que tout ce droit de violence était exceptionnel, qu'il n'y avait pas dans l'histoire d'exemples d'un code aussi impitoyable appliqué par un belligérant aux neutres. Ainsi le voulait la guerre déclarée entre les deux puissances. Mais les Américains n'ignoraient pas ces mesures; elles étaient publiques, on les proclamait à la face du ciel. Quand ils s'engageaient sur les vastes mers, quand ils s'aventuraient à travers les restrictions de toute espèce, animés qu'ils étaient par les chances d'un bénéfice énorme, ils s'exposaient à tous les hasards de l'état de guerre. Tous ces actes et ces décrets avaient un délai pour leur exécution; ils étaient

(1) *Moniteur* du 30 décembre.

connus aux États-Unis quand les expéditions avaient lieu; si les armateurs les bravaient dans la vue de gains inouis jusqu'alors, c'était là une de ces nombreuses chances du commerce en temps de guerre, largement compensées, comme dans la course, par le lucre qu'on se propose. Cela est si vrai, que les pertes éprouvées par les Américains ne s'élèvent pas au vingtième des bénéfices qu'ils ont faits à ces époques désastreuses. De quoi se plaignent-ils? L'Angleterre leur disait : Je n'admets des neutres qu'à la condition qu'ils auront tels certificats; la France à son tour disait : Si les États-Unis dénationalisent leur pavillon en se soumettant aux clauses d'argent et de certificats imposés par l'Angleterre, je ne reconnais plus leur neutralité, et je les déclare de bonne prise. Tout était là public, connu d'avance. Napoléon disait aux Américains : « Vous avez des marchandises de contrebande à bord, le tribunal des prises le déclare; je vous séquestre et je vous confisque. Vous avez subi la visite de l'Angleterre, je vous confisque encore; vous avez pris un certificat d'origine en Angleterre, je vous confisque encore; c'est mon droit. » En mer, un corsaire français rencontrait-il un Américain : eh bien! s'il trouvait à bord de ce neutre une des marchandises proscrites par les décrets de Berlin et de Milan, il avait le droit de s'en saisir, de le brûler, de le couler, s'il résistait; c'était une conséquence de l'état de guerre. Il est évident qu'à cette époque l'une et l'autre puissance belligérante voulait forcer les Américains à se déclarer.

Dans cette situation, que font les États-Unis? Ils portent des plaintes violentes contre l'Angleterre; la France les avait mieux traités; puis ils déclarent leur embargo, c'est-à-dire la prohibition de toute espèce de commerce (1). Malgré cette prohibition, les bénéfices étaient si considérables, que les Américains sortaient encore; les armateurs ne se décourageaient pas; ils aimaient mieux courir les mille chances de mer que de rester inactifs devant ces grands marchés où les marchandises coloniales gagnaient jusqu'à cinq cent pour cent.

Il parut à cette époque, à Londres, un pamphlet très remarquable, sous ce titre : *Warm in disguise*, sur la neutralité fictive des Américains. Mieux vaut, y disait le juge Roger, leur déclarer la guerre que de supporter une paix ruineuse. L'Amérique fit répondre par un autre pamphlet où on avouait la plupart des droits de l'Angleterre pour la visite des neutres, sauf à y poser des limites dans l'intérêt des colonies (2).

Il ne faut jamais oublier, je le répète, que ce que voulait l'une et l'au-

(1) Décembre 1807, *Argus* du 27 février 1809.

(2) *Reply to war*, New-Yorck, 1807.

tre puissance belligérante, c'était de forcer les Américains à prendre un parti. Jusqu'en 1811, l'Angleterre, qui espérait entraîner avec elle les États-Unis dans la grande guerre contre Napoléon, fit certaines réparations aux Américains; et c'est à cette époque que se rapporte la négociation de M. Erskine, puis de M. Rose, et la négociation de M. Canning avec M. Pircquenay, un moment désavouée par le cabinet anglais. On arrêta « que l'acte prohibitif de toute relation commerciale entre les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, la France et leurs dépendances, était révoqué quant à la Grande-Bretagne, attendu que l'honorable David Montague Erskine, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de sa majesté britannique, avait, au nom de son gouvernement, déclaré que les ordres du conseil de janvier et novembre 1807 devaient être considérés comme nuls et non avenus quant à ce qui concernait les États-Unis. » Depuis, les intérêts de l'Amérique se modifièrent, le gouvernement anglais n'ayant pas exactement rempli ces conditions avec les États-Unis, ceux-ci se rapprochèrent de la France pendant la présidence de M. Addisson, et alors tout naturellement, le ministre américain à Paris dut parler des indemnités que son gouvernement pouvait exiger pour les calamités de la grande guerre.

Dans les négociations diplomatiques, il faut bien distinguer ce qu'on appelle droit absolu, admis également à l'égard de l'ennemi et des neutres, d'avec les concessions qu'un gouvernement peut faire à un neutre pour l'entraîner dans son alliance. Napoléon avait intérêt d'avoir pour lui les états de l'Union; c'était un auxiliaire formidable contre l'Angleterre; il a pu reconnaître comme un droit ce qui n'était au fond qu'une concession faite à l'alliance; il a pu dire : Puisque vous déclarez la guerre à l'Angleterre, ce que je vous refusais antérieurement, je vous le donne; vos navires séquestrés, je vous les rends; et pour ceux que le conseil des prises a saisis et confisqués irrévocablement, je vous donnerai une indemnité. Dans la marche des négociations, ces concessions sont d'usage. Quand un neutre veut vous seconder comme allié, on se montre facile, parce qu'il va devenir votre auxiliaire; c'est une sorte de subside qu'on lui paie, une manière de reconnaître les forces qu'il vous prête. En négociant sur ce pied avec M. Barlow, pendant les périlleuses campagnes d'Allemagne, Napoléon faisait plutôt acte de politique qu'acte de justice. Ce n'était pas la première fois qu'il avait, en considération de l'amitié d'un neutre, agrandi des provinces, ou fourni des subsides.

Les bases de cette négociation avec M. Barlow furent curieuses et révélèrent encore l'esprit tout commercial des Américains et les immenses profits qu'ils avaient faits durant leur neutralité mercantile; ils ne deman-

daient point d'argent, aucune indemnité au trésor; ils se bornèrent à réclamer une certaine quantité de licences d'importation en France. Tous ceux qui ont quelque souvenir de cette grandiose et étrange époque de l'empire, ont encore présent à leur pensée le singulier monopole que le chef du gouvernement s'était réservé par les licences. Tandis que toute relation commerciale était prohibée avec l'Angleterre, Napoléon s'était attribué le droit de délivrer des licences pour aller chercher des marchandises indispensables à la consommation, car tout système de violence entraîne avec lui ses propres exceptions. Le génie de l'empereur avait créé toutes les merveilles des manufactures, mais les indispensables besoins n'étaient pas satisfaits; il fallait donc recourir à ce commerce exceptionnel : on établit une espèce de principe semblable à celui que proclame aujourd'hui le pacha d'Égypte; le commerce se fit par le souverain. Puis l'empereur accordait souvent des licences à quelques maisons privilégiées. Mariait-il la fille d'un de ses généraux, compagnon de ses victoires, il donnait une licence pour dot; avait-il à récompenser un service, à créer une dotation, c'était souvent une licence encore qui payait la dette du prince. Quelques maisons, dans chaque ville commerciale, étaient également privilégiées moyennant certains dons qu'elles faisaient soit aux bureaux, soit au ministre lui-même; car c'était une riche proie que ces licences. Le procédé était singulier : par une condition expresse, le navire qui allait charger des marchandises anglaises devait exporter de France des objets manufacturés, et en exécution de cette clause, les armateurs achetaient à Paris toutes les vieilleries qu'ils évaluaient à des prix exorbitans : les livres de l'école impériale, les poèmes épiques, les romans de l'époque; puis, dans le voyage, on en faisait un auto-da-fé, ou on les jetait dans l'Océan. Ces sacrifices étaient comptés parmi les frais de l'opération.

Les gains que procuraient les licences ne s'élevaient pas à moins de trois ou quatre cent mille francs, et il est très concevable que l'esprit mercantile des Américains s'en fût contenté, moins comme indemnité pour les réclamations faites que comme cadeau pour l'alliance qu'ils avaient contractée avec Napoléon dans leur guerre commune contre l'Angleterre. Ainsi la pièce n° 1 qui a été déposée dans les bureaux de votre chambre des députés, et qui est un rapport de M. de Bassano sur l'indemnité de l'Amérique, doit être considérée moins comme la pensée intime que comme la pensée officielle de l'empereur à l'égard de l'Union américaine. Napoléon ne reconnaissait pas un droit; il donnait une indemnité à des alliés.

Mais à ce moment éclataient les grands désastres de 1813 et de 1814; le gouvernement des Bourbons était rétabli, et l'Amérique du Nord se trouvait à leur égard dans une situation particulière. S'il s'était agi d'un

droit absolu, certes la reconnaissance du passé, les souvenirs de l'histoire, rien n'aurait pu être invoqué par la France pour la libérer de sa dette envers les États-Unis. Mais c'était ici une indemnité en partie bienveillante; la dynastie qui arrivait en France pouvait invoquer à l'égard des États-Unis des souvenirs que l'Union américaine ne pouvait oublier : les fils de ces Anglais révoltés qui votaient des remercimens à Lafayette, qui lui érigèrent des statues, et qui plus tard lui donnèrent un million, devaient aussi garder mémoire de ce prince qui avait le premier soutenu leurs droits, et fait reconnaître leur pavillon. Les Américains devaient leur existence politique à Louis XVI; si la France, dans une guerre d'exception, avait porté quelque préjudice à leur commerce, préjudice largement compensé par les bénéfices qu'ils avaient fait d'ailleurs, la France aussi avait, à une autre époque, donné ses hommes, son argent, au profit des Américains. Puis cette affaire de la Louisiane, où des stipulations d'argent et de priviléges commerciaux n'avaient pas été exactement remplies par les États-Unis, tout cela devait rendre au moins très délicates les réclamations qu'aurait pu faire l'Amérique septentrionale, alors tout occupée de sa guerre avec l'Angleterre, et du traité qui la termina.

J'ai lu dans je ne sais quel discours de tribune, dans le rapport de M. Jay, je crois, que les Américains ne réclamèrent pas leur dette lors de la seconde invasion de la France, par le motif qu'ils ne voulurent pas se joindre à la coalition contre la France. Je pardonnerais ces sentimentales assertions à des journaux qui ont besoin de faire valoir les droits des États-Unis; mais qu'un homme grave vienne débiter de pareilles choses à la tribune, cela ne se conçoit pas. Le gouvernement américain a toujours passé pour un gouvernement sincère, loyal; mais, comme tout gouvernement marchand, il est intéressé : je ne sache pas qu'il se soit jamais laissé aller à ces mouvemens de générosité envers les nations qui sont ses débitrices. Je crois peu à ces désintéressemens d'état à état. Si les Américains ne pressèrent pas la liquidation de leurs créances à cette époque, c'est qu'ils ne croyaient pas leurs créances bien nettes; le président en parlait dans ses discours en termes vagues, sous forme de doute et de prière, plutôt qu'avec ce ton impératif que Jackson a pris dans le dernier message. Ce qu'il faut remarquer aussi, c'est qu'à une époque où loin d'accabler la France, comme dans le traité de novembre 1815, tous les peuples concouraient à l'alléger par un atermoiement (je parle du congrès d'Aix-la-Chapelle), l'Amérique ne réclama pas davantage; chose curieuse! quand tout le monde liquide avec la France, l'Amérique se serait abstenue de liquider! Elle a donc un droit spécial, une créance à part, dont la légitimité grandit en veillissant.

Vous savez que les réclamations, toujours timidement présentées par le plénipotentiaire américain, furent repoussées par tous les ministres de la restauration. Jamais sur aucun budget de finances il n'y eut réserve faite; dans dix budgets, il y eut forclusion pour les créanciers de l'arriéré, et jamais aucune protestation ne s'éleva pour revendiquer les droits de l'Amérique. Lorsqu'on s'adressa à M. Pasquier, ministre en 1820, à la suite de la liquidation Bacry d'Alger, M. Pasquier répondit que rien n'était dû; quand on s'adressa à M. de Villèle, à M. de Polignac, la même réponse fut faite. Quoique, aux affaires étrangères, des commis, des chefs de division même, fussent déjà intéressés dans la liquidation américaine, la réponse fut toujours : « Nous ne devons rien; et dans tous les cas, il y a large compensation dans l'affaire de la Louisiane. »

Une circonstance assez curieuse, c'est que le ministre qui porta le plus d'attention à la timide demande des États-Unis, fut le vicomte Mathieu de Montmorency, cette ame pieuse, toute d'élancement et de tendre dévotion. Ce fut M. de Lafayette qui prit en main cette négociation, et comme de vieilles relations de gentilshommes les unissaient l'un à l'autre, M. de Montmorency eut un moment de sympathie pour une cause qu'il avait lui-même saluée à l'Assemblée constituante. M. de Montmorency tomba devant l'esprit tout positif de M. de Villèle, et ce ministre, qui se connaissait si bien en comptes, en liquidations, ne voulut jamais entendre parler que comme d'une simple causerie de la réclamation des États-Unis. Vous savez que dans son ministère des affaires étrangères, M. de Damas n'était qu'un prête-nom; il reçut plusieurs fois l'ordre de faire compter sur la liste civile diverses indemnités à des capitaines américains malheureux, mais jamais il ne voulut admettre le principe d'une indemnité légale à la suite d'une réclamation officielle.

La révolution de juillet éclate. Ici, surviennent d'autres intérêts, d'autres complications, qu'il est très essentiel de bien définir pour se rendre compte de l'empressement apporté depuis à la conclusion du traité américain. L'événement tout populaire qui plaçait un si grand pouvoir sur la tête de M. de Lafayette, devait réveiller toutes ses sympathies pour l'Amérique; M. de Lafayette avait passé là toute sa jeunesse de gloire, et c'est chose dont on garde souvenir. Dans sa pensée, le système américain se présentait comme le meilleur type de gouvernement, et son rêve eût été de l'appliquer à la France. La reconnaissance le liait aussi à cette terre du Nouveau-Monde; il venait d'y recueillir un bouquet de gloire et d'or. Le ministre américain, tout en saluant avec enthousiasme le réveil populaire de la France, ne perdit point de vue les intérêts de son gouvernement : il agit vigoureusement par Lafayette; il remua la presse avec

une activité merveilleuse; des récompenses furent promises; l'opinion, qui marche tout d'une pièce, eût alors salué la créance américaine, comme elle avait salué la liberté du pays.

Quand le roi Louis-Philippe fut élevé au trône, il trouva cette négociation engagée. Plein de prévoyances et de souvenirs, le roi se déclara pour la créance américaine; l'Amérique avait vu ses courses laborieuses, ses jours d'exil et d'infortunes; des jours d'infortunes et d'exil ne pourraient-ils pas le conduire de nouveau en Amérique? Pourquoi des sueurs économes ne seraient-elles pas déposées là, dans une banque de prévoyance? Et quand le lion populaire grondait encore, lorsque le Palais-Royal était assiégé par l'émeute, lorsqu'on effaçait les armoiries, et que des cris menaçans effrayaient la royauté de quelques semaines, n'était-il pas dans l'intérêt du père de famille de songer à l'avenir d'une nombreuse race, et de capter la bienveillance d'un jeune peuple par la signature d'un traité, sorte de cadeau de joyeux avènement?

La position du plénipotentiaire américain devint de plus en plus facile; il ne s'agissait plus que de fixer la quotité de la somme réclamée. Je vous assure qu'on n'en savait pas la première base, qu'il n'y avait pas plus de raison de fixer 25 millions que 100 mille; c'était un pur *forfait*, une générosité dont les limites ne pouvaient être légalement indiquées. Un grand nombre de ces créances sont inconnues; les personnes qui ont pris quelque part à cette négociation, et particulièrement M. Hyde de Neuville, affirment qu'un tiers de ces titres est tombé, par déshérence des propriétaires, dans les mains du gouvernement des États-Unis; la banque de l'Union possède un autre tiers, et la dernière partie revient à des particuliers américains ou à des citoyens français, sorte d'acheteurs de mauvaises créances. Un certain nombre de ces créanciers avait donné plein pouvoir à M. Berryer pour agir auprès de M. de Villèle, et M. Berryer, quoique ami du ministre, avait toujours été repoussé.

Vous savez aussi qu'une des tristes plaies qui accompagna la révolution de juillet, fut cette avidité qui poussa quelques hommes à se ruer sur le trésor. Quand la grande histoire viendra pour recueillir tous les détails de cette époque exceptionnelle, elle rappellera avec indignation qu'à côté de ce peuple si désintéressé, se trouvait une compagnie de loups cerviers de la révolution, affamés de pots-de-vin et d'argent. Que de transactions honteuses furent alors conclues! Généraux, députés, accoururent au grand festin des premiers jours du gouvernement nouveau. Quel meilleur temps pour une stipulation de traités à millions! Je n'accuse personne; mais pour le général Sébastiani, un autre motif le déterminait : tout plein de vanité et de faste, il était impatient d'apposer sa signature sur

le premier traité de la révolution de juillet. Je ne puis dire quel transport animait la cour à cette époque, toutes les fois que nous autres étrangers daignions vous reconnaître et traiter avec vous. Louis-Philippe et sa famille n'étaient préoccupés que de savoir quel accueil on ferait à leurs ambassades, quelle réception on ferait à leurs envoyés. Que de lettres autographes furent écrites! et rien ne peut se comparer à la joie qu'on éprouva au château lorsque, le premier, un petit prince médiatisé voulut bien annoncer un deuil de famille à la nouvelle cour de France, et l'inviter à la vieille coutume de pleurer la parenté de race royale.

Le traité qui fut signé en 1831, pour le réglement des créances américaines, fut fait sous l'influence du roi et de M. de Lafayette, dans ce petit intérieur du château, presque en dehors des ministres à département. J'ai dit les causes royales et personnelles qui activèrent cette convention; elle fut gardée quelque temps en portefeuille, puis ratifiée, et l'on attendit une bonne occasion pour présenter ce traité à la sanction des chambres.

Le roi avait assez de motifs de croire que ce projet de loi serait adopté: d'une part, l'opinion républicaine, représentée par M. de Lafayette, devait soutenir le projet et l'appuyer de son autorité populaire; de l'autre, les poltrons commerciaux devaient craindre une rupture, et en développant devant eux les conséquences désastreuses qu'elle pouvait entraîner pour quelques ports et pour la ville de Lyon, on devait gagner leurs suffrages. Ce calcul était parfaitement fait; mais on n'avait pas compté sur les petites trahisons du tiers-parti et sur les petites haines qu'inspirait, dans quelques fractions de la chambre, la personne de M. de Lafayette; le tiers-parti, fort alors de quelque popularité qui lui restait encore, donna un coup d'épaule, et le projet fut rejeté. Nous en fûmes étonnés à Londres, et plus étonnés encore lorsqu'on vit le ministère rester à son poste; la retraite de MM. de Broglie et Sébastiani ne nous parut pas suffisante, car la difficulté restait la même à l'égard des États-Unis.

Croyez-le bien, jamais le haut personnage qui fait en France une affaire intime de cette question des États-Unis, n'avait renoncé à reproduire le projet de loi. Sans doute le général Jackson est allé au-delà des instructions officieuses arrivées de Paris, mais j'ai presque la certitude qu'il lui a été écrit, non point de faire cet acte hostile qui a produit un si mauvais effet chez vous, mais de lancer quelques phrases significatives annonçant la ferme volonté de réclamer la créance de l'Union. Le général Jackson, militaire sans aucune de ces convenances de formes qui doivent présider à la politique, a jeté son discours, dure expression d'un système de guerre. Par-là, le général a voulu se concilier la banque, qui

est personnellement intéressée dans la réclamation. Cette banque est non-seulement créancière, mais elle est aussi dépositaire de certains fonds dont le cabinet français sait bien l'origine, et qui pourraient servir à une compensation. Je ne crois pas que les choses aillent jusque-là, mais il est constant qu'il y a eu menace de séquestre pour des sommes considérables qui sont actuellement à la banque des États-Unis, et que cette menace a jeté l'alarme, et pourrait expliquer la persévérance active qu'on apporte à faire adopter le projet de loi.

Nous sommes ici dans une grande anxiété à ce sujet : nous ne croyons pas à la guerre; mais nous voudrions savoir jnsqu'à quel point se continuera cette querelle entre le gouvernement américain et le vôtre. Pour nous qui sommes plus avancés en économie politique, il y a un argument qui nous fait sourire et qu'on reproduit en France jusqu'à satiété, à savoir, que si vous n'accordez pas les vingt-cinq millions aux États-Unis, ils ne viendront plus chez vous prendre leurs soieries et leurs denrées. Jusqu'à présent les économistes avaient pensé que les rapports de peuple à peuple s'établissaient par les besoins réciproques, et que ce ne sont pas les gracieusetés mutuelles, mais le bon marché qui les attire. Vous donneriez millions sur millions aux États-Unis, que si la Suisse fournissait ses soieries à meilleur compte, ils iraient en Suisse les chercher; et d'un autre côté, vous leur refuseriez toute espèce de justes indemnités, que s'ils trouvaient vos vins à meilleur compte à Bordeaux et à Cette que sur d'autres marchés, ils viendraient les y acheter. L'intérêt est le mobile du commerce; s'il y a une grande consommation de soie en Amérique, on ne cessera pas de s'en vêtir, parce que le général Jackson menacera la France; et si la consommation existe, on cherchera le meilleur marché pour s'y pourvoir. Aujourd'hui, un système prohibitif est impossible, l'augmentation des tarifs est une mesure qui ne peut pas durer long-temps; on ne peut revenir aux licences impériales, aux vieilleries du despotisme commercial; les représailles ne tiennent pas devant l'intérêt bien entendu des peuples. L'Amérique a ses cotons, elle a besoin d'un débouché; si vous lui offrez un avantage, elle vous les donnera; à son tour, si elle a besoin de vos soies et de vos vins, elle viendra les prendre. Au lieu donc de lui payer une contribution commerciale, employez vos ressources intellectuelles et matérielles à fabriquer à meilleur compte, à donner à bas prix, et vous asseoierez votre prospérité commerciale sur des bases solides. Payez donc, si vous devez, mais ne payez que si vous devez réellement.

Ce qu'il faudra que votre chambre examine, c'est de savoir si l'état de guerre n'a pas autorisé les décrets de Berlin et de Milan comme

les actes du conseil privé d'Angleterre ; si les neutres, en réclamant leurs droits, ont toujours rempli leurs devoirs ; si le pavillon américain n'a pas couvert mille fraudes ; si, à côté des pertes que la neutralité leur a fait éprouver, cette neutralité ne leur a pas procuré des bénéfices immenses ; si le risque n'a pas été couvert par l'espérance des avantages ; enfin si les Américains, connaissant la législation exceptionnelle de l'Angleterre et de la France, ne se sont pas exposés volontairement aux lois violentes qu'elles proclamaient, en continuant leur commerce avec ces deux nations.

De plus, la chambre, pouvoir politique, aura à approfondir cette mystérieuse affaire, presque abandonnée au temps de la restauration, et surgissant tout à coup, après la révolution de juillet, à l'abri du nom de Lafayette et d'un autre nom plus éminent encore : triste affaire, entachée d'agiotage, de pots-de-vin et de déplorables transactions.

M. P.

# FRAGMENT.

. . . . Le catholicisme languit, et tend à s'éteindre en Europe: les peuples s'en détachent; les rois, ou l'attaquent d'une manière ouverte, ou le minent sourdement. Quel moyen de le ranimer, de lui rendre la vigueur que de jour en jour il semble perdre? Tel était le problème à résoudre, et il offrait deux solutions. Plein de foi dans les vérités qui constituent fondamentalement le christianisme, dans sa puissance morale, dans l'harmonie de son esprit intime avec les instincts les plus élevés de l'humanité, on pouvait, brisant les liens qui asservissent l'église à l'état, l'affranchir de la dépendance qui entrave son action, l'associer au mouvement social qui prépare au monde des destinées nouvelles, à la liberté pour l'unir à l'ordre et redresser ses écarts, à la science pour la concilier, par une discussion sans entraves, avec le dogme éternel; au peuple pour verser sur ses immenses misères les flots intarissables

(1) En tête d'un recueil d'articles publiés dans *l'Avenir* et ailleurs, qui doit prochainement paraître chez le libraire Daubrée, M. de La Mennais vient d'écrire une introduction étendue qui reprend et développe avec un nouveau nerf ses idées politiques et religieuses sur la société. Retiré dans sa solitude de la Chesnaye, où il édifie le monument philosophique dont beaucoup de parties sont déjà entièrement achevées, il s'est interrompu un moment pour écrire cette préface éloquente, où se retrouvent, comme en tout, sa décisive netteté de plume et cette jeunesse de cœur, presque croissante avec les années, qui est le propre de certaines natures rares. Nous sommes assez heureux pour en donner par avance ce fragment à nos lecteurs. (*N. d. D.*)

de la charité divine. On pouvait, en un mot, s'élevant au-dessus de tous les intérêts terrestres, embrasser la croix nue, la croix du charpentier né pauvre et mort pauvre, la croix de celui qui, ne vivant que de son amour pour ses frères, leur apprit à se dévouer les uns pour les autres; la croix de Jésus, fils de Dieu et fils de l'homme, et la planter à l'entrée des voies où le genre humain s'avance. On le pouvait, nous le crûmes du moins. On pouvait aussi resserrer l'ancienne alliance avec les pouvoirs absolus, leur prêter secours contre les peuples et contre la liberté, afin d'obtenir d'eux une tolérance telle qu'elle, souder l'autel au trône, s'appuyer sur la force, tourner la croix vers le passé, la confier à la protection des protocoles diplomatiques, la confier à la garde des soldats chargés de contenir, la baïonnette sur la poitrine, les nations frémissantes. Rome a choisi ce dernier parti, elle en avait le droit; et s'il est en nous une conviction profonde, c'est que, selon des vues au-dessus des siennes mêmes, elle a été déterminée à ce choix par la Providence.

En politique, *l'Avenir* combattait tous les despotismes, quels qu'ils fussent; car peu importe que la tyrannie soit exercée par un ou plusieurs, qu'elle s'appelle roi, czar, empereur, ou comité de salut public; il la repoussait également sous tous les noms et sous toutes les formes. Il réclamait les conséquences de la souveraineté nationale, une liberté égale pour tous, entière pour tous, et qui fut conquise en juillet et perdue le 7 août. Ennemi de l'anarchie qui, après avoir rompu les liens sociaux, engendre la dictature, il voulait l'ordre : mais nul ordre sans justice, nulle justice sans égalité, et c'est pourquoi il demandait que les Français, égaux devant la loi civile, le fussent aussi devant la loi politique; il voulait que l'homme, pleinement affranchi dans sa pensée, sa conscience, le fût encore dans sa personne, sa propriété, son industrie, son travail; qu'un vaste système d'élections, coordonnant toutes les parties de l'organisation politique, administrative, judiciaire, les ramenât de proche en proche à un centre dont l'unité représentât celle de la nation même, et la préservât des déchiremens que tôt ou tard amènerait le fédéralisme. Libre au-dedans, forte au-dehors, la France, gouvernée par elle-même, aurait pu porter une réforme sérieuse dans ses finances trop long-temps exploitées

par d'avides intrigans, détruire progressivement les monopoles qui écrasent, dans l'intérêt de quelques privilégiés, son agriculture et son commerce, allégér l'impôt, l'asseoir sur de meilleures bases, et le répartir plus équitablement. C'est alors qu'on se serait occupé avec fruit de l'amélioration du sort du peuple, car la loi, cessant d'être l'expression des intérêts de quelques-uns, n'aurait plus étouffé, de sa dure et impérieuse voix, ce que l'humanité dit au cœur de quiconque possède une ame d'homme.

Nos idées, nos vœux de ce temps-là sont encore nos idées, nos vœux d'aujourd'hui. La réflexion ne les a modifiées qu'en un seul point. Plutôt afin de rapprocher des opinions sincères que par une réelle persuasion, nous nous montrâmes indifférens sur la grande question de l'hérédité du pouvoir, pourvu que ce pouvoir couronnât un ensemble d'institutions vraiment libres. Nous déclarâmes enfin la monarchie compatible avec la république. Que cette pensée fût, à l'époque où nous l'énoncions, et qu'elle ait continué d'être celle de plusieurs, on ne s'en étonne pas moins que des esprits sensés aient pu l'admettre un seul moment. Dans une société libre, le pouvoir, simple exécuteur de la volonté nationale, ne commande pas, il obéit; or, qu'est-ce qu'un droit héréditaire d'obéissance? Dans une société libre, le pouvoir répond de ses actes au peuple qui l'a délégué, sans quoi la liberté, pouvant être impunément violée à tous les instans, ne serait qu'une fiction dérisoire, un vain nom : or, si le pouvoir est responsable, si le peuple qui le donne peut aussi l'ôter, comment est-il héréditaire? Et s'il est réellement héréditaire ou inadmissible, excepté par suite d'une révolution que jamais la loi ne prévoit ni ne doit prévoir, comment serait-il responsable, comment le peuple qui l'a donné pourrait-il l'ôter, en cas d'abus? Mais ce cas, dit-on, n'arrivera point, ou n'arrivera que rarement. C'est bien connaître la nature humaine! Dites que nécessairement il arrivera toujours. Les intérêts de l'état sont-ils les intérêts de celui qui le gouverne? Les intérêts de sa famille sont-ils les intérêts de toutes les autres familles? Il tendra sans cesse à augmenter ses richesses, sa puissance, ne fût-ce que pour se défendre si on l'attaque, pour se maintenir s'il advenait qu'on essayât de le renverser. Vous le faites fort, vous le faites inviolable, et vous vous figurez que perpétuellement

il n'usera de sa force que pour votre avantage et non pour le sien! Est-ce parce qu'il pourra tout sans avoir rien à craindre, qu'il ne voudra jamais que ce qui est juste et bien? Est-ce parce qu'il aura plus de moyens que personne de satisfaire son ambition, qu'il sera dépourvu d'ambition? Voilà ce que vous vous promettez, non d'un seul homme, mais de ses descendans, de génération en génération, pendant une durée indéfinie. Vous fondez la paix, la sécurité, la liberté publique sur l'espérance d'un prodige inoui, d'un miracle permanent. Il y a de quoi être tranquille. On peut choisir, mais point d'illusions; elles n'enfantent que des maux et des regrets stériles. Vous plaît-il de dépendre d'un maître? à la bonne heure; établissez que le pouvoir parmi vous se transmettra héréditairement. Tenez-vous, au contraire, à la liberté? gardez-vous d'engager l'avenir; retenez soigneusement et votre droit et l'usage de votre droit; ayez un mandataire éligible et responsable.

Mais ce que vous proposez, c'est la république. Eh! certainement, la république : croyez-vous donc qu'aucun autre genre de gouvernement soit aujourd'hui possible en France, y puisse être autre chose, pendant sa pénible et courte existence, qu'une guerre civile organisée par la loi? Voyez plutôt. Le développement de l'intelligence, de la notion du droit, du sentiment du juste, la division des propriétés, la diffusion des connaissances, ont produit un immense besoin d'égalité; et l'égalité réalisée, qu'est-ce, sinon la liberté politique et civile? Est-ce avec ces deux élémens désormais impérissables que vous construirez une monarchie? Écoutez cependant. La république qui monte peu à peu sur l'horizon, la république devenue nécessaire et qui subsistera, ce ne sera point le règne d'une fraction du peuple imposant à la société ses opinions pour règle, ses volontés pour loi. Supposé qu'elle vînt à sortir du désordre présent, celle-ci ne serait, n'en doutez pas, qu'une catastrophe passagère. Rien de ce qui ne reposera pas sur les bases éternelles de l'ordre, sur le respect des droits d'autrui, des propriétés, de la conscience, sur l'égalité, en un mot, et la liberté véritable, n'aura de durée. En de si graves circonstances, on ne doit pas puérilement reporter dans l'avenir la mémoire d'un passé qui ne peut renaître. On vous effraie, pourquoi? Parce qu'on a bon marché des gens effrayés. Rejetez toutes ces indignes craintes.

Quand les vieux Romains s'approchaient des autels de la Peur, c'était pour la conjurer, ce n'était pas pour y chanter des hymnes en l'honneur de la tyrannie. Le mot de république, tel que la France l'entend, ne signifie que l'exclusion d'un pouvoir héréditaire, le gouvernement de la nation par la nation, et c'est là-dessus qu'on doit se décider. Entre cela et le pur despotisme, heureusement impossible, point de milieu stable, mais des déceptions fugitives, des troubles perpétuels, d'indicibles souffrances, des luttes acharnées, et chaque jour, à chaque heure, en perspective une révolution!

Vous avez, depuis quatre ans, une monarchie nouvelle, purgée, dit-on, des vices de celle qui l'a précédée. Supputez ce qu'elle vous coûte, regardez ce qu'elle a fait. Je laisse de côté les turpitudes, l'exploitation des places, les marchés honteux, les sales tripotages de bourse et de budget, les dilapidations, les corruptions publiques et secrètes. Considérez seulement les nécessités où a été conduit le principe dynastique pour sa propre conservation, ses actes au-dedans de la France, et sa politique au-dehors.

Neuf cents millions ajoutés au déficit, voilà d'abord votre gain à vous, peuple qui payez! On vous a gracieusement ménagé ce placement de vos fonds, comme le plus avantageux de tous, selon la doctrine économique du ministère. Peut-être demanderez-vous pourquoi ces dépenses énormes? Pour solder quatre cent mille soldats qu'exige la défense du trône. Faudrait-il quatre cent mille soldats pour défendre le peuple contre le peuple? Il est vrai qu'alors vous n'auriez ni état de siége ni mitraillades, ni des drames tels que ceux de Lyon et de la rue Transnonain. On ne saurait où faire de l'ordre public.

Passons à ce qui touche la liberté. Celle de la presse, qu'en a-t-on fait? Après l'avoir surchargée d'entraves fiscales, jugée dangereuse encore pour les intérêts dynastiques, on l'a ruinée par des amendes, et jetée pêle-mêle avec les brigands, les voleurs, les assassins, dans les bagnes et dans les cachots. Sur toutes choses, que le peuple ne lise point! Où en serions-nous, si l'instruction arrivait jusqu'aux prolétaires, jusqu'à ces barbares qui menacent notre civilisation, qui sont tout près de penser qu'eux aussi sont hommes, qu'eux aussi ont une patrie, et des droits dans cette patrie, au

moins celui d'y vivre! Quelle arrogance! Vite, la loi des crieurs publics, et, pour sûreté plus ample, celle contre les associations, puis celle du désarmement. Certes les ministres de la royauté citoyenne ont eu bien raison de dire qu'aucune nation en Europe n'était libre comme la nation française. On y est libre d'écrire sous l'œil du parquet, entre le receveur des domaines qui tend la main pour recevoir l'amende, et le guichetier qui avance la sienne pour tirer le verrou sur l'écrivain. On y est libre de s'assembler pour s'entretenir avec ses amis, pourvu qu'on se résigne à continuer en prison l'entretien; libre de se promener sur une place publique, pourvu qu'on n'ait pas la faiblesse de craindre le bâton des assommeurs patentés et pensionnés; libre d'avoir chez soi des armes, pourvu qu'on ne tienne pas à les garder, si on les découvre, et qu'on n'ait point de répugnance à rendre compte de cette fantaisie à M. le procureur du roi!

La Charte avait promis la liberté d'enseignement; une loi de déception sur les écoles primaires en a plus que jamais concentré le monopole dans les mains de l'université. L'enseignement supérieur et intermédiaire est resté ce qu'il était, c'est-à-dire dépendant de cette même université, qui, se réservant le privilége de vendre l'instruction, ne permet pas même que d'autres la distribuent gratuitement à ceux qui ne la sauraient payer. Un de nos plus illustres savans eut, avec quelques-uns de ses amis, la pensée d'adoucir la misère des pauvres ouvriers, en fécondant leur travail par la science, dont ils auraient mis les élémens à leur portée: œuvre admirable et digne de celui qui l'avait conçue! Une autorisation et un local étaient nécessaires. Le ministre refuse l'un et l'autre, sur ce motif que jamais, dit-il, il ne consentirait à laisser acquérir à un homme qui honore la France, et que l'Europe admire, une influence quelconque sur le peuple. Des cours d'hygiène avaient été ouverts dans plusieurs quartiers de Paris, en faveur de la classe indigente; le pouvoir se hâta de les fermer. Qu'importe que ces gens-là souffrent, qu'ils soient malades, qu'ils meurent? C'est bien de cela vraiment qu'il s'agit, sous une monarchie qui a pris à tâche de tranquilliser l'Europe! Imprudens, si ce n'est pis, qui vous occupez de la santé des prolétaires! Et que feriez-vous d'eux après? Ignorez-vous donc que déjà il n'y a que trop de cette

canaille? ses mains dures et calleuses nous ont fatigué le poignet.

Aura-t-on du moins plus respecté la liberté personnelle? Jamais à aucune époque tant d'odieuses illégalités, de violations de domicile, de brutalités de police, de vexations, de préventions, de hideuses vengeances exercées par la plus implacable de toutes les haines, celle qui a sa racine dans la lâcheté. On s'est fait gloire d'être impitoyable. La France, pleine d'horreur pour cette politique de bourreau, a demandé une amnistie. Qui l'a repoussée? Oui, quoi qu'en ait dit un ministre, il y a des proscrits parmi nous. Lorsque des Français sont par centaines arrachés à leurs familles, à leur état, à leur travail, entassés dans des prisons meurtrières pendant des mois, et des mois encore livrés au supplice du secret, aux tortures de la geôle, et qu'après ces longs mois de souffrance, on vient froidement leur dire : Nous y avons regardé de plus près, il n'y a pas lieu de vous accuser ; et que là-dessus, ruinés dans leur industrie, ruinés dans leur santé, ils s'acheminent vers leur pauvre demeure, et n'y retrouvent ni leur lit qu'il a fallu vendre, ni leur femme que la misère et l'angoisse ont tuée, ni leurs enfans qui ont suivi leurs mères. Ceux-là, ceux-là, M. le ministre, ne sont point des prévenus, mais des proscrits, et sans la cour de cassation, qu'eussent été les citoyens qu'un gouvernement, violateur de la Charte, livrait à des conseils de guerre? Que sont, à présent même, les hommes qu'ont frappés des juridictions exceptionnelles? Il s'est rencontré des corps qui, se croyant offensés, se sont constitués à la fois accusateurs et juges. Merveilleuse justice!

Voilà pour l'intérieur. Quel a été au dehors le système politique de la monarchie héréditaire? Obtenir d'être admise, malgré son origine, parmi les légitimités européennes; éteindre les sympathies des seuls alliés qu'eût le France libre ; se faire sergent de ville et mouchard pour veiller, sous les ordres de la Sainte-Alliance, au salut de l'absolutisme ; humilier aux pieds des rois qui tremblaient devant elle, la nation que toutes les autres appellent grande : trafiquer de son honneur et de ses intérêts, sacrifiés sans hésitation à l'intérêt dynastique ; préparer, en affaiblissant le ressort de sa puissance morale, le succès d'une troisième invasion peut-être, et tout cela, parce qu'il fallait affermir la monar-

chie, pourvoir à sa perpétuité! Est-ce de son habileté qu'on la louera? Elle a paru en effet cette habileté dans la question belge, après quatre années de négociations, aussi avancée que le premier jour; elle a paru en Portugal, en Espagne, en Orient; elle a paru à l'occasion de la dette américaine, bien qu'ici voilée de certains nuages que nous laissons à d'autres le soin de percer. Que si, aveuglés par des préventions, nous ne sommes pas justes envers elle, qu'elle parle elle-même, qu'elle raconte ses œuvres. Mais elle les a racontées, elle a parlé, et nous l'avons tous entendue. Le ministère est venu présenter à la tribune les titres glorieux du gouvernement à la reconnaissance nationale, exalter ses triomphes, étaler ses trophées. A-t-il dit, comme l'aurait pu faire un ministre de Charles X : « Le roi a délivré l'Europe des pirates africains, en vengeant la justice et en servant l'humanité, il a doté la France d'une colonie magnifique; en un mot, il a pris Alger? » Est-ce là ce qu'a dit à la chambre le ministre de Louis-Philippe? Non, pas tout-à-fait, il a dit : « Le roi a pris sa nièce. »

Plusieurs causes ont favorisé le succès passager du système dont la France subit l'inexprimable honte. Partagée en divers partis, elle n'a pas opposé à l'oppression une résistance compacte. Après quelques vaines tentatives d'action, les hommes de la légitimité et du droit divin, peu d'accord entre eux, sont rentrés dans une inertie politique complète; débarrassé de ceux-ci, qui ne forment d'ailleurs en France qu'une assez faible minorité, le pouvoir n'a rien négligé pour diviser les autres. Il s'est rattaché la haute bourgeoisie, l'aristocratie d'argent, par le monopole industriel, la bourgeoisie moyenne par le monopole électoral, la petite bourgeoisie par la crainte de l'émeute. Après avoir ainsi muselé la bourgeoisie, et l'avoir séparée du peuple, qu'il lui représente comme son ennemi naturel, irréconciliable, il a pu travailler, sans risque immédiat, à commencer le servage de celui-ci, détruire l'une après l'autre, avec l'appareil des formes légales, ses libertés conquises en juillet, identifiant les libertés avec la république, et la république avec l'anarchie.

Mais ces déceptions ne peuvent avoir qu'un temps. Déjà chacun s'éclaire et sur les choses en général et sur sa position particulière. Le vieux légitimisme se dissout. Il s'en forme un nouveau qui, dominé par l'esprit du siècle, prend son point d'appui dans la



liberté. Il ne lui reste plus qu'à comprendre l'incompatibilité radicale de cette liberté qu'il veut sincèrement, avec les principes qu'il soutient encore. Cela viendra, et plus tôt qu'on ne pense, car la logique est irrésistible, et l'on ne dispose pas de ses propres convictions à sa fantaisie.

Les frayeurs communes qui jusqu'à présent ont fait le lien des trois classes de la bourgeoisie, se dissipent peu à peu, et ce qu'elles unissaient, l'intérêt le divise. Déjà la moyenne bourgeoisie demande compte à la haute de son monopole industriel, comme la petite bourgeoisie demande compte à la moyenne de son monopole électoral, en même temps que le peuple pèse cette grande question: pourquoi un monopole quelconque? pourquoi des priviléges? pourquoi tous les Français, égaux devant la loi, ne participeraient-ils pas tous également à l'exercice de la souveraineté nationale? Nous ne vous contestons pas votre droit, à vous qui maintenant avez part à la puissance politique; nous voulons, au contraire, que vous en jouissiez pleinement; mais nous voulons en jouir comme vous, parce qu'il nous appartient comme à vous, et qu'il n'existerait pour personne, si quelques-uns pouvaient en dépouiller les autres à leur gré.

Le sentiment de la justice, inhérent au cœur de chaque homme, prête à ce langage une force invincible. Un peu plus tôt, un peu plus tard, il produira donc son effet. Ce qui trouble encore quelques esprits, ce sont les inquiétudes qu'ont fait naître certaines maximes violentes qui n'enfanteraient, au lieu de la liberté voulue de tous, qu'une tyrannie exécrable. Il est possible que des têtes désordonnées, des ames sombres, aient rêvé, dans leur délire, une semblable tyrannie. Il est possible aussi que les despotismes européens aient évoqué ce fantôme sanglant pour contenir les peuples par une terreur plus vive que le désir même de secouer l'odieux joug dont ils les écrasent. Mais l'opinion publique s'est soulevée avec une horreur si unanime contre toute théorie qui porterait atteinte, soit à la sûreté personnelle, soit au droit de propriété, soit à une liberté quelconque, qu'il n'est personne en France aujourd'hui qui croie à la possibilité du régime atroce dont on a tâché de lui faire peur.

Je me trompe, ce régime est possible; qui de nous l'ignore? Il

est possible, car il existe en Pologne, en Allemagne, en Italie; il est possible, mais là seulement où règne l'absolutisme, et là où il s'efforce de régner. A quoi partout aspirent les peuples, si ce n'est à s'en affranchir? Pourquoi combattent-ils, sinon pour leur vie, leurs biens, leur liberté d'homme? Ils se sont fatigués, c'est leur crime, du 93 des rois. Contemplez l'Europe : qui aujourd'hui emprisonne en masse, qui torture, qui confisque, qui fusille, qui mitraille et tue? Ce que la Convention même ne fit pas, les souverains le font sans remords. Elle ne jetait point au fond des mines les Vendéens échappés au carnage; elle n'ordonnait point à la cavalerie de passer sur le corps de malheureux réfugiés couchés à terre et demandant, pour toute grace, de n'être pas livrés à leurs bourreaux; elle n'arrachait point les enfans du sein de leur mère pour les distribuer, comme des têtes de bétail, à des étrangers : elle ne transportait point des populations entières dans des pays lointains, pour leur ôter tout, jusqu'à l'air et au soleil de la patrie; elle ne choisissait point arbitrairement de nouveaux juges à ceux qu'avaient acquittés ses tribunaux, pour repousser leur tête sous la hache; elle ne refusait ni des alimens, ni un lit, ni les secours de la médecine, ni des moyens de distraction, aux détenus enfermés et non enchaînés dans ses prisons. L'avenir, certes, ne l'absoudra point; mais d'autres, croyez-le bien, seront condamnés avant elle, et plus sévèrement qu'elle : ils ploieront dans l'histoire sous de plus pesantes malédictions.

S'il est conforme à l'ordre éternel qu'aucune tyrannie ne subsiste; si plus une tyrannie est énorme, atroce, plus elle est près de sa fin, l'Europe touche à de grands évènemens, et les nations à leur délivrance. La lutte engagée sera terrible, car chacun sent que c'est la dernière, mais l'issue n'en est pas douteuse. La justice triomphera, parce que la justice, c'est Dieu. Rassurez-vous donc, vous qu'anime le saint amour de l'humanité. Elle a devant elle un but, elle y marche, et nul obstacle ne l'empêchera de l'atteindre. Que les rois s'entendent contre les peuples, les peuples s'entendront contre les rois. Ne craignez point, ils se feront passage : quelques sceptres en travers n'arrêtent pas le genre humain.

F. de La Mennais.



# REVUE MUSICALE.

En vérité, depuis le commencement de la saison d'hiver, l'administration du Théâtre-Italien a fait preuve d'un zèle singulier, d'une infatigable sollicitude à l'égard du public. Après avoir réuni la plus admirable troupe qui se puisse trouver, des chanteurs dont les noms seuls assuraient trois ans encore, au moins, les succès de l'entreprise, voilà qu'elle appelle aujourd'hui une à une les jeunes gloires de l'Italie ; hier c'était le tour de M. Bellini, qui arrivait tout chargé des lauriers de Florence et de Naples ; plus tard viendra Donizetti, l'auteur d'*Anna Bolena*. Pour des chanteurs anciens, c'est entendus déjà que je veux dire, elle a fait composer des opéras nouveaux, afin de tenir plus qu'elle n'avait promis, différente en cela d'une administration, autrefois sa rivale, dont le directeur se complait à rédiger tous les ans, aux approches de l'hiver, une sorte de programme dont il se sert comme d'une glu, qui tient le public en attente de plaisirs qui n'arrivent jamais. C'est encore là une marque de distinction entre l'Opéra français et le Théâtre-Italien, mais dont ce dernier sera peu fier, je pense, car il en a tant d'autres, et de plus glorieuses, à faire valoir. Toutefois, si cet empressement louable dans la pensée qui le dirige sert à varier les émotions de la foule, à coup sûr, il n'augmentera, ni ses connaissances, ni son goût musical, qui semble se pervertir de jour en jour. Pendant qu'on chante les *Puritains*, *Don Juan* repose, et le commandeur de marbre ne se souvient plus des sonores accords que Mozart éveilla dans sa poitrine, et bientôt, lorsque toutes les voix du chœur et de l'orchestre seront occupées autour de la partition de Donizetti, que deviendra *le*

*Mariage secret* ? L'œuvre de Cimarosa restera, comme l'an passé, oubliée des uns, ignorée des autres, et pour peu que cela dure, tant de poussière épaisse la couvrira, que nul n'osera plus la secouer. Ah! de grace, pitié pour les chefs-d'œuvre de la grande école. Si les partitions des maîtres pouvaient parler, elles vous diraient : Ingrats, pourquoi nous abandonner ainsi? Dans des temps moins heureux avons-nous jamais fait défaut à votre appel? Alors vous n'aviez pas, comme aujourd'hui, des voix incomparables à nous donner. Nous venions sur le théâtre, sans escorte et parées de notre seule pudeur et de notre beauté. Eh bien! alors la salle était-elle déserte, les yeux manquaient-ils pour nous voir et répandre des larmes à nos célestes mélodies, les mains pour applaudir et jeter des couronnes? Pourquoi donc aujourd'hui nous refuser à nous, les chastes filles de Mozart et de Cimarosa, ces ornemens sonores que vous prodiguez tant à des courtisanes. Rubini, dirait la partition de *Don Juan*, divin chanteur que j'ai formé, où trouveras-tu des inspirations plus fraîches et plus sonores que dans mon air si doux? Reviens, *il mio tesoro*, et je te donnerai les applaudissemens de la foule, et, ce qui vaut mieux, la conscience d'avoir bien mérité de l'art en chantant de céleste musique; et toi, reprendrait celle du *Mariage secret*; toi, Lablache, dont j'ai soutenu les pas incertains, pourquoi laisses-tu la manière simple et vraiment belle que je t'avais donnée autrefois, quand tu portais l'habit de velours écarlate du bonhomme Géronimo, pour te jeter dans des effets vulgaires, dans de brutales intonations, dignes tout au plus de l'ancien opéra français? Prends garde, la route que tu suis est fatale et te mène à ta ruine; arrête-toi, il en est temps encore. Dépouille cette casaque dont tu t'es affublé, pose sur ta tête ronde de puritain la perruque du père de Caroline, et le rire éclatera dans la salle, et tous ceux qui t'aiment pourront au moins t'applaudir franchement, comme ils faisaient autrefois. Ah! ne nous abandonnez pas, divins chanteurs, attendez au moins que Rossini ait mis au monde une partition nouvelle; alors nous cesserons nos plaintes, et nous nous consolerons en écoutant les sons du maître; mais de grace, pour nous remplacer, attendez un autre opéra que les *Puritains*. un autre homme que M. Bellini.

Voilà ce que diraient les partitions des maîtres, et certes elles auraient raison; car ce n'est pas un médiocre scandale de voir l'œuvre qui vient de sortir de la tête de M. Bellini, occuper les voix des chanteurs italiens et les loisirs du public, tandis que *le Nozze di Figaro*, *Cenerentola*, *la dona del Lago*, et tant d'autres chefs-d'œuvre, attendent leur tour, qui peut-être ne viendra pas de l'année. M. Bellini a passé l'été dernier à Paris, et sans doute que pendant cette belle saison, il aura visité nos

théâtres *lyriques*, et conçu son œuvre dans un enthousiasme sacré pour les hautes inspirations des Auber, des Caraffa, des Adam, et de mille autres grands musiciens que je ne cite pas, tant la litanie en serait longue! Comme il est facile de le voir au style incorrect de sa composition, aux négligences de l'orchestre, à l'absence complète de toute distinction dans la mélodie, M. Bellini a dédaigné cette fois de s'adresser à ce public qui, pendant les dernières années qui viennent de s'écouler, a suivi de loin l'astre de Rossini, et maintenant commence à comprendre certaines beautés de *Guillaume Tell*. Non, en mettant le pied sur notre sol, M. Bellini a lu, comme par intuition, dans l'esprit de cette classe intéressante de la société française qui se rejouit des beautés de *Gustave* et d'autres pareilles fredaines musicales, et c'est pour elle qu'il a chanté, le beau cygne italien! Dans ses ouvrages précédens, M. Bellini avait fait preuve, sinon d'originalité, du moins de talent et de goût. Souvent dans *la Straniera* et *le Pirate*, au milieu d'un acte languissant et plein de diffusion, s'élevait un chant frais et mélancolique. Ce n'est pas que si l'on eût voulu scrupuleusement en rechercher la source, il eût été bien difficile de la trouver autre part que dans le cerveau de M. Bellini; mais n'importe, qu'elle vînt d'Italie ou d'Allemagne, c'était de la mélodie, on l'écoutait avec plaisir. Tous se souviennent encore de cette phrase belle et simple que chante Tamburini, au second acte de *la Straniera* et de cette autre ardente et passionnée qui termine l'opéra. Cette fois, M. Bellini s'est complètement abstenu de toute idée neuve, ou du moins paraissant telle; il a même négligé de puiser aux sources étrangères, il a trouvé plus simple de se copier lui-même; or, vous devez penser ce qu'il a dû rester d'une idée après une semblable élaboration, quelle œuvre pâle et débile est éclose à la chaleur d'un reflet! En vérité, ce qui vous déconcerte dans l'opéra nouveau de M. Bellini, c'est le procédé, le procédé, invention hideuse de ce siècle sans foi, ni conscience, par laquelle un homme doué fait de son art un métier, et reproduit cent fois la même idée, au lieu de s'avancer dans une route de progrès et de travail pénible. Voici le procédé qu'emploie ordinairement M. Bellini dans une cavatine : il commence par un andante simple et mélancolique, celui de *la Straniera*, il en varie le ton suivant les circonstances; quand Rubini l'a dit avec un sentiment admirable, il remonte la scène; alors s'élève de l'orchestre la voix de la clarinette, du cor ou du hautbois, qui fait entendre une cabalette d'une expression semblable à celle de *la Somnambule*. Le divin chanteur revient et s'en empare, et le public applaudit avec enthousiasme, et la redemande. Pour un duo la formule reste la même, avec cette différence, que dans l'intervalle de l'andante à l'allégro, au lieu d'un, ils sont

deux qui remontent la scène; car de différence musicale, il n'en existe plus, aujourd'hui que la cabalette se chante à l'unisson. Durant tout le cour de son opéra, M. Bellini a montré une profonde connaissance des moyens d'assurer un succès par la manière vraiment savante dont il a réparti les duos et les cavatines; en effet, chaque acte a son morceau d'éclat, et son chanteur appelé à le faire valoir, de telle façon qu'en suivant la coutume adoptée par M. Hugo, qui donne un nouveau titre à chaque partie de ses drames, on pourrait appeler le premier acte des *Puritains*, Giulia Grisi; le second, Tamburini et Lablache; le troisième, Rubini. La polonaise que chante Giulia Grisi au premier acte, ne manque pas de grace et de fraîcheur, et brille comme un petit diamant au milieu de ce chaos profond, et se distingue par son allure élégante et la vivacité de son rhythme tout rossinien.

Et puis, M<sup>lle</sup> Grisi l'a dit avec une finesse exquise, et chaque note qui jaillit de sa voix a tant de vibration et de sonorité, qu'on dirait de cristal le palais qu'elle vient de frapper. Il est difficile de rien imaginer de plus lent et de plus monotone que le commencement du duo des deux basses, de plus vulgaire que la fin. Certes, si dans cet opéra, plus que médiocre, un morceau devait être rejeté avant tous, c'était celui-là; eh bien! le croira-t-on? dès les dernières mesures, des applaudissemens frénétiques éclataient de toutes parts, et le même public qui peut-être, huit jours auparavant, avait entendu l'ouverture de *la Flûte enchantée* et la symphonie de Beethoven, redemandait à grands cris l'auteur d'une pareille musique. Dans ce duo, comme toujours, M. Bellini est resté fidèle à son procédé ordinaire; seulement, lorsque l'instant de la *cabalette* est venu, c'est la voix du cornet à piston qui s'élève de l'orchestre : en vérité, voilà une innovation bien heureuse. Grace à M. Bellini, le cornet à piston a pris droit de cité dans l'orchestre du Théâtre-Italien; le cornet à piston, dont Lablache s'est tant et si spirituellement moqué dans *la Prova*. Qu'a donc à faire, s'il vous plaît, l'instrument de Musard et des concerts forains dans la salle de Cimarosa et de Rossini?

Quand l'instrument vulgaire a donné le motif, Lablache s'en empare, le jette dans la salle avec toute la puissance de sa voix de géant, et comme si cette émission ne suffisait pas, arrive Tamburini, qui se joint à lui, et c'est alors une clameur non pareille. Leurs cous se tendent, leurs veines se gonflent; l'effet est prodigieux, mais, en conscience, est-ce là un effet digne de Tamburini, dont l'expression est si vraie et si touchante dans *la Straniera* de Lablache, dont l'intelligence dramatique est si haute et l'accent si profond dans l'admirable andante de la scène d'Assur? Vraiment il est permis d'écrire de pareille musique, mais non de la donner à de tels chan-

teurs. Le grand artiste et le moins applaudi ce soir-là, c'était Rubini ; jamais sa belle voix limpide ne s'était déployée avec autant d'ampleur et de magnificence ; jamais il n'avait eu de plus nobles inspirations. La puissance matérielle de son organe semble grandir avec le temps ; il saisit dans *les Puritains*, tout subitement et comme de volée, des notes que jusque-là il n'avait prises qu'à force de ménagemens antérieurs. Ce soir-là, le costumier du théâtre l'avait affublé de je ne sais quel habit de cavalier peu fait pour son allure. On avait plongé ses jambes dans de vastes bottes jaunes, d'où ruisselaient des dentelles avec profusion, et couvert sa tête d'une perruque lisse blonde, et mal adaptée. Lui, trop élevé pour s'occuper de pareilles niaiseries, s'était laissé faire ; sans doute il composait sa cavatine pendant qu'on l'habillait ainsi. Or, il est entré sur la scène sans s'être aperçu que l'ensemble de son costume était de l'effet le plus grotesque. En voyant son ténor chéri vêtu de la sorte, le public s'est mis à rire, mais d'un rire amical et bienveillant, et lui, sans se déconcerter le moins du monde, a fait comme le public. Dès-lors il s'est établi entre le chanteur et l'assemblée un rapport d'intimité singulière ; ils paraissaient causer ensemble sur ce ton de familiarité que le public français ne laisse prendre qu'aux grands artistes italiens. Et Rubini, avec un geste d'une naïveté charmante, semblait dire : « Vous riez tous de mon costume, attendez, et le moment viendra où vous cesserez de le voir. » En effet, ce moment est venu : il a chanté. Alors il s'est fait un silence profond dans toute la salle, et bientôt les larmes ont coulé sur ces joues roses et blanches que sillonnait le rire. Oh ! le divin chanteur, qui peut en finir ainsi tout-à-coup avec l'art de Duponchel, et, comme une baigneuse, jette sa tunique aux buissons avant de se plonger dans les eaux transparentes, dépouille tous ces misérables oripeaux de comédien, et se transfigure par la voix, emportant avec lui son public dans un monde idéal !

Ce soir-là, grace aux délicieuses inspirations de Giulia Grisi, aux sublimes élans du prince des ténors, nous avons du moins eu des jouissances musicales, et ramassé des perles dans ce désert. Et, grâce à l'organe sonnant de Lablache, au bruit cyclopéen qui résultait de son accouplement avec la voix de Tamburini, l'auteur de la musique a été deux fois triomphateur et appelé sur la scène. Cependant les hommes de bon goût blâmaient hautement dans la salle ces apparitions successives du jeune maître. Le musicien, comme le poète, donne sa pensée à la foule, qui n'a point à s'occuper de sa personne. C'est sur l'œuvre seule qu'agissent les applaudissemens ou les improbations. Si le poète sort du sanctuaire mystérieux, s'il monte sur la scène, il perd son inviolabilité sainte, et rien ne distingue plus alors la pensée du corps qu'elle a pris pour se manifester, le poète

qui crée de l'acteur qui traduit. Chaque soir, le succès des *Puritains* est immense, et cet opéra nouveau fera la fortune du Théâtre-Italien, sinon la gloire de M. Bellini. — On annonce pour demain le *Don Juan* de Mozart. Ouvrez toutes les portes, afin que l'air se renouvelle, et que les chants d'Anna, de Zerline et d'Elvire ne rencontrent pas dans le vide quelques sons oubliés des *Puritains d'Écosse*.

Au Théâtre-Italien, au Conservatoire, partout règne l'activité la plus ardente, partout on s'occupe de musique, excepté pourtant à l'Opéra français, où *la Sylphide*, *la Révolte au Sérail* et *Nathalie* apparaissent chaque soir aux applaudissemens d'un public peu nombreux. Dans les grands jours, ceux qui furent assez bien inspirés pour louer une loge au commencement de l'hiver, jouissent de toutes les voluptés musicales que procure l'audition du *Philtre*, du *Serment* et de *la Bayadère*. Tandis que le Théâtre-Italien essaie des opéras nouveaux, et reprend les anciens, que l'Opéra-Comique s'empare de *Freyschütz*, ce chef-d'œuvre immortel, qui donne de la voix à Jansenne, et de M^me^ Casimir fait presque une cantatrice; tandis que le Conservatoire éveille sous ses voûtes de solennelles harmonies, lui, le vieux Opéra, dort immobile au soleil. Nous dirons plus tard dans quelle voie a marché jusqu'ici cette administration qui fut royale un jour. Et ce sera peut-être intéressant pour nos lecteurs de voir comment on a traité la musique en ce lieu, comment depuis quatre ans tous les honneurs ont été pour la danse, le dernier des beaux-arts, comment on est allé chercher M. Taglioni, lorsque Rossini était là, comment on a fait appel à Fanny Elssler pour danser les compositions de M. Taglioni, tandis qu'on avait Levasseur, Nourrit, M^me^ Damoreau et M^lle^ Falcon pour chanter les opéras de Rossini. Nous ferons plus tard cette histoire. En attendant, l'Opéra répète *la Juive*, et certes il doit la savoir, car voilà dix-huit mois qu'il se nourrit de cet aliment substantiel! Il paraît que depuis long-temps tout est prêt pour la représentation, musique et chanteurs, mais qu'on attend encore un bon nombre d'armures. Car aujourd'hui, dans un opéra en cinq actes, il ne s'agit plus de mélodies, d'orchestre et de chanteurs, mais d'armures bien luisantes et de chevaux bien caparaçonnés. Aussi, le théâtre est converti depuis un mois en un vaste manége, où s'escriment jour et nuit de pauvres diables bardés de fer à l'instar de Maximilien. On n'a jamais poussé la bouffonnerie aussi loin; ce sont les forgerons qui retardent aujourd'hui en France la mise en scène d'un opéra!

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1885.

**Les préparatifs de départ continuent à l'hôtel de l'ambassade russe, et M. Pozzo partira dans la nuit du 7 au 8, pour être à Londres le 11 au plus tard; M. Pozzo était homme de trop d'esprit pour ne point savoir que depuis un an il n'était plus qu'ambassadeur de nom, et que d'autres possédaient à Paris la confiance de l'empereur. A côté de ses missions officielles dans l'affaire de la Pologne, le prince Lubecki n'avait-il pas également une mission secrète? Et nous pourrions citer encore deux hauts personnages russes qui sont à demeure à Paris pour surveiller non-seulement l'esprit du gouvernement, mais encore toutes les démarches de l'ambassadeur. Telle est la coutume russe : le cabinet impérial étend les réseaux de sa police sur toute l'Europe par les grands seigneurs qui voyagent; tous lui font des rapports, tous ou presque tous reçoivent des subventions pour adresser au czar des notes secrètes sur l'état des pays qu'ils parcourent. M. Pozzo ne devait pas l'ignorer; il s'y résignait sans doute, mais enfin cette situation envers le cabinet russe devait un peu humilier l'orgueil diplomatique de l'ambassadeur à titre.**

**D'où vient cette méfiance de l'empereur sur M. Pozzo di Borgo à Paris? On reconnaît à Saint-Pétersbourg que M. Pozzo est un homme habile, qu'il a rendu d'immenses services; mais il est trop assoupli aux mœurs et aux habitudes françaises. Depuis 21 ans que l'ambassadeur est à Paris, il est devenu en quelque sorte l'homme de la société élégante et politique de la capitale; il n'est peut-être pas une affaire importante à laquelle**

M. Pozzo n'ait pris part ; il vit dans l'intimité de ce qu'on appelle à Paris le monde politique, Pasquier, Molé, Talleyrand. Comme ce séjour lui plaît, comme cette société va à ses goûts, il en est résulté une sorte de mollesse dans sa manière de voir et d'apprécier les rapports de la France et de la Russie. Pour éviter une crise, pour empêcher une rupture entre les deux gouvernemens, M. Pozzo déguisait les faits trop âpres, les discussions trop décisives. Cette nature toute française allait plus loin encore. Possesseur d'une immense fortune, M. Pozzo aurait préféré la résidence à Paris à son titre même d'ambassadeur, particulièrement sous la restauration : en 1815, il fut désigné par Louis XVIII pour le ministère de l'intérieur, et reçut des lettres secrètes de pairie que le fin diplomate conservait dans son portefeuille. Mais depuis la révolution qu'est-ce que la pairie?

Le nouveau poste que va occuper M. Pozzo à Londres, n'est point une disgrace, comme on l'a dit, mais seulement une manière de dépayser ses habitudes. Indépendamment de ce que ses relations de Paris ne lui permettaient pas l'examen sévère de tous les faits de la politique, depuis les événemens de juillet surtout, M. Pozzo n'apportait pas assez de méfiance dans ses relations journalières avec la nouvelle cour. Il ne faut pas qu'on se le dissimule, Louis-Philippe, admis de fait dans la communauté des souverains de l'Europe, n'y est point encore admis de droit. Or les fréquentes visites de M. Pozzo au château, ses intimités, au nom de son gouvernement, avec la personnification royale de la révolution de juillet, ne plaisaient point à la Russie. En envoyant M. Pozzo à Londres, on le jette dans une nouvelle société, on le place au milieu des tories, auprès de son vieil ami le duc de Wellington, son général-major à la bataille de Waterloo; il pourra là rendre des services à la Russie sans la compromettre; il n'y aura plus ni révolution, ni révolutionnaire.

Ce n'est pas la première fois que M. Pozzo visite l'Angleterre, il l'avait vue déjà en 1833, mais alors sous le ministère de lord Grey; à ce moment où le parti tory, jeté hors des affaires, n'exerçait plus que cette influence souterraine, qui plus tard lui a frayé de nouveau la route du pouvoir; à cette époque, le duc de Wellington était fortement préoccupé de la situation de l'aristocratie en Angleterre ; l'énergie populaire s'était récemment manifestée, et son hôtel portait encore l'empreinte des pierres que la multitude avait jetées sur ses fenêtres crénelées. Le duc, en parcourant ses appartemens dorés, montrait du doigt au comte Pozzo les marques indélébiles des ravages du peuple, et nous ne croyons pas qu'un tel spectacle pût alors encourager les tories à revenir au pouvoir. Les choses ont bien changé; les amis de M. Pozzo sont au pouvoir, le duc de Wellington n'est plus réduit au rôle passif de spectateur, il dirige les affaires de son pays.

Tout doit être fêtes et pompes diplomatiques à Londres; le comte Pozzo est chargé de reproduire dans tout leur éclat les réunions de la princesse de Liéven que l'aristocratie n'a pas oubliées; son salon sera le centre de ce beau monde de noblesse et de pairie qui tient en Angleterre une si haute place; le roi va le combler de caresses, on se flatte même que M. Pozzo exercera une certaine influence sur les opérations du parlement, et en ceci on se trompe. De l'autre côté du détroit, on est profondément national, toute influence étrangère est rejetée avec indignation; on se garde bien de consulter un ambassadeur sur le choix d'un *speaker* ou le vote d'une mesure parlementaire; le parti tory lui-même, quoiqu'il s'intitule parti européen, a également ce sentiment d'orgueil du pays. Dans les affaires étrangères, M. Pozzo pourra bien s'entendre avec les ambassadeurs des puissances, mais pour l'intérieur il agira seul et par son propre credit.

Au château des Tuileries, le départ de M. Pozzo a causé une vive peine; non-seulement on appréciait la finesse et l'habileté de ses manières, mais encore on le considérait comme une garantie de bons rapports avec la Russie et l'Europe; quand il venait dans les soirées, on le comblait de politesses et de prévenances; on savait qu'il avait fait d'excellentes notes sur les événemens de juillet et la royauté du 7 août : il avait justifié un à un les faits qui avaient éclaté en France depuis cinq ans. On croit voir dans ce rappel un symptôme de complications politiques. L'opinion personnelle du roi a été jusqu'ici que, les affaires de l'extérieur se maintenant, il viendrait toujours à bout de l'intérieur; il a présente à sa pensée la révolution d'Espagne en 1820, et avant cette révolution, les cent jours; il sait que les hostilités morales de l'étranger à l'égard de son gouvernement susciteraient mille embarras. Le départ de M. Pozzo ne sera-t-il pas suivi de celui de M. d'Appony? Et M. de Werther ne demandera-t-il pas également ses passeports? Cela est exagéré. Nous ne croyons pas que l'Europe en soit venue à ce point, de nous traiter avec cette indifférence et ce mépris; ne plus nous laisser que des chargés d'affaires, ce serait rompre tous les grands rapports qui s'établissent nécessairement entre les divers peuples; la France est indispensable à la balance européenne. C'est une bouderie et rien de plus; elle passera sans doute comme tant d'autres orages qui se sont dissipés depuis les événemens de juillet.

Au milieu des bals, des concerts qui se multiplient aux Tuileries, de ces pompes aux mille bougies que la fraction aristocratique ralliée au gouvernement de juillet trouve maintenant un peu mieux composées, dans ce fracas de fêtes où la bourgeoisie se compte et d'où l'épicier est totalement exclu, qui n'a remarqué la sombre physionomie du roi, cet

affaissement d'esprit et de corps, ce front chargé de soucis et d'ennuis? Louis-Philippe n'a plus la même confiance en lui-même; les résultats ne sont plus en harmonie avec ses efforts; il a calmé l'intérieur, mais l'étranger l'effraie. On chante, on danse sous les grands lustres, et souvent on voit le roi tristement préoccupé dans un coin de salon, dissertant avec un ambassadeur. En général, le roi se retire de bonne heure; si la reine prolonge ses nuits de bal jusqu'à trois heures du matin, Louis-Philippe est presque toujours dans son appartement dès onze heures, il ne paraît aux salons que pour exercer une certaine action politique par ses prévenances et ses politesses affectueuses.

Au reste, cette royauté pleine de soucis va bientôt se consoler dans le le sein d'un ami sincère; le général Sébastiani arrive. Tandis qu'on le croyait à Naples sous un ciel chaud, roulant sur les dalles de la rue de Tolède, le général voyage à la manière de Napoléon dans ses journées gigantesques. Que ne peut le dévouement? Le général est très maladif; il a été saigné quatre fois dans le mois de décembre, et *la Salamandre* a été obligée de le débarquer à Antibes, tant M. Sébastiani était accablé de ses fatigues de mer et des secousses répétées du voyage! D'Antibes, le général s'est mis en route pour Paris, mais il paraît qu'il a éprouvé plusieurs crises violentes, car on n'avait pas encore de ses lettres au château, le roi lui-même en paraissait inquiet à la fête des Tuileries.

Le général Sébastiani, c'est l'ami de la maison, l'homme des confidences de l'avénement; le roi ne l'appelle jamais que son cher Sébastiani; le mariage qu'a contracté l'ambassadeur dans son passage en Italie, avait altéré un peu son crédit. Il est devenu proche parent de M. de Polignac; il vit en quelque sorte dans le monde carliste; mais M. de Tallayrand a dit à ce sujet un mot charmant : « Vous reprochez à Sébastiani d'être parent de M. de Polignac, est-ce que le roi Louis-Philippe n'est pas cousin de Charles X? »

Quels sont les desseins de Louis-Philippe sur M. Sébastiani? En supposant que sa santé soit assez forte pour subir un nouveau voyage, l'ambassadeur de Naples ira-t-il à Londres? Nous ne le pensons pas. Il serait très piquant, sans doute, de voir deux Corses, M. Pozzo et M. Sébastiani, ennemis de position et de souvenir, aller représenter les deux grandes puissances en Angleterre. Mais quel rôle jouerait là M. Sébastiani au milieu d'un corps diplomatique qui le connaît à peine, et qui l'admettrait difficilement dans sa communauté de sentimens et d'intérêts? Nous avons plusieurs fois dit les raisons qui empêchaient M. Sébastiani de prendre jamais une bonne position vis-à-vis des tories, même vis-à-vis de l'aristocratie whig. Nous croyons que d'autres destinées politiques lui sont ré-

servées. Le roi ne s'était séparé qu'avec peine de M. Sébastiani, il avait cédé à une nécessité constitutionnelle après le rejet du traité des États-Unis; il était impossible, en effet, après un tel échec, de maintenir le ministre signataire de la convention. Maintenant les choses ont changé de face le roi est convaincu qu'il obtiendra le vote des vingt-cinq millions; dès lors, il n'y a plus d'obstacle à la rentrée du général Sébastiani aux affaires; si sa santé ne lui permet pas d'accepter un portefeuille avec un département d'action, on redonnera au général un ministère sans portefeuille; on a besoin d'un confident, on ne peut pas s'abandonner à tous pour toutes choses; *l'excellent ami* sera là pour écouter et exécuter.

Si, au contraire, la santé du général lui permet d'accepter les affaires étrangères, alors on sacrifierait M. de Rigny, triste ministre, qui a compromis vingt fois le ministère à la tribune par sa manie d'improviser. M. de Rigny a vu M. Thiers obtenir du succès par la parole, et il s'est mis à le singer à tort et à travers. Dans la dernière discussion, les ministres étaient tout honteux des étourderies de M. de Rigny, qui ont manqué perdre la question russe. On se débarrasserait donc de lui; la difficulté serait de savoir si on l'enverrait à Londres ou à Naples; M. de Rigny préférerait la première de ces ambassades, parce que d'abord elle donne trois cents mille francs et une influence européenne, puisque toutes les grandes questions vont se traiter là. Mais voyez quelle belle figure ferait M. de Rigny à Londres, sans antécédens, sans habileté, jeté au milieu de ce qu'il y a de plus fin et de plus élevé! M. de Rigny, remplacer M. de Talleyrand! ce serait une trop grande mystification. Qu'on l'envoie à Naples, à la bonne heure, sur le rivage de cette mer qui vit ses premières armes. On a toujours dans ce monde les prétentions des qualités qu'on n'a pas. M. de Rigny se trouvait déplacé à la marine, il s'y sentait mal à l'aise; sa manie, c'est la diplomatie; les affaires étrangères étaient son rêve, et maintenant l'ambassade de Londres est son ambition.

Tout le monde pense, au château, qu'il n'y aura pas de remaniement ministériel jusqu'après la session. Le maréchal Mortier a encore une fois cédé aux supplications du roi, il continue son *intérim* avec la promesse expresse qu'on le débarrassera de la présidence et du ministère après le vote du budget. Si la loi sur le traité avec les États-Unis passe, le pivot de la nouvelle combinaison reposera sur la trinité politique du maréchal Soult, du général Sébastiani et de M. Thiers; mais pour cela, il faut que Dieu protége la France, c'est-à-dire qu'il conduise à bon port, sans accident de santé, le général Sébastiani et le maréchal Soult. On se demandera en tout ceci pourquoi on ne parle plus de M. Molé : c'est qu'il s'est usé malheureusement, et que le pire pour un homme politique, c'est

de toucher les affaires sans avoir la force de les tenir et de les diriger; M. Molé, homme d'esprit et de formes, n'a pas eu le sentiment de sa propre position; les roueries de M. Thiers l'ont perdu, parce qu'il s'est abandonné avec une ingénuité qui lui faisait comparer sa position, au milieu des intrigues, *à celle de la Clarisse chez la Saint-Clair*. La probité dans les affaires est sans doute une belle chose; mais il y a d'autres qualités à exiger d'un homme d'état, et quand ces qualités ne se rencontrent pas, on est perdu à tout jamais pour la politique.

Définitivement, on bâtit la salle de séances pour la cour des pairs; on commence les travaux pour établir ce bâtiment de bois, qui doit contenir cent vingt pairs, plus de cent cinquante accusés, trois cents témoins et deux cents gardes municipaux, puis quelques tribunes étroites pour le public. Le jardin du Luxembourg va être mutilé, comme si tout devait garder empreinte de cette triste procédure. Tous ces vieux pairs, tous ces débris, tous ces courtisans de la fortune nouvelle, ont retrouvé quelque chose de leur verdeur et de leur jeunesse pour se montrer implacables envers les accusés; on se passionne dans ce procès comme s'il s'agissait de présenter un bouquet au château. Quel contraste! on danse aux Tuileries, des illuminations brillantes fatiguent les yeux, et au palais du Luxembourg on aura le spectacle d'un procès criminel dont les annales judiciaires n'offrent pas d'exemple. Les destinées s'accomplissent! mais avant le jugement que d'apostrophes seront jetées sur ces faces blêmes et flétries qui ont traversé tant de régimes et veulent affronter de jeunes hommes, égarés peut-être, mais tous hommes de conviction et de dévouement à une cause! Tout ne sera pas facile dans ce procès; les hommes de juillet vont paraître devant la pairie de la restauration, et plus d'un souvenir sanglant sera jeté dans l'arène judiciaire.

---

F. BULOZ.